

Dossier d'évaluation externe bilan-projet de l'école doctorale Augustin Cournot (ED 221)

Jocelyn Donze, directeur
Christophe Godlewski, directeur adjoint

Campagne d'évaluation HCERES 2016/2017

Type de demande*	Renouvellement à l'identique
------------------	------------------------------

Projet école doctorale (ED)	
N° de l'ED (si existant)	Intitulé du projet de l'ED
ED n° 221	Ecole Doctorale Augustin Cournot

En cas de fusion ou de restructuration, lister les ED concernées	
N° de l'ED	Intitulé de l'ED
	NEANT

Liste des unités de recherche rattachées à l'ED (dans le cadre du projet)	
Label(s) et n°	Intitulé complet de l'unité de recherche
UMR 7522 du CNRS	Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA)
UMR MA 8101	Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement (GESTE)
EA 1347	Humans and management in society (HUMANIS)
UMR 7117 du CNRS	Archives Henri Poincaré – Philosophie et Recherches sur les Sciences et sur les Technologies (AHP-PRST). Création 1 ^{er} janvier 2018
EA 2364	Laboratoire de recherche en gestion et économie (LARGE)



	Présentation synthétique de l'École Doctorale Augustin Cournot	
	Commentaires	
<u>Domaines</u> Economie - Finance - Management - Epistémologie	- Domaine disciplinaire principal SHS1 « Marchés et organisations »	
<u>Effectifs au 15 janvier 2016</u> - 96 doctorants dont <ul style="list-style-type: none"> - 40 appartenant au BETA - 25 appartenant à HUMANIS - 16 appartenant au LARGE - 10 appartenant au IRIST - 5 appartenant au GESTE - 82 HDR	- Doctorants étrangers : 44% - Cotutelles : 8.5% - 46% des doctorants sont diplômés d'un master extérieur à l'Université de Strasbourg. - 40,3% de nouveaux inscrits 2013-2015 exercent une activité professionnelle en parallèle avec leur doctorat (salariés, fonctionnaires, CIFRE).	
<u>Quelques statistiques</u> (période 2013-15) - Durée moyenne des thèses: 53.9 mois - Abandons : environ 4 par an (4% de effectif)	- La durée moyenne dans les autres ED des SHS de l'UniStra se situe autour de 65 mois. - 79,6% des doctorants se déclaraient « satisfaits » ou « très satisfaits » de l'école doctorale Cournot (enquête réalisée auprès de 54 doctorants début 2016)	
<u>Une offre fournie de formations spécifiques</u> - Plus de 120 heures par année universitaire. - Trois types de formations internes : <ul style="list-style-type: none"> o Méthodologie de recherche o Approfondissement disciplinaire o Insertion professionnelle 	- 72% des doctorants se déclaraient « satisfaits » ou « très satisfaits » de la qualité des formations internes de l'ED Cournot et transversales UniStra (enquête réalisée auprès de 54 doctorants début 2016).	
<u>De nombreux accords</u> - Département d'économie de l'Université de Constance. - Institut d'Economie de l'école normale supérieure <i>Sant'Anna</i> de Pise. - L'ED SJPEG de l'Université de Nancy. - Le Centre Franco-Vietnamien de formation à la Gestion (CFVG).	- Mutualisation des formations. - Les échanges sont réels et stables : <u>un étudiant sur trois</u> de l'ED a bénéficié de ces accords (enquête réalisée auprès de 54 doctorants début 2016).	
<u>Deux événements annuels d'envergure</u> - La journée doctorale destinée à l'accueil des arrivants. - Les « Augustin Cournot Doctoral Days » (ACDD), une conférence internationale organisée par les doctorants.	- 40 participants chaque année à la journée doctorale. - Les ACDD ont maintenant une excellente réputation internationale. Elles accueillent environ 80 participants chaque année.	
<u>Une politique info-com active</u> - Site Internet. - Compte LinkedIn (168 contacts au 01/09/2016). - Compte Twitter (92 abonnés au 01/09/2016)	- Les trois outils permettent de diffuser efficacement de l'information sur l'ED en interne et en externe.	
<u>Une bonne insertion des doctorants</u> - 81% des docteurs 2010-2012 ont un emploi (55% secteur public et 26% secteur privé)		

Table des matières

Première partie : Bilan & Autoévaluation 2013 - 2017

I. Fonctionnement et adossement scientifique de l'école	11
I.1. Contexte	11
I.2. Organisation et gouvernance.....	16
I.3. Politique de recrutement et de financement des doctorants	24
I.4. Adossement scientifique.....	27
I.5. Ouvertures nationale et internationale.....	30
I.6. Résumé synthétique des nouvelles actions relatives au fonctionnement et à l'adossement scientifique mises en place depuis la dernière évaluation	34
II. Encadrement et formation des doctorants.....	34
II.1. Encadrement des doctorants.....	34
II.2. Formation des doctorants.....	39
II.3. Résumé synthétique des nouvelles actions relatives à l'encadrement et la formation des doctorants mises en place depuis la dernière évaluation	43
III. Suivi et insertion des docteurs.....	43
III.1. Dispositifs de suivi	43
III.2. Contribution à l'insertion et valorisation du doctorat	47
III.3. Résumé synthétique des nouvelles actions relatives à l'insertion mises en place depuis la dernière évaluation	50
IV. Résultats de l'enquête administrée en 2016 auprès des doctorants	50
V. Analyse des forces et faiblesses de l'école doctorale	52

Deuxième partie : Projet 2018 - 2022

I. Fonctionnement et adossement scientifique	57
I.1. Contexte	57
I.2. Organisation et gouvernance.....	57
I.3. Politique de recrutement et de financement des doctorants	58
I.4. Adossement scientifique et socio professionnel	59
I.5. Ouvertures nationale et internationale.....	59
II. Encadrement et formation des doctorants.....	61
II.1. Encadrement des doctorants.....	61

II.2. Formation des doctorants	61
III. Suivi et insertion des docteurs	63
III.1. Dispositifs de suivi	63
III.2. Contribution à l'insertion et valorisation du doctorat	63

Annexes

Annexe 1.1. Effectifs de l'ED	69
Annexe 1.2. Potentiel d'encadrement de l'ED	78
Annexe 1.3. Soutenance, durée des thèses et productions	84
Annexe 1.4. Devenir des diplômés 2010, 2011 et 2012	97
Annexe 1.5. Tableau récapitulatif des effectifs, de l'encadrement et du suivi des doctorants/docteurs	102
Annexe 1.6. Insertion à 3 ans des docteurs	103
Annexe 2.1. Charte des thèses	104
Annexe 2.2. Règlement intérieur de l'école doctorale Augustin Cournot.....	109
Annexe 2.3. Liste des doctorants de l'ED ayant séjourné chez les partenaires de l'école	115
Annexe 2.4. Formations transversales proposées par l'Université de Strasbourg.....	116
Annexe 2.5. Programme de la formation doctorale de l'école supérieure Sant'Anna de Pise.	119
Annexe 2.6. Programme de la formation doctorale 2015/16 de l'ED SJPEG (Université de Lorraine)	121
Annexe 2.7. Programme des Augustin Cournot Doctoral Days 2016 et « Call for papers »	123
Annexe 2.8. Enquêtes ORESIPE 2013 et 2014 sur le devenir des docteurs 2010 et 2011.....	129

Première Partie
Bilan & Autoévaluation
2013-2017

Identification :

- **Intitulé ED** : Ecole Doctorale Augustin Cournot (ED 221)
- **Directeur** : Jocelyn DONZE (Professeur des Universités en Sciences Economiques)
 - Mail : donze@unistra.fr
 - Tél. : 03.68.85.89.66
- **Directeur adjoint** : Christophe GODLEWSKI (Professeur des Universités en Sciences de Gestion)
 - Mail : godlewski@unistra.fr
 - Tél. : 03.68.85.21.21
- **Site Web** : <http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>
- **Domaines et sous-domaines HCERES** : SHS1 Marchés et organisations / SHS1_1 Economie; SHS1_2 Finance, management
- **Etablissement principal** : Université de Strasbourg
- **Liste des unités de recherche rattachées** :

Statut et numéro	Intitulé	Domaine scientifique	Etablissement	Direction
UMR 7522 CNRS	Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA)	SHS	Université de Strasbourg, Université de Lorraine	Prof. Bertrand Koebel
UMR MA 8101	Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement (GESTE)	SHS	Université de Strasbourg	Prof. Rémi Barbier
EA 1347	Humans and management in society (HUMANIS)	SHS	Université de Strasbourg	Prof. Thierry Nobre (avant Juin 2016). Prof. Sébastien Point (après Juin 2016)
EA 3424	Institut de recherches interdisciplinaires sur les sciences et la technologie (IRIST)	SHS	Université de Strasbourg	Prof. Matthias Dörries
EA 2364	Laboratoire de recherche en gestion et économie (LARGE)	SHS	Université de Strasbourg	Prof. Laurent Weill



Bureau
d'économie
théorique
et appliquée
(BETA)
UMR 7522



I. Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

I.1. Contexte

- **Périmètre thématique**

L'école doctorale Augustin Cournot (ED 221) est en charge de la sélection, du suivi et de la formation doctorale des étudiants en thèse en Sciences Economiques, en Sciences de Gestion, et en Analyse Epistémologique (études sociales sur les sciences et les technologies) au sein de l'Université de Strasbourg. Le périmètre thématique de l'école doctorale est donc pluridisciplinaire, même s'il reste principalement centré autour du domaine SHS1 « Marchés et organisations » (principalement SHS1_1 « Economie » et SHS1_2 « Finance, management »). L'école doctorale suit également l'insertion professionnelle de ses docteurs et contribue à la valorisation du doctorat.

Au 15 janvier 2016, l'école doctorale comprenait 96 doctorants inscrits. La cohérence du périmètre thématique et l'appartenance à un réseau étendu de partenaires (Université de Lorraine, Université de Constance, Ecole normale supérieure Sant'Anna de Pise, Centre de Formation Franco-Vietnamien à la Gestion à Hanoi et Ho Chi Minh Ville) permet à l'école doctorale de proposer aux doctorants une offre de formation riche et cohérente et des animations scientifiques de qualité.

En se baptisant de son nom, l'école doctorale a voulu rendre hommage à Augustin Cournot (Gray, 1801 - Paris, 1877). Ce diplômé de l'Ecole Normale Supérieure a fait carrière dans l'administration et l'université et s'est intéressé à l'économie (« Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses », 1838), à l'épistémologie (« Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire », 1861) et à la gestion. Il est considéré comme le père de l'économie mathématique moderne.



Augustin Cournot (1801-1877)

L'école doctorale travaille avec cinq unités de recherche qui lui sont rattachées. En cohérence avec le périmètre global de l'école doctorale, quatre de ces unités de recherche sont orientées vers l'économie et la gestion. La cinquième unité de recherche accueille des chercheurs épistémologues en sciences sociales (sciences et technologies). Ainsi,

- ✓ Le BETA (Bureau d'Economie Théorique et Appliquée) est une unité mixte de recherche (UMR 7522) de l'Université de Strasbourg, de l'Université de Lorraine et du CNRS, qui mène des recherches fondamentales et appliquées en économie et en gestion. Il est dirigé par Bertrand KOEBEL, Professeur des Universités en Sciences Economiques. Au 15 janvier 2016, 40 des 96 doctorants de l'école doctorale (soit près de 42%) faisaient leur doctorat au BETA.

- ✓ Le LARGE (Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie) est une équipe d'accueil (EA 2364) de l'Université de Strasbourg dont la spécialité est la recherche en finance. Il est dirigé par Laurent WEILL, Professeur des Universités en Sciences Economiques. Au 15 janvier 2016, 16 des 96 doctorants de l'école doctorale (soit près de 17%) faisaient leur doctorat au LARGE.
- ✓ HUMANIS est une équipe d'accueil (EA 7308) de l'Université de Strasbourg dont la spécialité est la recherche en management. L'équipe a été dirigée par Thierry NOBRE, Professeur des Universités en Sciences de Gestion avant Juin 2016, puis par Sébastien POINT, Professeur des Universités en Sciences de Gestion. Au 15 janvier 2016, 25 des 96 doctorants de l'école doctorale (soit près de 26%) faisaient leur doctorat à HUMANIS.
- ✓ Le GESTE (Gestion Territoriale de l'Eau et de l'Environnement) est une unité mixte de recherche placée sous la double tutelle de l'école d'ingénieurs ENGEES (École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement) associée à l'Université de Strasbourg depuis Juin 2015 et l'IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture). Le GESTE travaille sur l'environnement et plus particulièrement les ressources en eau. Il est dirigé par Rémy BARBIER, Professeur à l'ENGEES. Au 15 janvier 2016, 5 des 96 doctorants de l'école doctorale (soit près de 5%) faisaient leur doctorat au GESTE.
- ✓ L'IRIST (Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie) est une équipe d'accueil (EA 3424) de l'Université de Strasbourg qui travaille sur les sciences et technologies en société (« *science studies* »). L'équipe est dirigée par Matthias DORRIES, Professeur des Universités en Epistémologie et Histoire des Sciences. Au 15 janvier 2016, 10 des 96 doctorants de l'école doctorale (soit près de 10%) faisaient leur doctorat à l'IRIST.

Chaque laboratoire a développé des compétences qui le placent comme leader sur plusieurs thématiques de recherche bien identifiées. Cela garantit à la fois un encadrement d'excellent niveau des doctorants, la possibilité d'organiser de la formation de pointe et une bonne insertion professionnelle des docteurs dans le secteur public ou le secteur privé. Les unités sont décrites de façon plus détaillée dans la section I.4. portant sur l'adossement scientifique.

L'école doctorale travaille également en étroite relation avec la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Strasbourg (FSEG), l'Ecole de Management de Strasbourg (EM Strasbourg), l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, et l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement car réaliser un doctorant en son sein constitue une voie possible et naturelle ouverte après l'obtention d'un master 2 d'un de ces établissements. L'école doctorale travaille régulièrement avec ces établissements dans l'intérêt des étudiants. L'école doctorale veille cependant à rester ouverte sur l'extérieur : 44 doctorants sont diplômés d'un master (ou diplôme jugé équivalent) extérieur à l'Université de Strasbourg (soit près de 46% de l'effectif).

- **Positionnement**

Liens avec l'Université de Strasbourg et le collège des écoles doctorales

L'école doctorale est l'une des dix écoles doctorales de l'Université de Strasbourg qui est à l'heure actuelle l'université pluridisciplinaire la plus importante en France en nombre d'étudiants (46000 étudiants accueillis chaque année dont 20% d'étudiants étrangers et 2400 doctorants) et de personnels (4600 enseignants chercheurs et personnels et 72 unités de recherche). L'Université de

Strasbourg fait notamment partie de la Ligue des Universités de Recherche Européennes (LERU), une association de 21 universités leaders en recherche qui dispensent une formation de haut niveau s'inscrivant dans un environnement de compétition internationale. Cette appartenance a un impact direct sur la politique suivie par notre école doctorale car la LERU et l'Université de Strasbourg recommandent de considérer le doctorant comme un chercheur à part entière et de lui confier des missions importantes. Cela a conduit l'école doctorale à confier chaque année l'organisation d'une conférence doctorale internationale à une équipe de doctorants de deuxième année, les *Augustin Cournot Doctoral Days* (*cf infra*).

Le collège des écoles doctorales de l'Université de Strasbourg est une structure interne à l'Université qui a été mis en place pour contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'Université en matière de formation doctorale. Le collège assure la coordination et l'harmonisation des activités des écoles doctorales par la mise en commun de certains de leurs outils. Il fixe les règles de fonctionnement, les grandes orientations stratégiques, la formation doctorale transversale, et répartit le nombre de contrats doctoraux et les moyens financiers entre les écoles doctorales. Il centralise les statistiques relatives aux inscriptions et réinscriptions et aux soutenances. Il assure également la veille législative et réglementaire, ce qui a été particulièrement précieux pendant cette période de refonte de l'Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale. En général, le Collège Doctoral se réunit entre 6 fois et 8 fois par année et regroupe l'ensemble des directeurs d'écoles doctorales de l'Université de Strasbourg et les représentants de l'antenne à l'Université de Haute Alsace. Sur ce dernier point, il faut noter que notre école doctorale ne participe pas au contrat de site entre l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute Alsace (UHA). En effet, il n'existe pas d'unité de recherche relevant du champ disciplinaire de notre école doctorale à l'UHA. Si une telle unité venait à être créée, notre école doctorale aurait vocation à l'accueillir.

De 2011 à 2016, l'Université de Strasbourg a en moyenne attribué 6.4 contrats doctoraux « Université » chaque année à l'école doctorale Augustin Cournot. A ces contrats classiques, deux contrats doctoraux internationaux IDEX se sont ajoutés, un en 2013 et un en 2016.¹

Liens avec la région

La région Alsace (à présent intégrée à la nouvelle région « Grand Est ») a une politique active de soutien des écoles doctorales et des unités de recherche en lançant un appel annuel à projets doctoraux. L'objectif de ces projets est de produire des savoirs et connaissances, de favoriser le transfert des résultats vers le secteur économique, de former des doctorants dans une perspective d'insertion professionnelle rapide et de création de nouvelles activités, et d'attirer des jeunes talents. Les projets soumis à la région peuvent revêtir un caractère fondamental et/ou appliqué et doivent s'inscrire dans l'une des 12 thématiques de la Stratégie de Spécialisation Intelligente en Alsace² ou présenter un intérêt particulier au regard des politiques régionales en matière de culture, d'histoire, de patrimoine, d'environnement, et d'Europe. Des interactions importantes existent entre l'école doctorale Augustin Cournot et la région car nos unités de recherche partenaires ont développé des expertises identifiées et utiles à cette dernière. On peut par exemple penser aux études concernant

¹ Le programme des contrats doctoraux internationaux IDEX vise à financer une quinzaine de nouveaux doctorants par an sur l'ensemble des écoles doctorales. La procédure se déroule en deux temps : sélection des projets de recherche puis lancement de la campagne de recrutement et sélection des candidats. Le recrutement des doctorants fait l'objet d'un appel international à candidatures visant à attirer les meilleurs candidats. Pour candidater à l'appel il faut être titulaire d'un Master délivré par un établissement étranger ou avoir intégré un Master de l'Université de Strasbourg en vue d'une inscription en doctorat, à l'issue d'un cursus complet de licence à l'étranger.

² A savoir (i) E-santé, (ii) Nouveaux médicaments, (iii) Robotique d'assistance aux gestes techniques médicaux et chirurgicaux, (iv) Assistance au diagnostic et à l'acte basés sur l'imagerie médicale, (v) Dispositifs médicaux implantables de rupture, (vi) Prévention nutritionnelle, (vii) Bâtiments économes et durables, (viii) Energies renouvelables, (ix) transports durables et services de mobilité, (x) mesurer l'eau pour la gérer, (xi) innover en agriculture et réduire son impact environnemental, (xii) Développer les biens d'équipement et machines-outils destinés aux marchés de l'économie verte.

le rendement économique de l'investissement local ; aux analyses sur la mise en place de systèmes incitatifs aux comportements éco-responsables ; à la gestion des ressources naturelles. Jusque début 2016, Mme Sandrine SPAETER, Professeur des Universités en Sciences Economiques et alors membre du conseil de l'école doctorale a siégé au sein du « comité des sages » qui décide de l'attribution des contrats doctoraux. Mme Anne ROZAN, Professeur à l'ENGEES a pris sa suite.

De 2011 à 2016, la région a en moyenne attribué 1.2 contrats doctoraux « Région » chaque année à l'école doctorale.³

Liens avec le monde industriel et économique

L'école doctorale entretient des rapports étroits avec le monde industriel et économique. Ces rapports, directs ou indirects (au sens où ils ont été développés par les unités de recherche associées à l'école doctorale) comportent différentes dimensions. La première dimension concerne les collaborations sur des programmes de recherche dédiés. Ainsi, des « chaires entreprises » permettent de faciliter la coopération entre les entreprises et l'enseignement supérieur sur une problématique en management ou en économie (finance, marketing, logistique, analyse de la concurrence) et de développer une recherche de haut niveau. Ces dispositifs permettent notamment de financer des doctorants de façon complète ou partielle (notamment missions et séjours). Les chaires auxquelles notre école a apporté son soutien sont répertoriées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Chaires entreprises

INTITULE DE LA CHAIRE	DATE DE CREATION	PARTENAIRES	ACTIONS
CHAIRE DEVELOPPEMENT DURABLE	Mars 2008	18 entreprises / HUMANIS	Subvention pour une thèse (frais de déplacements, achat de matériel, déplacement des membres du jury de thèse).
MANAGEMENT DE LA CREATIVITE	Novembre 2010	SOCOMECA / BETA	Financement de déplacements en colloque, d'ateliers, et d'expériences économiques.
MUTUALISME BANCAIRE	Juin 2011	Caisse d'Epargne / LARGE	Financement d'un contrat doctoral et de bases de données.
SUPPLY CHAIN MANAGEMENT	Novembre 2011	FM Logistik / HUMANIS	Financement d'un contrat doctoral.
LES PME, LEVIER DE CROISSANCE	Avril 2012	AGEFA PME / HUMANIS	Financement d'une thèse, études de terrain.
FINANCE COMPORTEMENTALE	Juin 2012	CCR Asset Management / LARGE	Financement de déplacements en conférence.
MANAGEMENT DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE	Avril 2012	Mazars France / EM	Attribution d'un prix de 500 euros à deux jeunes chercheurs pour leurs recherches.

³ Les contrats attribués par la région sont généralement des financements à 50% complétés par un autre organisme tel l'ADEME par exemple.

La deuxième dimension de nos liens avec le monde industriel et économique concerne les nombreux projets doctoraux – notamment dans le domaine de la gestion – qui sont menés par des salariés désireux de structurer et d’analyser les compétences et les connaissances empiriques qu’ils ont pu acquérir dans l’entreprise au moyen d’un doctorat. Ainsi, en moyenne sur la période 2013-2015, 35,5% des nouveaux inscrits en doctorant dans notre école étaient salariés ou recevaient un traitement. Sur la même période, 4,8% des nouveaux inscrits ont bénéficié d’une convention CIFRE.

La troisième dimension de nos liens relève de la volonté de notre école d’améliorer ses collaborations institutionnelles à travers une meilleure gouvernance. En particulier, nous nous sommes attachés à faciliter l’entrée de représentants du monde socio-économique dans le conseil de l’école doctorale. A l’heure actuelle trois membres ayant ce profil siègent dans le conseil, dont une personne issue du secteur privé.

La quatrième dimension de nos liens se manifeste par l’implication d’intervenants du secteur privé ou d’anciens élèves devenus professionnels aux événements organisés par notre école tels que la journée doctorale annuelle. Ces intervenants sont invités à participer à des tables rondes organisées au cours de notre réunion de rentrée. Ces rencontres permettent de faire bénéficier les doctorants d’expériences de parcours non-académiques, et de les sensibiliser à la valorisation future de leur doctorat. Cela se révèle précieux dans un contexte de raréfaction des postes d’enseignants-chercheurs et de chercheurs.

- **Interactions avec d’autres écoles doctorales**

Depuis plusieurs années, l’école doctorale Augustin Cournot s’est engagée dans une politique ambitieuse de collaborations de long terme avec d’autres écoles doctorales, au plan national et international. Trois programmes d’échange d’envergure sont organisés en coopération avec (i) l’école doctorale des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) de l’Université de Lorraine, (ii) le département d’économie de l’Université de Constance (Allemagne), et (iii) l’institut d’économie de l’école normale supérieure *Sant’Anna* de Pise (Italie).

L’accent est mis sur les fortes complémentarités notamment thématiques existant entre les quatre institutions et la proximité géographique qui favorisent l’existence d’échanges réels, soutenus et stables. Sur la période 2011-2016, les doctorants de l’école doctorale Augustin Cournot ont réalisé un total de 21 séjours dans l’une de ces trois institutions.

Depuis cinq ans, notre école s’est par ailleurs fortement impliquée dans une nouvelle collaboration avec le Centre Franco-Vietnamien de Gestion (CFVG) implanté à Hanoi et Ho Chi Minh Ville au Vietnam.

Nous présentons ici brièvement les quatre programmes ; leurs contenus et les flux sont détaillés dans les sections I.5 et II.2.

Programme avec l’école doctorale des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) de l’Université de Lorraine

En 2015, un programme de partenariat a été lancé avec l’école doctorale des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) de l’Université de Lorraine (direction : Myriam DORAT-DUBAN, Professeur des Universités en Sciences Economiques). L’existence de relations de longue date entre les deux écoles doctorales, leur proximité géographique, et leur appartenance à la nouvelle région « Grand Est » (Alsace, Champagne Ardennes, Lorraine) rend cette coopération

particulièrement justifiée.⁴ Dans le cadre de l'accord, les doctorants de chaque école doctorale peuvent suivre les cours proposés par l'école doctorale partenaire.

Programme avec le département d'économie de l'Université de Constance

Fondé en 2007, ce programme (« collège Franco-Allemand en économie quantitative ») est financé et soutenu par l'université Franco-Allemande à hauteur de près de 20 000 € par an. Il permet de mettre en œuvre une offre de formation spécialisée, internationale et de haut niveau et finance le déplacement et le séjour des étudiants de l'Université de Constance et l'Université de Strasbourg. Il est dirigé par Léo Kaas, Professeur au département d'économie de l'Université de Constance et Bertrand Koebel, Professeur à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Strasbourg. Le programme a été récemment renouvelé en avril 2016 pour une durée de quatre années.

Programme avec l'institut d'économie de l'école supérieure Sant'Anna de Pise

L'école doctorale entretient également des relations étroites et de longue date avec l'Institut d'économie de la *Scuola Superiore Sant'Anna* de Pise. Les doctorants strasbourgeois peuvent assister librement à l'ensemble des cours donnés à l'Institut d'économie de Pise. En général, un doctorant concerné (souvent en cotutelle entre Strasbourg et Pise sans que cela soit toutefois une obligation) reste à Pise pendant six mois ou une année entière, et y suit les cours proposés. Des doctorants de Pise viennent également en séjour d'études à Strasbourg : une quarantaine d'heures de formation leur sont proposées pendant deux semaines à l'automne (programme « Pise à Strasbourg »). Cette formation est également ouverte aux doctorants strasbourgeois qui peuvent s'y inscrire librement.

Programme avec le Centre Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG, Hanoi et Ho Chi Minh Ville)

Notre école doctorale collabore avec le Centre Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG) dans le cadre de son programme doctoral. Le CFVG est une école basée à Hanoi et Ho Chi Minh Ville au Vietnam et le fruit d'un programme de coopération intergouvernementale entre la France et le Vietnam en place depuis 1992. L'école doctorale a participé en 2011 à la création de l'école doctorale du CFVG dans le cadre d'un consortium français regroupant l'ESCP Europe, Paris Dauphine, l'Université Lille Nord de France et l'Université de Strasbourg ainsi que les deux universités d'accueil au Vietnam (l'Université Nationale d'Economie à Hanoi et l'Université d'Economie de Ho Chi Minh Ville). La création de l'école doctorale s'inscrit dans le plan du gouvernement vietnamien de former « 20 000 docteurs à l'horizon 2020 ». Après une année de formation aux méthodologies de recherche en économie et gestion se déroulant au Vietnam, et sanctionnée par un diplôme interuniversitaire, les étudiants vietnamiens candidatent à l'une des quatre écoles doctorales françaises partenaires. Notre école doctorale accueille environ 2 nouveaux doctorants du CFVG par an. La plupart de ces étudiants occupent déjà des postes d'enseignants (« *lecturers* ») au sein d'universités vietnamiennes.

I.2. Organisation et gouvernance

• Composition et modalités de fonctionnement du Conseil de l'école doctorale

Le Conseil est composé de 20 membres, avec une répartition à parts égales entre membres internes (10) et externes (10). Parmi les 10 membres internes, on trouve l'équipe de direction (2 membres), les directeurs des unités de recherche rattachées à l'école doctorale (5 membres), 2 membres

⁴ Il faut noter que l'unité de recherche BETA est associée aux deux écoles doctorales.

permanents et 1 personnel administratif. Parmi les 10 membres externes, 4 sont des doctorants élus par leurs pairs (soit 20% du nombre total des membres du Conseil), et les 6 autres sont, à parts égales, des représentants externes du monde académique (3) et des représentants externes du monde socio-économique (3). La composition du Conseil est donc conforme à l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale.

Au 01/05/2016, la composition du Conseil de l'école doctorale Augustin Cournot était la suivante :

Membres internes (10)

1. Jocelyn DONZE (PU 05, BETA, directeur ED)
2. Christophe GODLEWSKI (PU 06, LARGE, directeur adjoint ED)
3. Rémi BARBIER (PU 19, directeur GESTE)
4. Matthias DORRIES (PU 72, directeur IRIST)
5. Bertrand KOEBEL (PU 05, directeur BETA)
6. Thierry NOBRE (PU 06, directeur HUMANIS)
7. Laurent WEILL (PU 05, directeur LARGE)
8. Julien PENIN (PU 05, BETA)
9. Isabelle BARTH (PU 06, HUMANIS)
10. Danielle GENEVE (Secrétaire de l'école doctorale)

Membres externes (10)

Doctorants (4)

1. Paul-Olivier KLEIN (doctorant)
2. Nuria MORATAL FERRANDO (doctorante)
3. Jean-Loup SOULA (doctorant)
4. Vincent VERGNAT (doctorant)

Représentants du monde académique (3)

5. Leo KAAS (Professeur d'économie, Université de Constance)
6. Jocelyn MARTEL (Professeur de finance, ESSEC)
7. Alessandro NUVOLARI (Professeur associé d'histoire économique, Université de Pise)

Représentants du monde socio-économique (3)

8. Caroline HUCK HIEBEL (Assistante parlementaire, Parlement Européen)
9. Olivier MARTIN (Directeur des relations européennes et internationales, Région Alsace)
10. Samuel MIQUEL (Analyste crédit, Banque Européenne d'Investissement)

Le Conseil est convoqué à l'initiative du directeur ou, à défaut, de son adjoint. La convocation des membres du Conseil doit être effectuée au plus tard sept jours pleins avant le jour fixé pour la réunion et peut être adressée par tout moyen de communication. A l'invitation du directeur de l'école doctorale, ou de son adjoint, d'autres personnes peuvent se joindre au Conseil et y exprimer leur avis, sans prendre part au vote. Le quorum s'apprécie en début de séance. Le Conseil ne peut statuer sur un point inscrit à l'ordre du jour que si au moins la moitié des membres y sont présents. Tout membre interne a la possibilité de se faire représenter par la personne de son choix appartenant à la même unité de recherche, mais ne siégeant pas habituellement en tant que membre du Conseil. Les décisions sont prises à la majorité simple. Seules les personnes présentes

pendant l'intégralité de la séance ont le droit de voter. En cas d'égalité des voix, le directeur a voix prépondérante. Le directeur ou son adjoint peut demander que le vote ait lieu à bulletin secret. Les réunions du Conseil donnent lieu à un procès-verbal qui est transmis à ses membres par tout moyen de communication et qui est soumis à approbation lors de la réunion suivante.

Le Conseil (ou le conseil restreint) se réunit au minimum trois fois par an, conformément à l'arrêté du 7 août 2006, et en pratique environ six à sept fois par an. Le directeur, assisté du directeur adjoint, prépare l'ordre du jour et les dossiers à traiter. Dans l'ordre chronologique d'une année civile, en général, l'ordre du jour porte sur :

- Le bilan de l'année écoulée,
- Le classement des dossiers de candidature à un contrat doctoral Région,
- Le classement des candidats au prix de thèse de l'Université de Strasbourg,
- Le concours contrats doctoraux,
- Les demandes d'inscription, de réinscription et le suivi des thèses,
- Les demandes de financement de déplacements.

A l'occasion du Conseil relatif au bilan de l'année écoulée, l'ordre du jour porte notamment sur les moments forts de la vie de l'école doctorale (comme les *Augustin Cournot Doctoral Days* et la Journée Doctorale, cf. *infra*), les soutenances et les nouvelles inscriptions, ainsi que le budget et le programme de formation doctorale. A cette occasion, une auto-évaluation est également effectuée, en présentant et en discutant les forces et les faiblesses de l'école doctorale, ainsi que les pistes et les propositions de développement des points forts et d'amélioration des points faibles. Un autre objectif important des réunions du Conseil est de rendre compte et de discuter des décisions du Collège Doctoral. Ces débats contribuent à clarifier les objectifs et la politique de l'école doctorale.

En 2015, L'école doctorale a mis en place un règlement intérieur (RI) qui définit les organes de l'école doctorale (direction et conseil), les rôles et les missions de l'école doctorale (rôles des différents acteurs, procédures de sélection des candidats au doctorat, suivi des doctorants, inscriptions et réinscriptions, et la formation doctorale). Ce document est disponible sur le site web de l'école doctorale : <http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/> et reproduit dans l'annexe 2.2.

- **Composition et fonctionnement de l'équipe de direction de l'école doctorale**

La direction de l'école doctorale Augustin Cournot est assurée par Jocelyn DONZE (directeur) et Christophe GODLEWSKI (directeur adjoint) depuis le 1^{er} janvier 2016, suite à une période de transition d'un an et demi (depuis mai 2015) durant laquelle la direction a été assurée par Régis BLAZY, assisté de Jocelyn DONZE et de Christophe GODLEWSKI, afin d'assurer un passage de témoin efficace. Une alternance est prévue à mi-mandat, c.à.d. au 1^{er} janvier 2018, date à partir de laquelle Christophe GODLEWSKI prendra la fonction de directeur et Jocelyn DONZE de directeur adjoint.

Jocelyn DONZE est professeur des universités en sciences économiques depuis septembre 2011 et membre du laboratoire BETA (UMR 7522). Christophe GODLEWSKI est professeur des universités en sciences de gestion depuis septembre 2011 et membre du laboratoire LARGE (EA 2364). Afin d'assurer l'équilibre, il est de tradition dans l'école doctorale que le directeur et le directeur adjoint soient issus de deux unités de recherche différentes.

Le directeur assure le bon fonctionnement de l'école doctorale dans sa gestion quotidienne. Il s'enquiert du suivi des doctorants auprès des directeurs de thèses et des directeurs des unités de recherche, et assure la transmission des informations auprès du Conseil. Il prépare l'ordre du jour des réunions et les dossiers à traiter afin que le Conseil puisse exercer ses missions. Le directeur adjoint

assiste le directeur de l'école doctorale dans l'exercice de ses missions. En cas de divergence entre le directeur et son adjoint, le directeur a voix prépondérante.

Le conseil restreint est composé de l'ensemble des membres du Conseil à l'exception du personnel administratif et des représentants des doctorants. Ce conseil restreint se substitue au Conseil pour trois types de réunions, notamment :

- Le concours contrats doctoraux,
 - Le classement des candidatures à un contrat doctoral Région,
 - Les inscriptions et réinscriptions en thèses.
- **Moyens matériels et humains mis à la disposition de l'école doctorale**

Moyens financiers

Côté recettes, la dotation annuelle allouée par l'Université de Strasbourg et qui s'établit à 4 625 €, versée généralement en deux tranches (80% en début d'année civile et le reliquat à la rentrée universitaire) représente la principale source de financement. L'école doctorale peut également solliciter une rallonge budgétaire sur projet justifié et motivé. Ainsi chaque année une équipe de doctorants en deuxième année assure l'organisation et la gestion des *Augustin Cournot Doctoral Days* – une conférence doctorale internationale animée par notre école depuis plus de dix ans – avec l'aide de la direction de l'école. Le collège doctoral soutient cet événement via une subvention de 2 000 € versée chaque année. L'école doctorale reverse cette somme à l'équipe organisatrice.

Deux éléments de fonctionnement doivent être notés :

- Les frais de soutenance de thèse sont pris en charge par l'Université de Strasbourg (à hauteur de 600 € par soutenance, et 900 € pour une thèse en cotutelle) et par les unités de recherche dont relèvent les doctorants.
- L'université Franco-Allemande apporte un soutien financier à l'école doctorale Cournot et au département d'économie de l'Université de Constance (« collège Franco-Allemand en économie quantitative ») qui représente environ 20 000 € par an. Ce soutien est dédié spécifiquement à deux types de financement : (i) le financement des déplacements et du séjour des étudiants de Strasbourg et de Constance dans l'institution partenaire à hauteur de 600 € par doctorant ; (ii) le financement de *workshops* thématiques qui sont décrits en détail dans la partie II.2.

Côté dépenses, l'école doctorale alloue en moyenne une enveloppe de 1 000 € chaque année – soit plus d'un cinquième de son budget – au financement des déplacements des doctorants (le reliquat, pour chaque mission, étant financé par les unités de recherche). L'école doctorale a mis en œuvre une politique budgétaire qui implique davantage les unités de recherche rattachées pour pallier le niveau relativement limité du budget de l'école et pour pouvoir faire face à ses devoirs et objectifs vis-à-vis des doctorants.

L'école doctorale alloue environ 1 000 € aux *Augustin Cournot Doctoral Days* auxquels s'ajoutent les 2 000 € de subvention accordée par le collège doctoral. Le reste du financement de l'événement provient des unités de recherche rattachées à l'école doctorale (environ 2 500 €) et de sponsors extérieurs (mairie, région, etc.).

La Journée Doctorale de l'école doctorale, organisée annuellement à l'automne, est généralement délocalisée « hors les murs » au Centre Saint Thomas à Strasbourg. Son financement (environ 1 000 € pour la location de la salle et du matériel et les repas) est assuré par l'école doctorale.

Les autres dépenses correspondent à des déplacements, à l'achat de fournitures, à la location de salles, et à des repas notamment lors des journées d'audition.

Moyens humains

L'école doctorale bénéficie d'un personnel administratif (Mme Danielle GENEVE), qui assure par ailleurs la gestion administrative des Masters 2 de la mention Analyse et Politique Economique de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG). Le secrétariat de l'école doctorale est localisé au Pôle Européen de Gestion et d'Economie (PEGE), 61 avenue de la forêt noire à Strasbourg. Cette localisation géographique permet à notre école doctorale d'apporter un soutien administratif de proximité à nos doctorants, la plupart également situés au PEGE. L'école doctorale bénéficie également du soutien du Collège Doctoral (personnel administratif) et de la Direction de la Recherche (agent comptable). Le personnel administratif (Mme Fayza FALLAH) gère les inscriptions et les réinscriptions administratives en thèse ainsi que les soutenances de thèse de nos doctorants au niveau du Collège Doctoral. Le budget est centralisé auprès de Jean-Christophe RUH, responsable du département financement de la recherche de la direction de la recherche. Pour toutes les demandes de bons de commande, situations financières, etc. notre secrétariat est en relation régulière avec M. Luc LANDELLE, le correspondant financier du département financement de la recherche, qui s'occupe de notre suivi budgétaire. Depuis mars 2016, nous recevons de manière automatisée la situation financière hebdomadaire des différentes lignes budgétaires de l'école doctorale.

Le site Web de l'école doctorale est géré en interne par Danielle GENEVE. Les comptes Twitter[®] et LinkedIn[®] de l'école doctorale sont alimentés automatiquement par les « nouvelles » du site Web de l'école doctorale. La direction anime également ces deux comptes sur les réseaux sociaux.

Les doctorants disposent de locaux et du matériel fournis par les unités de recherche rattachées à l'école doctorale. Ces locaux sont situés principalement au Pôle Européen de Gestion et d'Economie (PEGE). L'école doctorale y bénéficie par ailleurs, en fonction des besoins, d'un accès à plusieurs salles équipées (salle EHUD, salle des conseils, etc.) pour la tenue des séminaires doctoraux, les formations doctorales, les réunions du Conseil, les réunions en visio-conférence, etc.

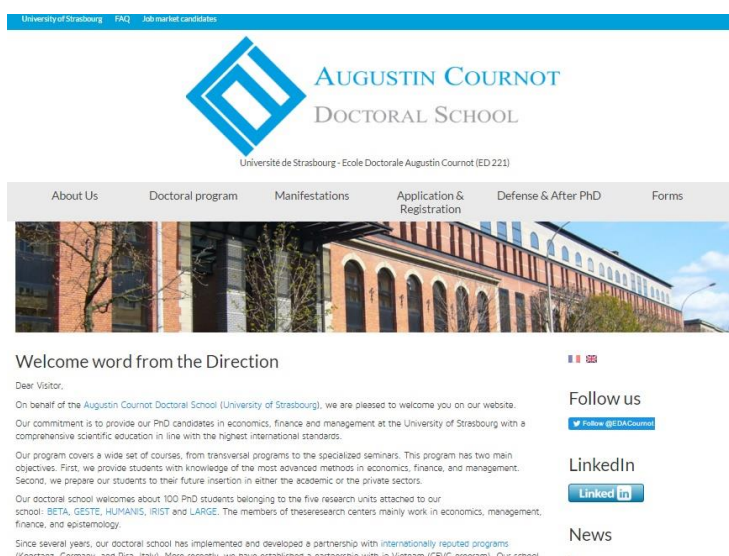
La formation doctorale de l'école doctorale est également soutenue par les composantes (Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, l'Institut d'Etudes Politiques et l'Ecole de Management de Strasbourg) sous différentes formes :

- Intégration de certains cours dispensés dans le cadre de la formation de l'école doctorale dans le service des enseignants-chercheurs,
- Ouverture de cours ciblés en Master 2 aux doctorants qui souhaitent les suivre,
- Mise à disposition de l'école doctorale de cours dispensés par des professeurs invités.

• Communications interne et externe

Depuis la période de transition de directions (mai 2015), le site internet de l'école doctorale Augustin Cournot a été refondu et modernisé (lien : <http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>). Cette opération a été amorcée par un doctorant (Olivier SIMARD CASANOVA) puis reprise et développée par Christophe GODLEWSKI. Désormais, Danielle GENEVE est en charge de l'animation et de la gestion du site Web.

Figure 1 : Site internet de l'ED Augustin Cournot



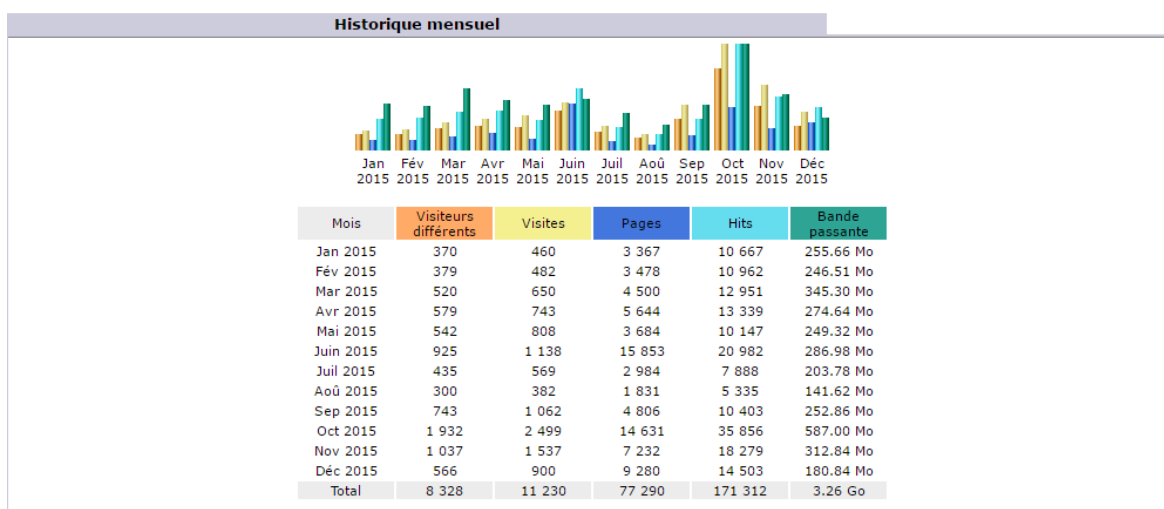
Le site internet de l'école doctorale (voir figure 1) constitue un outil incontournable de communication avec nos doctorants mais également avec l'ensemble de nos parties prenantes (unités de recherche, composantes, etc...) ainsi que les candidats au doctorat. Le site est disponible en deux langues (anglaise et française) pour une meilleure lisibilité à la fois nationale et internationale, notamment vis-à-vis de nos partenaires italiens et allemands, mais également pour informer les candidats externes non francophones. Le site rassemble des informations concernant :

- La présentation de l'école doctorale, sa gouvernance, les unités de recherche rattachées, ses partenaires internationaux, ses doctorants.
- Les formations doctorales (sur site, auprès de nos partenaires : Constance, Pise, Nancy) et des documents utiles (écriture d'articles, préparation d'un rapport d'article, planification de carrière académique, etc.).
- Les manifestations scientifiques (séminaires doctoraux, journée doctorale, *Augustin Cournot Doctoral Days*, soutenances de thèse, etc.).
- Les appels à candidature pour les contrats doctoraux.
- Les modes de financement du doctorant, les modalités de candidature au concours contrat doctoral, et les procédures administratives relatives à l'inscription et la réinscription.
- Les procédures relatives à la soutenance et des informations concernant l'après-thèse (insertion professionnelle notamment).
- Les formulaires administratifs.

En outre, une foire aux questions et une présentation succincte des nouveaux docteurs par année civile sont disponibles sur le site. Des liens vers nos comptes Twitter[®] et LinkedIn[®] sont également accessibles depuis le site.

Comme on peut le voir sur la figure 2 ci-dessous, notre site Web a totalisé plus de 8 000 visiteurs différents sur l'année 2015.

Figure 2 : Trafic internet sur le site web de l'ED Augustin Cournot (2015)



Par ailleurs, l'école doctorale est également présente sur les réseaux sociaux, via un compte Twitter[®] (@EDACournot) et un compte LinkedIn[®] (<http://fr.linkedin.com/in/edacournot>), afin d'accroître la visibilité de l'école doctorale et de diversifier sa politique d'information et de communication interne et externe.

Le compte Twitter[®] (voir figure 3) relève surtout de la communication externe (mais également interne), en relayant les « nouvelles » postées sur le site Web (annonces de formations doctorales, de séminaires doctoraux, de soutenances de thèse, etc...) mais également des informations relatives à des colloques, des universités d'été, des postes et des conseils pratiques sur la rédaction de la thèse ou la préparation d'articles, etc. Il donne une bonne visibilité institutionnelle à notre école doctorale dans le paysage universitaire français.

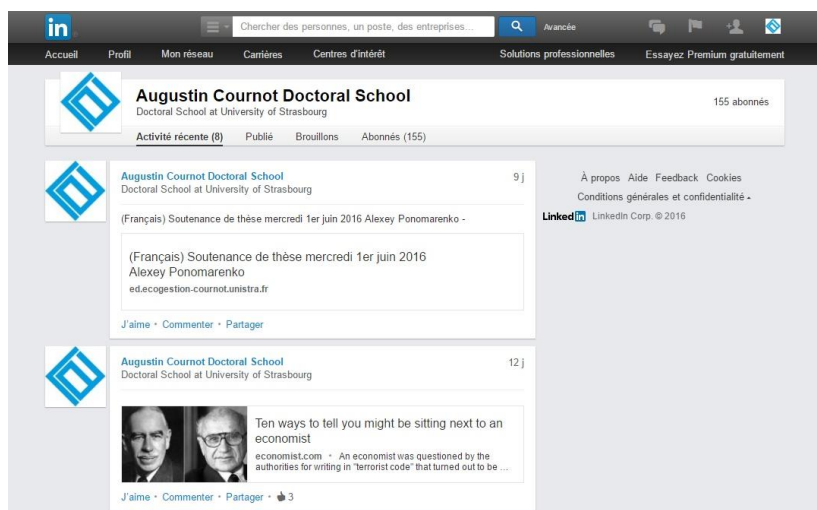
Figure 3 : Compte twitter de l'ED Augustin Cournot



Le compte LinkedIn[®] (voir figure 4) vise davantage à être une vitrine professionnelle pour l'école doctorale. Ce compte permet de développer un réseau de relations avec les doctorants actuels, les enseignants-chercheurs et les docteurs (les *alumni*). Il vise également à attirer des candidats

potentiels au doctorat (notamment des professionnels) et être plus visible auprès des entreprises, recruteurs potentiels des docteurs et également financeurs de contrats CIFRE. Plus de 150 personnes appartiennent au réseau LinkedIn® de l'école doctorale et ont de ce fait accès à nos nouvelles, qui sont régulièrement consultées une trentaine de fois.

Figure 4 : Compte LinkedIn de l'ED Augustin Cournot



Une liste de diffusion, gérée par Danielle GENEVE, regroupant l'ensemble des parties prenantes de l'école doctorale (doctorants, enseignants chercheurs) permet de diffuser toutes les informations utiles : séminaires doctoraux, formations doctorales, informations en provenance du Collège Doctoral, etc. Un tableau d'affichage est également mis à disposition au PEGE (à quelques mètres du bureau de la secrétaire et de la salle Ehud où ont lieu les séminaires doctoraux) pour relayer les informations importantes sur support papier.

La Journée Doctorale annuelle (chaque automne) joue également le rôle de réunion de rentrée et d'information destinée aux doctorants nouvellement inscrits. C'est aussi l'occasion pour les doctorants plus avancés de présenter leurs travaux devant d'autres doctorants et des enseignants-chercheurs. Chaque année, nous organisons aussi une table ronde thématique dont le thème varie (« préparer la qualification CNU » en 2014, « Stratégie de thèse » lors de l'édition 2015, etc.).

Tout au long de l'année, l'école doctorale participe à des réunions d'information et de sensibilisation autour du doctorat, notamment via des soirées d'information organisées par les associations d'étudiants (niveau Master) ou les composantes. Nous avons récemment animé une réunion à destination des étudiants en Master d'Economie de la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion (novembre 2015). Ce fut l'occasion de présenter et de valoriser le doctorat ainsi que de répondre à toutes les questions des étudiants. Les étudiants de Master sont également invités à assister aux séminaires doctoraux (en général un par mois) afin de découvrir une facette importante du travail de thèse, à savoir la présentation de travaux de recherche en séminaire.

Depuis novembre 2015, l'école doctorale a rejoint la Conférence des ED Economie et Gestion qui se veut être un lieu d'échange et de concertation des directeurs des ED en économie et gestion (lien vers site Web : http://www.adum.fr/as/ed/eco/page.pl?page=conference_edEG).

Enfin, de manière ponctuelle, la direction de l'école doctorale Augustin Cournot saisit différentes opportunités pour communiquer sur la thèse et valoriser le doctorat, notamment à l'occasion du salon « *Career Fair* » organisé au PEGE par l'EM Strasbourg. Une communication autour du doctorat est par ailleurs assurée chaque année par deux enseignants-chercheurs membres de l'ED Cournot, à l'IEP Strasbourg dans le cadre des ateliers « Cap vers l'emploi » de l'Institut.

- **Charte des thèses (à joindre au dossier)**

Voir la charte des thèses de l'Université de Strasbourg en annexe 2.1., également disponible sous ce lien : <https://www.unistra.fr/index.php?id=17315>.

I.3. Politique de recrutement et de financement des doctorants

- **Procédures adoptées par l'école doctorale pour le choix des sujets de thèses**

De façon générale, l'école doctorale Augustin Cournot ne propose pas de sujets mais elle est très attentive à la faisabilité du doctorat, à sa durée anticipée, et peut être également amenée à rejeter des sujets qui seraient trop exotiques. L'expérience des directeurs de thèse pressentis en matière d'encadrement (nombre de thèses encadrées, soutenues, abandonnées, etc.) et leur activité scientifique en termes de publications sont prises en considération afin de s'assurer que les sujets proposés s'inscrivent dans une thématique porteuse et qu'ils présentent le plus de garanties possibles sur leur faisabilité. L'objectif étant de s'approcher d'une durée de trois ans pour les étudiants financés par contrat doctoral, nous privilégions les situations dans lesquelles il existe une certaine continuité entre le sujet de mémoire (ou parfois les compétences acquises lors des expériences professionnelles pour les doctorants salariés) et le sujet de thèse. Outre l'objectif en termes de durée, cette continuité permet aussi aux doctorants de réaliser plus rapidement un premier document de travail, ce qui constitue le premier pas vers une publication. Rappelons que les Conseils Nationaux des Universités (CNU), notamment en économie (section 05), demandent de plus en plus qu'un docteur ait publié afin de pouvoir obtenir sa qualification au poste de maître de conférences. Chaque année, notre école doctorale sensibilise les nouveaux doctorants inscrits à cette contrainte.

- **Politique de recrutement et de financement de thèses**

La politique de recrutement et de financement de thèses de l'école doctorale Augustin Cournot repose sur deux grands principes : la qualité du projet doctoral et du candidat ainsi que l'équilibre entre les UR membres de l'école doctorale.

Les principales conditions de recrutement des doctorants sont :

- un directeur de thèse,
- un projet de recherche,
- un financement,

La politique de recrutement dépend du type de financement envisagé :

(i) Pour les thèses financées sur contrat doctoral. L'école doctorale diffuse un appel à candidature via son site Internet (<http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>), son compte LinkedIn[®], son réseau de responsables de masters, et les directeurs de laboratoires rattachés.

Les candidats doivent fournir un dossier (électronique et papier) comprenant :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les relevés de notes du L3, M1 et M2 ;
- Un projet de thèse contresigné par le futur directeur de thèse et mentionnant le laboratoire d'accueil de l'école doctorale, respectant une trame spécifique disponible en ligne (10 pages minimum : positionnement et justification du sujet, méthodologie envisagée, calendrier prévisionnel, solutions de repli, références bibliographiques) ;
- Une lettre de recommandation du futur directeur de thèse et une lettre de soutien du directeur du laboratoire d'accueil ;
- La version définitive du mémoire de recherche est exigée en 2 exemplaires (ou mémoire de Master jugé équivalent).

Les candidats peuvent être préalablement classés par les unités de recherche. Toutefois, au vu des dossiers de candidature et de l'entretien avec chacun des candidats, l'école doctorale dispose de toute latitude pour suivre ou s'écarter de ce classement. Le conseil restreint de l'école doctorale procède à la sélection des candidats à auditionner. Pour procéder à cette sélection, chaque dossier fait l'objet d'un système de double rapport par deux membres du conseil restreint (un rapporteur « interne », membre du laboratoire d'accueil pressenti, et un rapporteur « externe », membre d'un autre laboratoire). L'attribution des dossiers aux rapporteurs est opérée par la direction de l'école doctorale. Chaque rapporteur propose une note (A, B, C) sur les critères de sélection suivants :

- qualité du dossier universitaire,
- qualité et cohérence du projet de thèse,
- soutien du directeur de thèse pressenti,
- contenu du mémoire de recherche.

Les candidats retenus à l'issue du processus sont auditionnés au cours d'un oral ayant lieu généralement début juillet. Chacun dispose de 25 minutes pour défendre son dossier devant les membres du conseil restreint de l'école doctorale. Durant cet oral, le candidat présente son mémoire ainsi que son projet de thèse. Suite à cette présentation, des questions-réponses ont lieu avec les rapporteurs du dossier et l'ensemble du conseil restreint. Durant ce processus, l'avis des directeurs de laboratoires peut être entendu.

A l'issue des auditions, le conseil restreint de l'école doctorale classe les candidats par ordre de mérite en fonction de :

- leur dossier universitaire ;
- leur mémoire ;
- leur projet de thèse ;
- leur prestation orale ;
- l'avis des rapporteurs ;
- l'avis du directeur de thèse pressenti ;
- l'avis du directeur de laboratoire d'accueil.

Le classement final est réalisé à l'aide d'un vote à la majorité simple. Pour le classement, le conseil restreint de l'école doctorale peut tenir compte des performances passées (durées d'encadrement, abandons...) de chaque directeur de thèse HDR et/ou unité de recherche à l'égard des thèses qu'il/elle a encadrées et/ou accueillies et qui ont été financées par contrat doctoral.

(ii) Pour les thèses financées par la Région. Chaque année, la Région offre un volant de contrats doctoraux. L'école doctorale fait un appel à candidature en utilisant les mêmes moyens de communication que pour les contrats doctoraux. Le conseil restreint de l'école doctorale se réunit

pour proposer ensuite un classement en fonction de deux critères : l'excellence du dossier universitaire et la qualité et le potentiel scientifique du projet de thèse, en vérifiant notamment si le sujet relève d'une problématique susceptible d'intéresser la Région. Un système de double rapport par deux membres du conseil restreint (un externe, un interne) est également mis en œuvre.

(iii) Pour les autres financements. Outre la qualité (pertinence académique, faisabilité scientifique, etc.) du projet de thèse et le soutien du futur directeur, le conseil restreint de l'école doctorale privilégie les thèses financées : contrats CIFRE, contrats de recherche, bourses de coopération internationale, bourses Eiffel, bourses régionales et autres bourses, étudiants salariés (emploi stable). Les étudiants candidats à une inscription en doctorat et qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de Master ou Diplôme d'Etudes Approfondies français ou équivalent, notamment les étudiants titulaires de diplômes étrangers (5 années d'études post baccalauréat) sont invités à suivre une procédure de demande d'inscription dérogatoire en doctorat. Dans ce cas, l'école doctorale, à travers son conseil restreint, peut autoriser l'inscription en thèse. Cette dérogation présente un caractère exceptionnel.

L'école doctorale refuse, en règle générale, d'inscrire des doctorants sans source de financement. A titre exceptionnel, si le dossier est excellent, l'école doctorale peut cependant inscrire un candidat au doctorat sans source de financement mais présentant certaines garanties financières minimales. Cette règle prévaut quelle que soit la nature du candidat ou du projet de thèse.

- **Statistiques analysées et commentées sur les financements de thèses**

Tableau 2 : Financement des nouveaux inscrits (2013-2015)

FINANCEMENT	ANNEE							
	cumul		2015		2014		2013	
		%		%		%		%
BOURSE ETRANGERE*	4	6,45%	0	0,00%	2	11,11%	2	10,00%
BOURSE DE MOBILITE	2	3,23%	0	0,00%	0	0,00%	2	10,00%
CDD DOCTORANT**	2	3,23%	0	0,00%	1	5,56%	1	5,00%
CIFRE	3	4,84%	2	8,33%	0	0,00%	1	5,00%
CONTRAT DOCTORAL***	25	40,32%	9	37,50%	7	38,89%	9	45,00%
BOURSE GOUVERNEMENT FRA.	1	1,61%	0	0,00%	1	5,56%	0	0,00%
PARENTS	3	4,84%	1	4,17%	1	5,56%	1	5,00%
SALAIRE	13	20,97%	7	29,17%	5	27,78%	1	5,00%
TRAITEMENT	9	14,52%	5	20,83%	1	5,56%	3	15,00%
TOTAL	62		24		18		20	

* : Burkina Faso, Tunisie, Algérie, Vietnam.

** : ADEME, CEPS/INSTEAD.

*** : dont contrats UniStra, IDEX, Région, ADEME, IRSTEA.

En moyenne, sur la période 2013-2015, 40% des doctorants nouvellement inscrits bénéficient d'un contrat doctoral (Université, Région ou IDEX) et approximativement 19,5% des nouveaux inscrits bénéficient d'autres formes de financement (bourses étrangères/mobilité, CIFRE...). Environ 35,5% des nouveaux inscrits sont salariés ou bénéficient d'un traitement. L'absence de financement est constatée pour une partie résiduelle des nouveaux inscrits (environ 5%), ce qui correspond à un étudiant environ par année.

En règle générale, l'école doctorale obtient entre 5 et 7 contrats doctoraux auprès du Collège Doctoral de l'Université de Strasbourg. Des financements supplémentaires sont régulièrement obtenus par les HDR des UR rattachées à l'école doctorale (IDEX, CIFRE, co-financements ADEME, etc.).

Concernant les candidatures et les attributions des contrats doctoraux « Université » sur la période 2013-2015 :

- 2013 : 11 candidats dont 3 externes, 6 contrats alloués (3 BETA, 1 HUMANIS, 1 IRIST, 1 LARGE)
- 2014 : 15 candidats dont 4 externes, 6 contrats alloués (4 BETA, 1 IRIST, 1 LARGE)
- 2015 : 14 candidats, 7 contrats alloués (3 BETA, 1 GESTE, 1 HUMANIS, 2 LARGE)

I.4. Adossement scientifique

- **Périmètre scientifique des unités de recherche rattachées à l'école doctorale**

L'école doctorale Augustin Cournot couvre principalement les sous-domaines Economie et Finance, Management (SHS1_1 et SHS1_2), domaine disciplinaire Marchés et Organisations (SHS1) du domaine scientifique SHS. Elle rassemble 5 unités de recherche :

- Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (BETA),
- Gestion Territoriale de l'Eau et de l'Environnement (GESTE),
- Humans and Management in Society (HUMANIS),
- Institut de recherches interdisciplinaires sur les sciences et la technologie (IRIST),
- Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE).

Le BETA est une unité mixte de recherche de l'Université de Strasbourg, de l'Université de Lorraine et du CNRS. Il a été créé en 1972, et est associé au CNRS depuis 1985 et est constitué actuellement d'une centaine de membres permanents. Il couvre un éventail d'activités diverses, qui concerne à la fois les aspects fondamentaux et les applications de la recherche en économie et en gestion. Historiquement, il s'est développé autour de plusieurs axes de recherche ancrés dans les théories micro- et macro-économiques et recueille l'héritage d'une longue tradition en histoire de la pensée économique. Il a également développé des thématiques spécifiques comme l'économie de l'innovation, la gestion des technologies et des organisations, l'évaluation des actifs environnementaux, l'étude de la relation formation-emploi et l'économie historique. Le laboratoire est structuré autour de huit domaines thématiques qui sont : (1) routines, communautés, réseau, (2) comportements et marchés, (3) fluctuations, croissance et politiques macro-économiques, (4) économie, gestion et politique de l'innovation, (5) économie de la science et des institutions scientifiques, (6) économie du travail, formation, emploi et politiques sociales, (7) économie du droit, (8) cliométrie et histoire de la pensée économique.

Le GESTE accueille onze cadres scientifiques (dont trois HDR). Il se caractérise par son interdisciplinarité dans le champ des sciences sociales (économie, sociologie, gestion et management public, géographie, sciences politiques) et rassemble des chercheurs reconnus spécialisés en sciences de l'ingénieur / génie urbain. Les recherches visent la production de connaissances nouvelles, ou, dans une logique davantage finalisée, l'aide à la décision et l'évaluation de l'action publique. Elles s'appuient sur une pluralité de méthodes : économie expérimentale, enquêtes sociologiques et psychosociologiques, cartographie, travail sur archives, modélisation, optimisation, analyse multicritères, recherche-action. Les domaines étudiés sont marqués par de forts enjeux sociétaux et environnementaux, généralement ancrés dans des territoires : cycles de l'eau urbaine et des déchets,

ressources en eau et services associés, risques liés à l'eau et impacts sur les milieux naturels ou anthropisés. Le GESTE intervient également dans le cadre de projets de recherche nationaux ou internationaux, ou directement avec des partenaires publics ou privés. L'expertise et le transfert de savoirs et savoir-faire constituent également une composante forte de son identité.

Le laboratoire HUMANIS développe des recherches en sciences de gestion permettant de former des managers et décideurs en allant au-delà de la simple transmission de connaissances et de compétences en ingénierie du management. Le développement personnel, la connaissance de soi, les valeurs d'éthique, de développement durable et de diversité constituent le socle commun de la nouvelle grammaire du management pour les années à venir. Ils sont également les leviers et les garants du développement et de la performance pérenne des organisations. Actuellement, HUMANIS accueille 44 enseignants-chercheurs gestionnaires (8 professeurs des universités, 1 professeur émérite, 7 maîtres de conférences ou assimilés habilités à diriger des recherches, 10 maîtres de conférences, 16 enseignants-chercheurs docteurs, 6 docteurs), 25 doctorants et 3 personnels administratifs. Les axes de recherche sont : la performance du management public et hospitalier ; la responsabilité sociétale des organisations ; et le marketing, l'information et technologies de communication. En 2015, les contributions intellectuelles sont les suivantes : 24 articles CNRS/FNEGE/HCERES, 1 manuel, 5 ouvrages, 1 édition d'ouvrage, 6 chapitres, 6 études de cas, 1 HDR et 2 soutenances de thèse.

Travaillant dans la proximité des sciences exactes et de la médecine, l'IRIST est engagée depuis plus de 40 ans dans une réflexion sur les sciences et technologies en société (STS ou « *science studies* »). Cette réflexion se nourrit, d'une part, d'analyses sociologiques, historiques, philosophiques, et anthropologiques, et d'autre part, d'expériences pratiques et d'études de terrain (portant sur la clinique médicale, les laboratoires scientifiques, les dispositifs de démocratie participative dans le champ des sciences et de technologies). La spécificité de l'IRIST consiste en une véritable interdisciplinarité et une pluralité d'approches qui réunissent et intègrent aussi bien des études sociales que des analyses cognitives et épistémologiques des sciences et des techniques. Dans cette perspective, l'IRIST cherche à éclairer la genèse et la structure des rapports complexes et souvent conflictuels, entre la génération des savoirs et leur mise en société, et traite plus particulièrement de questions comme la circulation sociale de nouvelles connaissances, leur perception, appropriation et gestion, en insistant sur la richesse des discours (scientifiques, politiques, éthiques, artistiques, sociaux, etc.) et le caractère évolutif de la multiplicité de leurs auteurs, qui sont autant d'acteurs reconfigurant sans cesse l'espace des questions légitimes comme celui des procédures adaptées à leur résolution. L'IRIST comprend une dizaine de membres permanents.⁵

Le laboratoire LARGE est le laboratoire de recherche en finance de l'Université de Strasbourg. Il a été créé en 1990. C'est l'un des plus grands laboratoires en finance de France avec 31 enseignants-chercheurs en finance : 17 Professeurs d'Université, 11 Maîtres de Conférences, 3 Enseignants-Chercheurs Contractuels. Il travaille sur l'ensemble des domaines de la finance : finance d'entreprise, finance de marché, économie bancaire, finance publique. Il a obtenu plusieurs contrats de l'ANR et plusieurs contrats de recherche et chaires avec le secteur privé. L'objectif du LARGE est de conjuguer une production scientifique importante sur un plan qualitatif et quantitatif avec des travaux d'expertise pour les acteurs socio-économiques qui alimentent la recherche. Le LARGE a ainsi le souci d'avoir un fort output en termes de publications dans les revues à comité de lecture : une centaine d'articles dans les revues du classement CNRS de 2011 à 2015 (dont 13 publications internationales

⁵ A compter du 1er janvier 2018, le Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie – Archives Henri Poincaré (UMR 7117 CNRS et Université de Lorraine), et l'Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (EA3424) de l'Université de Strasbourg fusionneront. Les recherches antérieurement menées par l'UMR se poursuivront à l'Université de Lorraine, tandis que celles développées par l'IRIST demeureront sur le site de l'Université de Strasbourg. La nouvelle unité prendra provisoirement l'appellation "Archives Henri Poincaré – Philosophie et Recherches sur les Sciences et sur les Technologies (AHP-PRST)". Les doctorants du site de Strasbourg resteront rattachés à l'ED Cournot.

classées catégorie 1 CNRS ou FNEGE). Les points forts du LARGE sont ainsi un positionnement national clair et reconnu, une très forte cohésion thématique, une légitimité scientifique internationale, une reconnaissance en matière d'expertise.

- **Participation des unités de recherche dans le fonctionnement global de l'école doctorale**

Les unités de recherche sont impliquées dans le fonctionnement global de l'école doctorale Augustin Cournot. Nous détaillons, dans un premier temps, les points communs aux unités de recherche, puis dans un deuxième temps, les actions plus spécifiques à chacune d'elles.

Chaque unité de recherche est représentée dans le conseil de l'école doctorale et participe donc au recrutement des doctorants et à leur suivi annuel. En excluant la direction composée d'un membre du BETA (Jocelyn DONZE) et d'un membre du LARGE (Christophe GODLEWSKI), il y a 2 représentants pour le BETA (Bertrand KOEBEL et Julien PENIN), 1 représentant pour le GESTE (Rémy BARBIER), 2 représentants pour HUMANIS (Isabelle BARTH et Thierry NOBRE avant Juin 2016 ; puis Sébastien POINT et Gilles LAMBERT après Juin 2016), 1 représentant pour l'IRIST (Matthias DORRIES), et 1 représentant pour le LARGE (Laurent WEILL).

Les enseignants chercheurs et/ou les chercheurs des différentes unités de recherche sont également impliqués dans le suivi des étudiants en participant à la soutenance de mi-parcours. Celle-ci a lieu au plus tard en début de troisième année et mobilise, outre le directeur de thèse, un autre membre de l'unité ou un membre extérieur.

Par ailleurs l'école doctorale veille à ce que les enseignants-chercheurs et/ou chercheurs de l'ensemble des unités de recherche participent à la formation doctorale interne et soient également présents aux différents événements clefs de l'école doctorale comme la Journée Doctorale ou les *Augustin Cournot Doctoral Days* (ACDD). Ainsi, chaque année une dizaine de membres permanents issus des différents laboratoires sont présents à la journée doctorale. Concernant les ACDD, une vingtaine de seniors sont présents en tant que participants ou discutants des présentations. Les cinq laboratoires contribuent par ailleurs également financièrement aux ACDD.

De façon plus spécifique, le laboratoire BETA est l'organisation-support des accords avec l'Université de Constance à travers le « *Constance-Strasbourg Doctoral Programme in Quantitative Economics* » porté pour Strasbourg par Bertrand KOEBEL (BETA) et financé par l'Université franco-allemande (UFA). Le BETA est également l'organisation support des accords avec l'école supérieure Sant'Anna de Pise. Les deux programmes sont ouverts à tous les doctorants de l'école doctorale.

Le LARGE est également l'organisateur de certains *workshops* dans le cadre de l'Université Franco-Allemande. Par ses relations avec le monde de la finance et les banques centrales, il permet d'attirer vers le doctorat – outre les étudiants de master – des professionnels de la finance et de la banque possédant une excellente connaissance de leur milieu et qui ont déjà souvent plusieurs articles de recherche publiés à leur actif.

Le laboratoire HUMANIS recrute en doctorat des professionnels qui peuvent s'appuyer sur les compétences qu'ils ont développées en entreprise afin de leur donner un éclairage plus formel pendant le doctorat. Le fait d'avoir un nombre important de doctorants salariés (autour de 35.5%) est une des spécificités et des forces de notre école doctorale.

Le laboratoire GESTE est associé à l'école d'ingénieur ENGESS et permet d'amener des ingénieurs vers la formation doctorale.

- **Procédure d'autoévaluation de l'école doctorale**

L'école doctorale Augustin Cournot assure régulièrement son autoévaluation. La dernière en date a été réalisée en mars 2016 et administrée via un sondage effectué sur internet. 54 doctorants ont répondu, soit un taux de réponse de 56%. Les résultats de cette enquête sont présentés et commentés dans la section IV. du bilan.

I.5. Ouvertures nationale et internationale

Une caractéristique essentielle et notable de l'école doctorale Augustin Cournot est son ouverture sur l'extérieur, à la fois en matière de recrutement (doctorants issus de masters extérieurs à l'université, doctorants étrangers) et par les possibilités d'échanges et de séjours dont bénéficient ses doctorants du fait des nombreux partenariats qu'elle a su développer au cours de ces dernières années. L'accent est mis sur les complémentarités et synergies de thématiques avec nos partenaires, ainsi qu'une relative proximité géographique favorisant l'existence d'échanges réels et équilibrés.

- **Proportion de doctorants issus d'un master extérieur, de doctorants étrangers, nombre et gestion des thèses en cotutelles**

Au 15 janvier 2016, sur 96 doctorants inscrits,

- 44 doctorants sont diplômés d'un master (ou diplôme jugé équivalent) extérieur à l'Université de Strasbourg (soit près de 46% de l'effectif).
- 30 doctorants sont diplômés d'un master (ou diplôme jugé équivalent) étranger (soit 31% de l'effectif)
- 42 doctorants sont de nationalité étrangère (soit près de 44% de l'effectif)
- 8 doctorants sont en cotutelle (soit 8.5% de l'effectif)

Ainsi, près de la moitié des doctorants inscrits ont obtenu leur diplôme de master en dehors de l'Université de Strasbourg et près du tiers ont obtenu leur diplôme à l'étranger. L'effectif de nos doctorants est fortement international puisque près de la moitié est de nationalité étrangère.

Environ 8.5% des thèses sont réalisées en cotutelle. Les cotutelles de thèses sont gérées par l'Université de Strasbourg. Elles visent à instaurer et développer une coopération scientifique entre des équipes de recherche françaises et étrangères en favorisant la mobilité des doctorants. Les cotutelles sont en général le fruit d'une coopération institutionnelle préexistante entre les établissements concernés. Les candidats à une préparation de doctorat en cotutelle effectuent leurs travaux sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse dans chacun des deux pays concernés.⁶ L'Université de Strasbourg exige que les doctorants concernés par une cotutelle passent au minimum une année dans le pays partenaire. Sur la période 2013-2015, deux thèses en cotutelle internationale ont été soutenues chaque année.

En cotutelle avec l'Allemagne :

- HIPPE Ralph (directeur : Claude DIEBOLT), « La formation du capital humain en Europe au niveau régional - implications sur la croissance économique », soutenance : 2013

⁶ Chaque cotutelle se déroule dans le cadre d'une convention liant les deux établissements et impliquant le principe de réciprocité. Un modèle de convention de cotutelle en français est obligatoire (disponible sur <https://www.unistra.fr/index.php?id=20076>), les autres exemplaires peuvent être dans la langue du pays partenaire.

- KESSEL Nils (directeur : Christian BONA), « Les effets secondaires de la société de consommation ? Histoire de l'usage des médicaments en Allemagne de l'Ouest, 1950-1980 », soutenance : 2015

En cotutelle avec la Suisse :

- BLECH Caroline (directeur : Ragip EGE), « Travail et responsabilité selon Jean Calvin, une interprétation par le devoir de lieutenance », soutenance : 2015

En cotutelle avec l'Italie :

- PERRIN Faustine (directeur : Claude DIEBOLT), « Gender equality and economic growth in the long-run. A cliometric analysis », soutenance : 2013

En cotutelle avec la Tunisie :

- HANANA Jihène (directrice : Isabelle BARTH), « L'influence du bouche à oreille (eWOM) sur le comportement du consommateur », soutenance : 2014
- LETAIEF Aziza (directeur : Régis BLAZY), « Essais sur le processus de défaillance des entreprises en Tunisie : déterminants, recouvrements et spécificités institutionnelles », soutenance : 2014

Au cours des années 2013, 2014 et 2015, l'école doctorale a reçu respectivement 14, 23 et 7 candidatures étrangères pour une inscription en doctorat. Au cours de ces mêmes années, 3, 4 et 0 candidatures externes (sur 11, 15 et 14 candidatures au total) ont été déposées pour le concours au contrat doctoral Université.

- **Dispositifs d'aide à la mobilité entrante et sortante**

Nos partenaires supports à la mobilité

L'école doctorale Augustin Cournot est insérée dans un réseau dense et dynamique de partenaires. Nous détaillons ce dernier ci-dessous.

1. Université de Constance⁷ : nos relations sont soutenues financièrement par l'Université Franco-Allemande dans le cadre de notre collège doctoral Strasbourg-Constance en « économie quantitative ». Trois événements sont soutenus dans le cadre de cet accord :
 - les séjours de recherche de courte durée (3 à 6 mois) à Constance pour les doctorants strasbourgeois et réciproquement pour les doctorants de Constance ;
 - les séjours de longue durée (12 à 18 mois) et les cotutelles de thèse ;
 - les ateliers de recherche avancés dans la discipline des doctorants.

Les échanges sont équilibrés. Chaque année, une dizaine d'étudiants de Constance et de Strasbourg vont faire un séjour dans l'université partenaire et une vingtaine de doctorants des deux universités participent aux colloques organisés dans le cadre du collège doctoral franco-allemand. L'université franco-allemande finance les déplacements et le séjour des étudiants de Strasbourg et de Constance dans l'institution partenaire à hauteur de 600 € par doctorant.

⁷ Lien vers site web : <http://cms.uni-konstanz.de/wiwi/econdoc/>

2. Université de Pise⁸ : notre formation doctorale est mutualisée avec celle de l'école supérieure Sant'Anna. Nos doctorants ont la possibilité d'y séjourner entre trois et dix-huit mois et de suivre à Pise une formation doctorale intensive. Chaque année, en moyenne entre 2011 et 2015, un doctorant strasbourgeois a effectué un séjour de longue durée à Pise, souvent dans le cadre d'une thèse en cotutelle. Dans le sens inverse, chaque année, environ huit étudiants de Pise viennent également à l'Université de Strasbourg chaque mois de Septembre suivre une partie de la formation doctorale proposée par l'école doctorale Cournot (programme « Pise à Strasbourg »).
3. Centre Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG)⁹ : notre école doctorale est membre d'un consortium d'écoles doctorales françaises (Paris Dauphine, Université de Lille 2, ESCP Europe) ayant en commun la direction de thèses de doctorants vietnamiens. Ce consortium est animé par le Centre franco-Vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG) qui est le premier programme de coopération franco-vietnamienne dans le domaine de l'éducation. Ce programme est supervisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile de France. Outre les directions de thèses liées à ce programme, la participation à un consortium avec des universités et des écoles françaises nous permet de développer nos réseaux de collaboration. En 2015, nous avons consolidé cette activité via la création d'un diplôme interuniversitaire (DIU) entre les membres de ce consortium. Au 15 janvier 2016, quatre doctorants issus du CFVG étaient inscrits en doctorat à l'école doctorale Augustin Cournot.
4. Un partenariat a été lancé en 2015 avec l'école doctorale des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) de l'Université de Lorraine dont la direction est assurée par Myriam DORIAT-DUBAN, Professeur des Universités en Sciences Economiques. Cette nouvelle coopération est particulièrement avantageuse pour les deux écoles étant données leur proximité géographique et la complémentarité des formations qu'elles proposent. Le partenariat donne aux doctorants la possibilité de suivre les cours proposés sur les deux sites. Sur la période 2015-2016, deux doctorants de l'école doctorale Cournot se sont rendus à Nancy, mais les flux sont amenés à grossir à l'avenir.

Sur la période 2011-2016, il y a eu un total de 21 séjours réalisés par les doctorants à l'université de Constance, l'école supérieure de Pise ou l'université de Lorraine. Ils sont synthétisés dans le tableau 3 et détaillés dans l'annexe 2.3.

Tableau 3 : Séjours de doctorants de l'école doctorale chez les partenaires, 2011-2016.

	Ecole supérieure de Pise	Université de Constance	Université de Lorraine	Total
Moins d'un mois	0	4	2	6
De deux à six mois	0	10	0	10
Plus de sept mois	4	1	0	5
Total	4	15	2	21

Au-delà des accords de coopération explicites, certains doctorants bénéficient des contacts liés par leurs directeurs de thèse, et ont effectué des séjours à Bruxelles, Harvard, Mannheim, Montréal, Vienne, Warwick, Luxembourg, etc.

⁸ Lien vers site web : <http://www.phdeconomics.sssup.it/>

⁹ Lien vers site web : <http://www.cfv.org/>

- **Les dispositifs de soutien à la mobilité**

Le financement des déplacements, de l'hébergement et des frais d'inscription des doctorants représente une part importante des dépenses de l'école doctorale. Le budget de l'école doctorale ne permet toutefois pas de financer l'intégralité des demandes soumises. Les unités de recherche complètent donc largement le soutien financier aux doctorants dans leurs frais de déplacements.

Sur les trois dernières années, l'école doctorale a alloué chaque année au moins 1 000 € (soit plus d'un cinquième de son budget annuel) pour cofinancer les déplacements (colloques, *workshops*, université d'été...) d'une dizaine de doctorants par an. Les demandes de soutien financier sont discutées lors des conseils de l'école doctorale. La notoriété des colloques et le profil de la demande entrent dans les critères d'évaluation.

L'Université de Strasbourg attribue également des aides aux unités de recherche pour les déplacements et les frais de séjours des doctorants en cotutelle internationale de thèse. L'objectif consiste à favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers dans des espaces scientifiques et culturels différents et développer les coopérations scientifiques entre les équipes de recherche françaises et étrangères. La demande (sous forme de dossier de candidature) doit être présentée par le directeur de thèse, sous couvert du directeur de l'unité de recherche.

Les doctorants de nos programmes partenaires en séjour à Strasbourg sont accueillis dès leur arrivée par la direction de l'école doctorale qui leur présente le fonctionnement de l'école doctorale, les règles de fonctionnement et les obligations des doctorants. La secrétaire de l'école doctorale, Mme Danielle GENEVE, soutient les doctorants dans leurs démarches administratives (recherche de logement, inscription à la bibliothèque, renseignements divers). Les doctorants sont également accueillis par les doctorants strasbourgeois, qui les renseignent également sur les questions restant en suspens.

Les doctorants en provenance d'autres pays peuvent bénéficier du soutien du Collège Doctoral Européen (CDE) (<http://cde.unistra.fr/>) qui propose aux doctorants en cotutelle de thèse un soutien matériel, culturel et financier. Le CDE de l'Université de Strasbourg soutient des promotions de doctorants faisant leur recherche en codirection ou en cotutelle avec au moins deux directeurs de thèse, l'un à l'Université de Strasbourg et l'autre dans une institution universitaire étrangère. Les doctorants candidats à l'admission au CDE sont sélectionnés par la Commission de la Recherche et bénéficient d'aides spécifiques, notamment financières, et d'une formation doctorale sur l'Europe dispensée en français et en anglais par des spécialistes internationaux.

Le CDE apporte aux doctorants étrangers d'importants soutiens dans les domaines suivants :

- *Logement.* A Strasbourg, les doctorants ont un accès prioritaire à des studios de confort à un prix réduit dans la Résidence du CDE. A l'étranger, en cas de mobilité sur l'autre site de recherche, le CDE participe aux frais d'hébergement.
- *Déplacements.* Des aides à la mobilité entre les deux sites de recherche sont disponibles annuellement, ainsi qu'un soutien financier pour la participation à des écoles d'été.
- *Jury international.* une allocation permet aux doctorants de constituer un jury international pour la soutenance de thèse.
- *Diverses bourses.* les doctorants du CDE bénéficient généralement d'un financement institutionnel (allocations de recherche, bourses...) mais le CDE dispose également d'un petit contingent de bourses attribuées à titre exceptionnel.

Les modalités propres à l'Université de Strasbourg pour accueillir un jeune chercheur étranger sont détaillées sous ce lien : <https://www.unistra.fr/index.php?id=20077>.

L'Université de Strasbourg propose un accompagnement en français des étudiants étrangers. Afin de faciliter l'intégration des étudiants étrangers, l'Université de Strasbourg propose notamment une formation de Français Langue Etrangère (FLE). Celle-ci comprend plusieurs modules :

- *Apprentissage du français* : autoformation guidée en salle multimédia, ateliers de conversation, tandems avec étudiants français à SPIRAL.
- *Programme PALAMEDE* : ce programme vise à aider les étudiants à mieux préparer et réussir les examens écrits et oraux dans leur discipline.
- *Programme d'accompagnement linguistique aux études (linguistic support)* en Centre de Ressources de Langues multimédia (CRL).
- *Formations diverses* : l'Institut International d'Etudes Françaises (IIEF) propose également toutes sortes de formations : linguistiques, culturelles, professionnelles, etc.

I.6. Résumé synthétique des nouvelles actions relatives au fonctionnement et à l'adossement scientifique mises en place depuis la dernière évaluation

- En 2014, mise en conformité du conseil de l'école avec le décret de 2006 et ouverture du conseil au monde professionnel.
- En 2015, mise en place d'un règlement intérieur (voir annexe 2.2).
- En 2015, renforcement de la politique d'information – communication de l'ED :
 - (i) création d'un compte Twitter (92 abonnés au 01/09/2016),
 - (ii) création d'un compte LinkedIn (168 contacts au 01/09/2016),
 - (iii) refonte du site Internet.
- En 2015, mise en place d'un nouvel accord de mutualisation des cours avec l'Université de Lorraine.
- En 2014 et 2015, mise en place d'un Diplôme InterUniversitaire (DIU) en Gestion (« année 0 de thèse ») avec l'Université Paris Dauphine, l'Université de Lille 2, et l'ESCP Europe destiné aux étudiants du Centre de Formation Franco-Vietnamien à la Gestion (CFVG).

II. Encadrement et formation des doctorants

II.1. Encadrement des doctorants

Tableau 4 : Synthèse chiffrée ED Augustin Cournot

Unité de Recherche	Nombre de doctorants	Nombre d'HDR	Soutenances	Durée moyenne des thèses	Taux d'encadrement
BETA	40	39	28	56	1,03
GESTE	5	3	1	47	1,67
HUMANIS	25	16	11	55,6	1,56
IRIST	10	6	4	66	1,67
LARGE	16	19	7	37	0,84
<i>Total EDAC</i>	<i>96</i>	<i>83</i>	<i>51</i>	<i>53,9</i>	<i>1,16</i>

Nombre de doctorants et nombre d'HDR au 15/01/2016. Soutenances et durée moyenne des thèses (en mois) entre 2013 et 2015.

- **Potentiel d'encadrement de l'école doctorale**

Au 15 janvier 2016, le potentiel d'encadrement de l'école doctorale s'élève à 83 HDR (PU, MCF, CR et DR confondus). Près de la moitié de ce potentiel réside au sein du BETA, spécialisée en sciences économiques. Le LARGE et HUMANIS représente chacun environ un quart du potentiel de l'école doctorale, avec des thématiques liées respectivement essentiellement à la finance (finance de marché, finance comportementale, finance d'entreprise, économie bancaire) et aux sciences de gestion (marketing, gestion des ressources humaines, contrôle de gestion, RSE...). Enfin, l'IRIST et le GESTE sont des laboratoires spécialisés dans l'étude des sciences et techniques, et de l'économie et de la gestion de l'environnement respectivement. On observe une forte corrélation entre le nombre de doctorants et d'HDR au sein des UR de l'école doctorale. Le BETA représente près de la moitié du potentiel d'encadrement et des doctorants inscrits, l'autre moitié étant représentée par HUMANIS et LARGE. Ces 3 UR couvrent bien les sous domaines économie et finance, et management du domaine scientifique SHS.

- **Directives de l'école doctorale sur le nombre maximum de doctorants par encadrant, la gestion des co-encadrements, des doctorants salariés, des moniteurs, etc.**

Le règlement intérieur de l'école doctorale Augustin Cournot stipule que le taux d'encadrement maximal en vigueur est actuellement limité à 8 doctorants (professionnels ou non) par directeur de thèse.

Le taux d'encadrement moyen au niveau de l'école doctorale sur la période 2013 à 2015 est de 1,16. Au niveau des UR, il est compris entre 0,84 pour le LARGE et 1,67 au GESTE et à l'IRIST. Ces chiffres apparaissent satisfaisants dans la mesure où ils reflètent un nombre de doctorats par HDR compatible avec un suivi réel et soutenu.

La majorité des co-encadrements (hors cotutelles) se font au sein des unités de recherche rattachées à l'école doctorale.

Une proportion non négligeable des doctorants est salariée, principalement au sein du laboratoire HUMANIS, qui a mis en place depuis 2010 un comité de thèse annuel permettant le suivi et la gestion des doctorants salariés. Ce comité permet d'évaluer l'avancement du travail de thèse sur la base d'un document écrit respectant une grille d'évaluation interne et d'un oral devant un ensemble d'HDR du laboratoire. Suite à cet exercice, le comité décide de soutenir (ou non) la réinscription des doctorants. Une synthèse de chaque comité est transmise à la direction de l'école doctorale.

- **Dispositifs de suivi des doctorants**

Le suivi des doctorants comporte plusieurs dimensions qui sont complémentaires et permettent de détecter d'éventuels problèmes et de les résoudre efficacement, en essayant toujours de privilégier les solutions personnalisées (au cas par cas). A un suivi plutôt administratif qui intervient au moment des réinscriptions viennent s'ajouter un suivi plus scientifique qui s'effectue lors de la soutenance de mi-parcours, lors de présentations aux séminaires doctoraux, et lors de la journée doctorale. Au total, les dispositifs de suivi mis en place par notre école ont permis de résoudre plusieurs situations difficiles et ainsi d'éviter l'abandon de sept thèses sur les quatre dernières années. Par ailleurs, cette action a permis de réduire sensiblement la durée moyenne de préparation du doctorat (*cf. infra*).

Inscription et réinscription

Une **1^{ère} inscription** ne peut être effectuée avant autorisation du conseil restreint de l'école doctorale qui examine le dossier de candidature. La sélection se fait sur dossier, qui doit comprendre les pièces détaillées :

- une lettre de motivation
- un CV détaillé
- un projet de recherche (10 pages minimum : positionnement et justification du sujet, méthodologie envisagée, calendrier prévisionnel, références bibliographiques)
- l'avis motivé du futur directeur de thèse
- lettre de soutien du directeur du laboratoire d'accueil
- les relevés de notes de L3, M1 et M2
- le mémoire de recherche
- un financement (contrat doctoral, convention CIFRE, bourses...)

Au moment des **réinscriptions**, le conseil restreint de l'école doctorale organise le comité de suivi des doctorants chaque année afin d'apprécier l'état d'avancement des travaux des doctorants ayant au moins une année de thèse derrière eux.

Le doctorant doit communiquer au secrétariat de l'école doctorale, au courant du mois de juin, les pièces détaillées :

Réinscription en 2^{ème} année et 3^{ème} année :

1. CV détaillé
2. Etat d'avancement de la thèse validé par le directeur de thèse (10 pages maximum)
3. Avis de réinscription du directeur de thèse
4. Fiche annuelle de suivi de formation

Réinscription en 4^{ème} année et au-delà :

- CV détaillé
- Etat d'avancement de la thèse validé par le directeur de thèse (10 pages maximum)
- Avis de réinscription du directeur de thèse
- Un exemplaire de la thèse (même provisoire)
- Calendrier de soutenance de thèse

Chaque année, les étudiants demandant leur réinscription en doctorat reçoivent une lettre personnalisée leur indiquant leur situation et les échéances souhaitées pour la soutenance. Les étudiants sont donc prévenus en amont et peuvent ainsi revoir leur stratégie de thèse pour envisager une soutenance dans des délais raisonnables. Dans ce processus, les directeurs sont pleinement associés, et peuvent faire l'objet de convocations avec l'étudiant concerné. La pratique nous a confirmé l'efficacité de cette procédure qui a permis de régler nombre de difficultés en amont de la soutenance.

Le fait de demander le travail de thèse déjà réalisé sous forme écrite au moment de la réinscription en 4^{ème} année et au-delà permet d'apprécier le degré d'avancement du doctorant et de lui prodiguer des conseils. Si ces documents ne sont pas transmis, le directeur ou son adjoint peut convoquer le doctorant et son directeur pour obtenir des explications. Au vu de ces informations, le comité de suivi se réunit pour examen et émet un avis sur la réinscription en doctorat.

Soutenance de mi-parcours

A l'exception des doctorants effectuant leur thèse à l'étranger, la 3^{ème} année de doctorat (au plus tard) fait l'objet d'une soutenance de mi-parcours organisée par le directeur de thèse devant un jury composé de deux membres minimum, dont le directeur de thèse. C'est ce dernier qui choisit le(s) autre(s) membre(s) HDR minimum et fixe la date de la soutenance de mi-parcours. Le doctorant présente son bilan avant le 30 juin. Le doctorant remet son document au directeur de thèse (état d'avancement de ses travaux : problématiques, méthodologie, bibliographie) ainsi qu'aux membres du jury. Après la soutenance de mi-parcours, le directeur de thèse complète le formulaire remis par l'école doctorale,¹⁰ émet un avis, avec ses commentaires et recommandations et le transmet au secrétariat de l'école doctorale.

Séminaires doctoraux

Les séminaires doctoraux mensuels sont l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des doctorants dans leur travail de thèse. C'est aussi à cette occasion que l'on peut détecter des difficultés potentielles sur le plan scientifique. Chaque présentation fait l'objet d'une discussion par un discutant senior et un discutant junior. Chaque étudiant inscrit à l'école doctorale Augustin Cournot doit présenter au moins une fois ses travaux en séminaire doctoral.

Résolution des conflits

La direction de l'école doctorale est bien évidemment toujours disponible pour effectuer des entretiens individualisés sur rendez-vous avec les doctorants qui en font la demande. La résolution des conflits implique notamment la réalisation d'entretiens personnalisés entre la direction de l'école doctorale, le doctorant et son encadrant. Il est également possible, dans la mesure du possible afin d'éviter les conflits d'intérêts potentiels, de discuter des difficultés en conseil restreint.

Cet ensemble de procédures (implicites et explicites) vise à assurer au maximum la détection et la gestion précoce des difficultés ainsi que la résolution des conflits. Comme noté précédemment, notre école a pu ainsi éviter plusieurs abandons et relancer le travail de doctorants en difficultés. A l'évidence, la politique de proximité menée par notre école, de taille humaine, a permis de rendre effectif ce travail qui s'inscrit dans la continuité.

Par ailleurs, comme le stipule le règlement intérieur de l'école doctorale, en cas de différend entre un directeur de thèse et son doctorant, la procédure de conciliation prévue par la charte du doctorat de l'Université de Strasbourg doit être suivie.

Mesure de la qualité/efficacité des directions de thèse et prise en compte dans le recrutement

La mesure de la qualité et de l'efficacité de la direction de thèse est prise en compte dans le recrutement des doctorants sur contrat doctoral. En effet, comme le stipule le règlement intérieur de notre école, la procédure du concours pour les contrats doctoraux prévoit que, pour le classement, le conseil restreint de l'école doctorale tient compte des performances passées (durées d'encadrement, abandons, insertion des doctorants...) de chaque directeur de thèse HDR et/ou unité de recherche à l'égard des thèses qu'il/elle a encadrées. Ces informations sont explicitement demandées aux directeurs de thèse potentiels dans le cadre de la procédure du concours contrat doctoral.

¹⁰ Disponible sur http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/?page_id=934&lang=fr

- **Soutenance et durée des thèses**

Trois mois avant la date de soutenance, le directeur de thèse adresse à l'école doctorale la proposition de jury sur un formulaire prévu à cet effet (disponible sur http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/?page_id=934&lang=fr)¹¹. A cette proposition est joint le résumé de thèse en français en vue de sa diffusion dans l'établissement. Le Collège doctoral de site remet au candidat le formulaire d'enregistrement de thèse soutenue (en deux exemplaires) et le contrat d'édition électronique. Six semaines avant la date de soutenance le candidat adresse un exemplaire de sa thèse à chaque rapporteur et chaque membre du jury. Trois semaines avant la date de soutenance le candidat dépose un exemplaire de sa thèse provisoire sur CD au Collège Doctoral de site et communique la date, l'heure et du lieu prévisionnels de soutenance en accord avec le directeur de thèses. Le Collège Doctoral de site vérifie sur un logiciel anti-plagiat le contenu du CD, réceptionne les pré-rapports 15 jours avant la soutenance et prépare le registre et l'avis de présentation de la thèse qui est envoyé à tous les membres du jury. Le doctorant soutient sa thèse au jour dit si les rapports des rapporteurs sont favorables. Deux semaines avant la date de soutenance les rapporteurs adressent leurs rapports au collège doctoral de site au vu desquels l'autorisation de soutenance est donnée par le président sur avis du directeur de l'école doctorale.

La composition du jury de soutenance de thèse prévoit entre 3 à 6 membres. Jusqu'à 8 membres sont autorisés dans le cadre d'une codirection ou cotutelle de thèse. La moitié du jury doit être composée de professeurs ou assimilés. La moitié du jury doit être composée de personnalités extérieures à l'Université et à l'école doctorale du candidat. Les membres invités ne font pas partie du jury. Les membres du jury désignent parmi eux un président qui doit être un professeur ou assimilé (voir arrêté du 15/06/1992). Le directeur de thèse ne peut être choisi comme président.

L'école doctorale Augustin Cournot a pour objectif une durée de thèse égale à trois ans pour les thèses financées par contrats doctoraux. Concernant les doctoraux salariés qui sont par nature soumis à des fortes contraintes du fait de leur activité, un délai informel allant jusqu'à deux années supplémentaires est généralement toléré.

Le tableau 4 montre une certaine hétérogénéité des durées moyennes des thèses, comprises entre 37 et 66 mois, pour une moyenne de 54 mois au niveau de l'école doctorale. Cela s'explique par une plus forte proportion de thèses préparées par des doctorants professionnels (HUMANIS), de thèses sur travaux (LARGE), ainsi que des thèses plus longues à l'IRIST compte tenu des approches d'analyses historiques, philosophiques, sociologiques ou anthropologiques qui y sont développées.

L'école doctorale développe une action de fond afin de réduire la durée moyenne des thèses. Ce travail s'inscrit dans le long terme et nous semble avoir porté ses fruits car notre moyenne est aujourd'hui comparable à la moyenne nationale dans nos sections. Notre objectif est naturellement de surveiller au plus près cette durée pour la réduire au maximum, sans préjudice de la qualité des thèses soutenues. Cette action s'effectue à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, l'école doctorale fait signer à tous ses doctorants (inscrits depuis 2009) une charte précisant que la durée normale de thèse est de 3 ans. A l'exception des doctorants effectuant leur thèse à l'étranger, la 3^e année de doctorat fait l'objet d'une soutenance de mi-parcours organisée par le directeur de thèse devant un jury composé de deux membres minimum (dont le directeur de thèse) qui permet de s'assurer de la bonne avancée du travail.

¹¹ La procédure complète relative à la soutenance de thèse est disponible sur le site web de l'école doctorale Augustin Cournot (http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/?page_id=20&lang=fr).

Ensuite, l'inscription en 4^e année est dérogatoire et l'inscription en 5^e année exceptionnelle (cette règle est assouplie pour les doctorants salariés). Toute demande de réinscription en 4^e ou 5^e année doit être justifiée par un état d'avancement des travaux, une lettre du directeur de thèse et la communication d'un exemplaire provisoire de la thèse. Un entretien individuel peut également compléter l'appréciation du dossier au cas par cas. Pour les dossiers ne présentant pas de garanties d'avancement, le conseil de l'école doctorale peut refuser la réinscription. La gestion des thèses longues se fait notamment à l'occasion du conseil restreint qui procède au suivi des thèses.

Enfin, à un niveau plus décentralisé les unités de recherche et les directeurs de thèse sont fortement incités à améliorer leur politique de suivi. A ce titre, ils constituent un relais précieux en matière de suivi de la durée des thèses.¹² Au 15 janvier 2016, les doctorants actuellement inscrits se répartissaient comme indiqué dans le tableau 5.

Tableau 5 : Répartition des doctorants inscrits au 15/01/2016 selon le nombre d'années de thèse

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année et plus	Total
Nombre d'inscrits	25	18	20	17	12	4	96
Pourcentage	26%	19%	21%	18%	12%	4%	100%

Concernant les autres chiffres clefs, 51 thèses ont été soutenues sur la période 2013-2015. Une majorité de ces soutenances (28) proviennent du plus gros laboratoire (BETA), suivi par HUMANIS et LARGE avec 11 et 7 soutenances respectivement. Ces chiffres sont cohérents avec le nombre de doctorants et d'HDR par UR.

Concernant les abandons, il y en a eu 3 en 2013/14 ; 12 en 2014/15 et 3 en 2015/16. Il s'agit essentiellement de salariés qui ont arrêté la thèse pour des raisons professionnelles, notamment suite à des évolutions de carrière. Ainsi sur les 12 abandons en 2014/15, 7 relèvent de ce cas de figure, ce qui résulte en un nombre d'abandons effectifs moins élevé égal à 5. Au total, depuis 2013, notre action a permis de relancer 7 thèses en difficultés et ainsi éviter leur abandon (toutes ces thèses ont débouché sur une soutenance).

II.2. Formation des doctorants

- **Offre de formation doctorale**

La formation doctorale prend plusieurs formes :

1. Une formation interne à l'école doctorale. L'école doctorale Augustin Cournot propose une formation propre comprenant de la **méthodologie de recherche**, destinée à donner aux doctorants les outils nécessaires pour mener à bien leur projet doctoral ; de **l'approfondissement disciplinaire** destiné à enrichir leurs connaissances dans des domaines à la pointe de la recherche ; et des **enseignements relatifs à l'insertion professionnelle post-doctorat**. Ce dernier type d'enseignement est une nouveauté dans l'école doctorale. Environ 120 heures annuelles de formation spécifique à l'école sont dispensées. Ainsi, 129 heures ont été dispensées pendant l'année universitaire 2014-2015, dont le détail apparaît dans le

¹² L'unité de recherche HUMANIS a par exemple mis en place un comité de suivi des thèses en interne (depuis 2010).

tableau 6 ci-après, et 122 heures ont été dispensées pendant l'année universitaire 2015-2016. En moyenne, chaque module attire entre 5 et 10 doctorants.

2. Une formation transversale pilotée par le Collège Doctoral de l'Université de Strasbourg qui correspond approximativement à un volume de 1 000 heures de cours. Des formations sont proposées sur *i) l'organisation des idées, ii) la mise en forme de la thèse, iii) les bases de données, iv) les outils de veille, v) la communication de sa recherche*. Des formations à certains logiciels comme Endnote ou Zotero (logiciels de gestion bibliographique des références de livres et travaux de recherche), Moodle (plate-forme d'apprentissage en ligne) ou Latex (un traitement de texte scientifique) sont également disponibles. L'ensemble de la formation transversale proposée par l'Université de Strasbourg est listé en annexe 2.4.
3. Une formation relevant des accords de coopération avec l'Université de Lorraine, l'Université de Constance, et l'école supérieure Sant'Anna de Pise. Les programmes de formation sont détaillés en annexe 2.5 et 2.6.

Tableau 6 : Formation interne ED Augustin Cournot, année 2014-2015

(* : formations données dans le cadre du programme « Pise à Strasbourg »)

Types de formation	Intitulé	Intervenants	Durée
Méthodologie et techniques de recherche	Conduite du projet de thèse	R. Blazy, J. Donze, C. Godlewski	2h
	Publicoaching	J. Thépot	6h
	Rédaction et publication de revues de la littérature	A. Hamelin	9h
	La méta-analyse : méthodes et applications	P. Laroche	3h
	Utilisation de Stata	A. François	12h
Approfondissements disciplinaires	Gestion des risques (évaluation, prévention, protection, diversification, transfert)	S. Spaeter	12h
	<i>Complexity Economics</i>	A. Kirman (AMSE)	9h
	Introduction non formalisée à la théorie des jeux	J. Donze	6h
	<i>Experimental Economics*</i>	G. Attanasi	20h
	<i>Theories of the firm, technology impact and strategy*</i>	P. Llerena, C. Guittard	9h
	<i>Economics of intellectual property rights and patents*</i>	J. Pénin, Y. Curci	11h

	<i>Innovation policy and evaluation of research infrastructure*</i>	L. Bach, S. Wolff	6h
	<i>Economics of networks*</i>	R. Cowan, M. Muller, M. Ozman	15h
	<i>Cliometrics*</i>	C. Diebolt	6h
Insertion professionnelle	L'après doctorat : postdoc, carrières dans l'enseignement, carrières dans la recherche.	J. Donze, M. Lefebvre, Phu Nguyen-Van (CNRS), Anne Stenger (INRA)	3h
Total			129h

4. Des ateliers proposés dans le cadre Université Franco-Allemande (UFA) sont également organisés pour permettre aux doctorants de présenter leurs travaux et de suivre des formations portant sur les dernières avancées de la recherche. En moyenne, entre 5 et 10 doctorants de l'école doctorale Cournot assistent à ces différents ateliers. Les thèmes abordés sont synthétisés dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 : Ateliers UFA (2011-2015)

Date et lieu	Thème	Organisateurs
8 au 10. Octobre 2015, Gaienhofen, Allemagne	Workshop Applied Econometrics	R. Brüggemann (KN), B. Koebel (KN) W. Pohlmeier (KN)
7 au 8 Juillet 2015, Université de Strasbourg	Academic Writing	B. Koebel (STR), M. Fischer (KN) G. Kocharkov (KN)
6 au 7 Novembre 2014, Königsfeld, Forêt noire, Allemagne	Banking and Finance	P. Artzner (STR), G. Franke (KN) C. Godlewski (STR), J. Jackwerth (KN) A. Kind (KN), J. Petey (STR) E. Prinz (STR), L. Weill (STR)
2 au 3 Juin 2014, Université de Strasbourg	Dynamic Macroeconomics	R. Boucekkine (Marseille), L. Kaas (KN) F. Dufourt (Marseille), A. Scholl (KN) R. Dos Santos Ferreira (STR)
4 au 19 Juillet 2013 Villa Garbaldi, Castasegna, Suisse	Academic Writing	B. Koebel (KN) J.-E. Sturm (ETH Zürich) H. Ursprung (KN)
24 au 25 Juillet 2013 Université de Constance, Allemagne	Dynamic Macroeconomics	R. Dos Santos Ferreira (STR) F. Dufourt (STR), L. Kaas (KN)
21 au 23 Mars 2012. Königsfeld, Forêt noire, Allemagne	Applied Econometrics	R. Brüggemann (KN), B. Koebel (STR) F. Laisney (STR), W. Pohlmeier (KN)
19 au 20 Mai 2011. Königsfeld, Forêt noire, Allemagne	Banking and Finance	P. Artzner (STR), K.-T. Eisele (STR), G. Franke (KN), C. Godlewski (STR) J. Jackwerth (KN), E. Prinz (STR) J. Petey (STR), R. Roger (STR) L. Weill (STR)
22 au 25 Novembre 2011. Université de Strasbourg	Academic Writing	R. Dos Santos Ferreira (STR), B. Koebel (STR) H. Ursprung (STR)

5. Les modules de formation avancée sont complétés par l'ouverture de quelques modules de niveau Master qui permettent à des doctorants dont le sujet de thèse déborde de leur champ de compétence de bénéficier d'une formation solide. La nature pluridisciplinaire de l'école doctorale rend cette ouverture indispensable et particulièrement utile.

- **Suivi de la formation**

Les doctorants de l'école doctorale Augustin Cournot doivent assister à 120 heures de formation minimum au cours des trois premières années de doctorat. Ils remettent à la fin de chaque année une fiche annuelle de suivi de formation. La remise de cette fiche est un préalable à la réinscription. Elle est disponible sur : http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/?page_id=934&lang=fr), ainsi qu'auprès de notre secrétariat. De même, les doctorants remettent annuellement les feuilles de présence aux modules auxquels ils ont assisté.

- **Animations scientifiques**

L'année universitaire de l'école doctorale est rythmée par trois types d'événements principaux.

Les *séminaires doctoraux* permettent aux doctorants des différents laboratoires de présenter leurs travaux. Chaque présentation donne lieu à une double discussion, réalisée par un rapporteur « junior » suivi par un rapporteur « senior ». L'objectif du séminaire est multiple. En premier lieu, il s'agit souvent de la première occasion de présenter un article de recherche avant d'affronter l'audience d'une conférence plus formelle. Le doctorant a ainsi l'occasion de tester ses arguments auprès d'un public de spécialistes et de non-spécialistes. En deuxième lieu, il s'agit de pouvoir enrichir le travail réalisé en s'appuyant sur les commentaires des deux discutants et de l'audience. En troisième lieu, le séminaire donne lieu à des interactions entre doctorants et renforce leur sentiment d'appartenance à l'école doctorale. En quatrième lieu, le séminaire constitue un instrument de suivi des doctorants et peut, dans certains cas, permettre de rectifier une trajectoire de recherche mal engagée. Le séminaire se tient à un rythme mensuel et accueille une vingtaine de participants.

La *journée doctorale* de novembre constitue la journée de rentrée de l'école. C'est un moment privilégié permettant de réunir les nouveaux doctorants, les plus anciens ainsi que des enseignants-chercheurs. A cette occasion, les nouveaux doctorants sont officiellement accueillis au sein de l'école doctorale et une présentation du doctorat et du fonctionnement de l'école doctorale leur est proposée. Sont également organisées des tables rondes thématiques portant sur la gestion du doctorat, des interventions d'anciens élèves de l'école maintenant salariés des secteurs public et privé portant sur leurs parcours, et des présentations des travaux de recherche de doctorants en fin de thèse. L'objectif recherché est la transmission d'expériences et de bonnes pratiques. La journée accueille chaque année une trentaine de participants.

Les *Augustin Cournot Doctoral Days (ACDD)* sont une conférence internationale annuelle (généralement en avril) organisée par les doctorants de l'école doctorale à destination de doctorants en économie, finance et management provenant d'autres universités. Un comité scientifique assure le processus de sélection des communications. Les travaux acceptés sont ensuite présentés par les doctorants dans des sessions parallèles et chaque communication est discutée par un enseignant-chercheur sénior de l'école doctorale. Les doctorants de l'école doctorale ont l'opportunité de présenter leurs travaux sous forme de posters. Chaque année deux *keynote speakers* reconnus sont invités.¹³ Depuis plus de dix ans, la conférence ACDD a gagné sa réputation en France et à l'étranger. Des *keynote speakers* d'excellente réputation viennent y présenter leurs travaux à l'instar de :

- Jean-Charles Rochet (Université de Zurich), Marie-Claire Villeval (Université de Lyon) lors de l'édition 2016.
- Louis Eeckhoudt (IESEG) and Liêm Hoang-Ngoc (Université Paris I Panthéon Sorbonne) lors de l'édition 2015.

¹³ Site Internet : <http://www.acdd-conference.org/>

- Pierre Cahuc (École Polytechnique) et Sophie Moinas (TSE) lors de l'édition 2014.
- François Salanié (TSE) et Philippe Mahenc (Université Montpellier 1) lors de l'édition 2013.

Une remise des prix récompensant les meilleures présentations est organisée à la mairie de Strasbourg à l'invitation du vice-président de l'Euro métropole chargé de l'enseignement supérieur, du plan Campus, de la recherche. Chaque année la conférence attire environ quatre-vingt participants. Le « *call for papers* » de l'édition 2016 et le programme de l'édition 2016 sont présentés en annexe 2.7.

II.3. Résumé synthétique des nouvelles actions relatives à l'encadrement et la formation des doctorants mises en place depuis la dernière évaluation

- Maintien d'un fort volume horaire de formations spécifiques à l'école. Plus de 120 heures sont prodiguées annuellement.
- En 2014 et 2015, mise en place de nouveaux modules de formation spécifiquement orientés vers l'insertion professionnelle.
- Renforcement des échanges d'étudiants avec les partenaires : début 2016, environ un étudiant sur trois inscrit à l'école doctorale Augustin Cournot a suivi une formation (ou un workshop) chez un partenaire de l'école doctorale.

III. Suivi et insertion des docteurs

III.1. Dispositifs de suivi

- **Dispositifs mis en place par l'école doctorale (ou une autre structure) pour assurer le suivi de l'insertion de ses docteurs**

Le suivi de l'insertion de nos docteurs est une priorité de l'ensemble des écoles doctorales de l'Université de Strasbourg. Pour cela nous disposons de plusieurs outils de suivi assuré par :

- le Collège Doctoral de Site,
 - le Secrétariat de l'école doctorale Augustin Cournot,
 - l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (l'ORESIPÉ) qui est en charge des enquêtes et des statistiques sur le devenir des étudiants (et notamment des doctorants) et leur parcours universitaire.
- **Résultats d'insertion des docteurs trois ans après la soutenance de thèse (catégories professionnelles occupées et évolution des données, cf. tableau disponible sur le site du HCERES).**

Sur la période de référence 2010-2012, l'école doctorale Augustin Cournot a diplômé 42 docteurs (12 en 2010, 14 en 2011, 16 en 2012). Parmi ces 42 docteurs, seuls 2 sont en situation inconnue actuellement en ce qui concerne leur insertion professionnelle (non réponse). Le taux de réponse est ainsi de 95%. A noter que le travail de recensement remarquable réalisé par le collège doctoral de site a été complété à la marge par des informations provenant des comptes LinkedIn associés à l'école.

L'insertion professionnelle de nos docteurs trois ans après leur soutenance est très bonne avec 81% des docteurs ayant un emploi, à savoir 55% dans le secteur public, et 26% dans le privé. 19% sont dans une autre situation, en recherche d'emploi, ou en situation inconnue.

La répartition par année et catégorie professionnelle agrégée est présentée dans la figure 5. Entre 40% (2012) et 70% (2011) de nos docteurs trouvent un emploi dans le secteur public. Environ 30% de nos docteurs trouvent un emploi dans le secteur privé. En 2012, on constate un effet de substitution entre les emplois publics et privés.

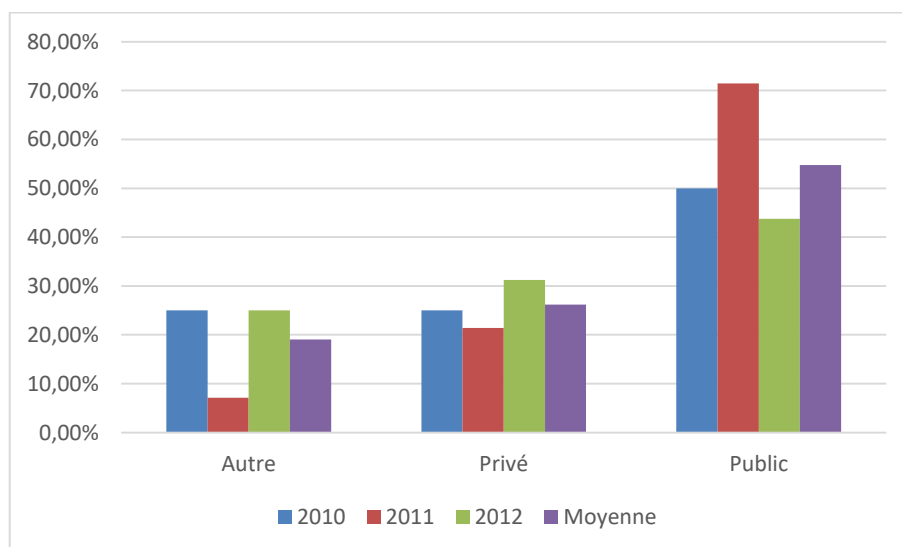


Figure 5 Devenir des docteurs 2010-2012 à 3 ans après la soutenance par catégorie professionnelle agrégée

Autres : Autres situations, En recherche d'emploi, Situation inconnue

Privé : Emplois à durée déterminée (dans le secteur privé dans une autre catégorie, dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur ou autre poste ayant requis un doctorat) ; Emplois permanents (dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales, dans le secteur privé sur un autre type d'emploi)

Public : Titulaires de la fonction publique (dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.), en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche, en qualité d'enseignants dans le 1er ou le 2nd degré) ; Agents contractuels dans le secteur public

La répartition par grande catégorie professionnelle est fournie dans la figure 6. Globalement, près de la moitié de nos docteurs sont titulaires dans la fonction publique (47,62%) trois ans après leur soutenance tandis que plus d'un sur cinq occupe un emploi permanent dans le secteur privé (21,42%). Cependant, on constate une évolution à la baisse de ce type d'emploi au profit d'emplois de contractuels ou d'emplois à durée déterminée. Le contexte économique peut expliquer cette tendance récente.

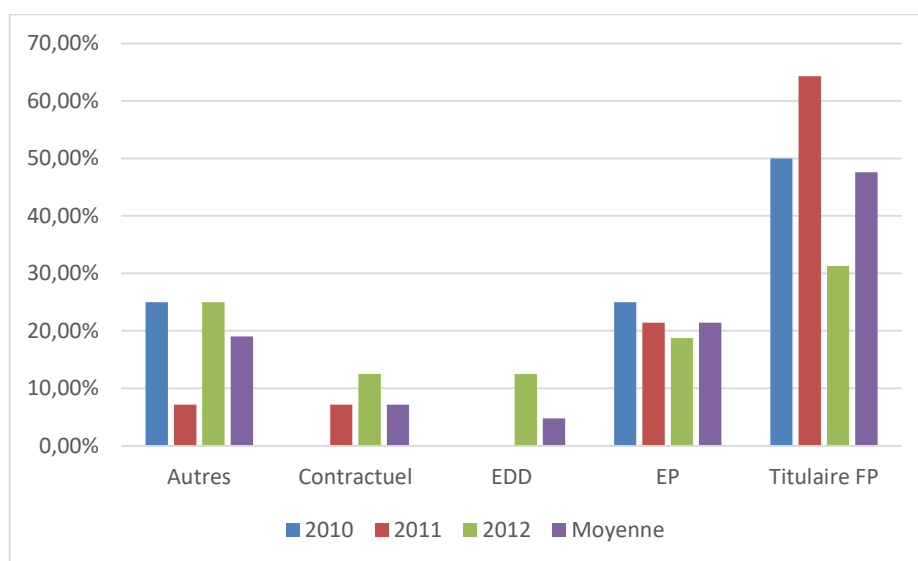


Figure 6 Devenir des docteurs 2010-2012 à 3 ans après la soutenance par grandes catégories professionnelles

Autres : Autres situations, En recherche d'emploi, Situation inconnue

Contractuel : Agents contractuels dans le secteur public

EDD : Emplois à durée déterminée (dans le secteur privé dans une autre catégorie, dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur ou autre poste ayant requis un doctorat)

EP : Emplois permanents (dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales, dans le secteur privé sur un autre type d'emploi)

Titulaire FP : Titulaires de la fonction publique (dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.), en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche, en qualité d'enseignants dans le 1^{er} ou le 2nd degré)

La répartition selon la nomenclature HCERES est fournie dans la figure 7. Entre 2010 et 2012, on constate qu'au sein de la catégorie « Titulaires de la fonction publique », la majorité des anciens docteurs (26,19%) sont titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche, 16,67% sont titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.) et moins de 5% sont titulaires de la fonction publique en qualité d'enseignants dans le 1^{er} ou le 2nd degré. Dans la catégorie « Emplois permanents dans le secteur privé », la répartition est quasiment équilibrée entre les chercheurs, ingénieurs, chefs d'entreprise, professions libérales (9,52%) et les autres types d'emploi (11,90%). Les contractuels dans le secteur public représentent près de 7%, soit autant que les « autres situations » ou la catégorie « en recherche d'emploi ». On remarque que les emplois de titulaires de la fonction publique et les emplois permanents représentent la majorité des emplois de nos docteurs.

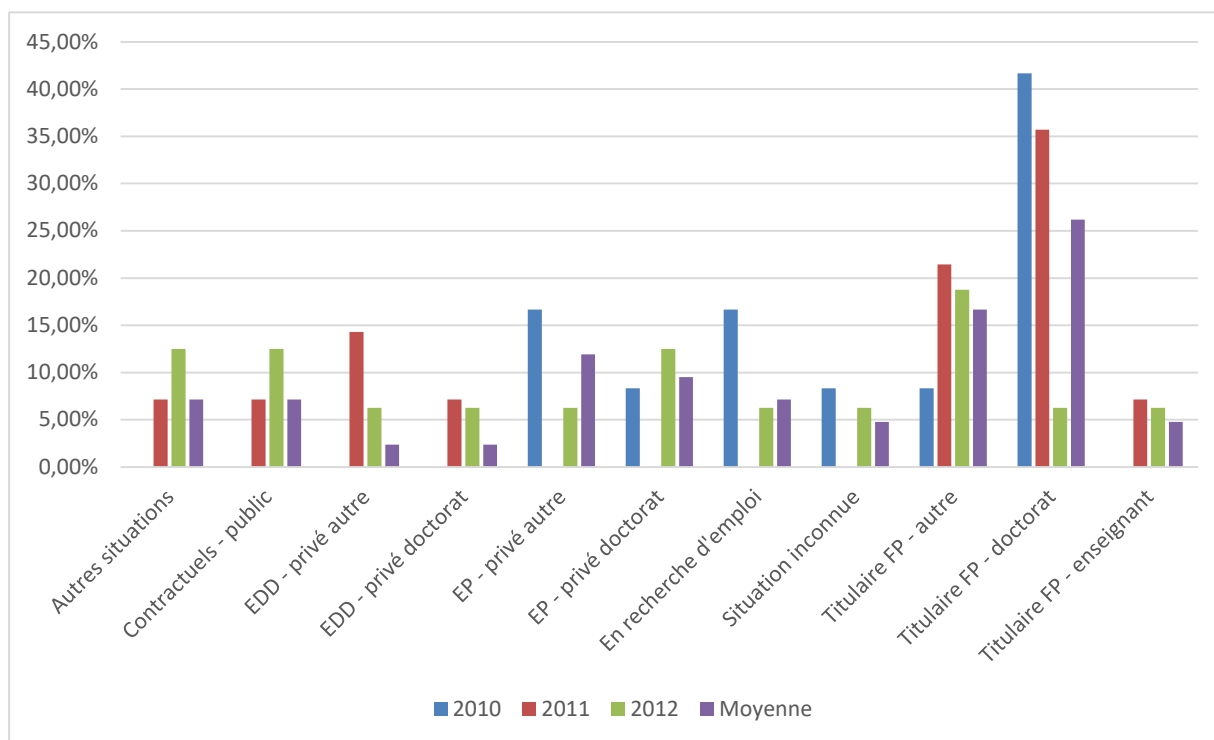


Figure 7 Devenir des docteurs 2010-2012 à 3 ans après la soutenance selon la nomenclature HCERES

Contractuels - public : Agents contractuels dans le secteur public

EDD – privé autre : Emplois à durée déterminée dans le secteur privé dans une autre catégorie

EDD – privé doctorat : Emplois à durée déterminée dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur ou autre poste ayant requis un doctorat

EP – privé autre : Emplois permanents dans le secteur privé sur un autre type d'emploi

EP – privé doctorat : Emplois permanents dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales

Titulaire FP - autre : Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)

Titulaire FP – doctorat : Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche

Titulaire FP – enseignant : Titulaires de la fonction publique en qualité d'enseignants dans le 1er ou le 2nd degré

Enquête ORESIPE. L'enquête de L'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (ORESIPE) permet de compléter l'analyse précédente. Ses résultats sont disponibles pour les docteurs 2010 et 2011 seulement. Les enquêtes ont été réalisées en 2014 et 2013. Les deux enquêtes sont reproduites en annexe 2.8.

Pour les docteurs 2011, 7 des 14 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 50%. 6 parmi les 7 ont été qualifiés par le CNU et les 7 docteurs avaient un emploi en 2014. Pour 5 d'entre eux/elles, le doctorat était déterminant dans l'obtention de l'emploi. 6 docteurs étaient employés dans la fonction publique, principalement en qualité d'enseignant-chercheur. Le niveau de satisfaction des répondants concernant divers aspects de l'emploi occupé était globalement satisfaisant, surtout en matière de perspectives de carrière et de missions.

Pour les docteurs 2010, 9 sur les 12 diplômés ont répondu (taux de réponse de 75%). 6 occupaient un emploi en 2013 et 5 avaient obtenu la qualification du CNU. Pour 5 d'entre eux/elles, posséder un doctorat avait été déterminant dans l'obtention de l'emploi. 4 docteurs étaient employés dans la

fonction publique, principalement en qualité d'enseignant-chercheur et 2 autres travaillaient dans une entreprise publique ou privée. Le niveau de satisfaction des répondants concernant divers aspects de l'emploi occupé était globalement satisfaisant.

III.2. Contribution à l'insertion et valorisation du doctorat

- **Exploitation et analyse des données, diffusion des résultats, prise en compte dans le fonctionnement global de l'école doctorale (choix des sujets de thèse, de l'offre de formations doctorales, etc.)**

Les résultats des enquêtes apparaissent sur le site Web de l'école doctorale afin d'informer les doctorants sur leurs possibilités d'insertion.

L'analyse des données montre notamment que le nombre de docteurs trouvant des emplois dans la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche a tendance à diminuer, ce qui est vraisemblablement une conséquence d'une relative raréfaction de ce type d'emplois. Cette évolution nous a conduit à mettre en œuvre ou à renforcer tout un ensemble d'actions visant à optimiser et diversifier les possibilités d'insertion professionnelle de nos futurs docteurs.

Ainsi, récemment, l'école doctorale a participé à une formation DocPro (<http://www.mydocpro.org/fr>) organisée au Collège Doctoral et animée par ABG Intelligence. Il s'agit d'une plateforme de valorisation des compétences des doctorants, docteurs, UR et ED. L'idée consiste à rapprocher la recherche et les entreprises par le biais d'un référentiel détaillé de compétences (24 au total sur 3 phases) et la possibilité de créer des profils en ligne (individuels ou institutionnels).

L'école doctorale a également fait le choix de renforcer les activités et les formations qui sont mises en œuvre pour valoriser le doctorat et favoriser l'insertion professionnelle des docteurs. Celles-ci sont décrites dans le paragraphe suivant.

- **Actions mises en œuvre par l'école doctorale (ou une autre structure) pour favoriser l'insertion de ses futurs diplômés et valorisation du doctorat**

Actions menées au niveau de l'école doctorale

A l'occasion de la Journée Doctorale annuelle (automne), une table ronde thématique est organisée, généralement orientée sur les thèmes de la valorisation du doctorat et de l'insertion professionnelle. Des diplômés de l'école doctorale interviennent afin de décrire leur intégration dans le monde professionnel. Lors de l'édition 2015 de la Journée Doctorale, une table ronde (animée par Régis BLAZY, Jocelyn DONZE et Christophe GODLEWSKI) avait pour thème « Stratégie de thèse ».

Dans le cadre de la formation interne à l'école doctorale, des interventions spécifiques sont dédiées à l'après thèse et donc à l'insertion professionnelle. Un module de 3h intitulé « *L'après doctorat : postdoc, carrières dans l'enseignement, carrières dans la recherche* » a été animé par Jocelyn DONZE, Mathieu LEFEBVRE, Phu NGUYEN VAN et Anne STENGER en 2015. Le module a été particulièrement apprécié des étudiants en permettant de confronter les points de vue de deux enseignants chercheurs, d'un chercheur CNRS et d'un chercheur LEF-INRA.

Nos doctorants bénéficient également du soutien de l'Université Franco-Allemande (UFA) pour faciliter leur intégration dans le monde professionnel. Celle-ci organise en partenariat avec

l'Association Bernard Gregory (ABG) un projet commun destiné à promouvoir et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes docteurs en France ainsi qu'en Allemagne¹⁴. Ce projet propose aux entreprises et aux jeunes docteurs un site d'offres d'emploi ainsi qu'une CV-thèque de dimension internationale et pluridisciplinaire. La mission « ABG-UFA » accompagne les jeunes docteurs dans l'élaboration de leur projet professionnel et les prépare à l'après-thèse grâce à des programmes de formation spécifiques.

Notre école doctorale participe régulièrement à des réunions d'information et de sensibilisation autour du doctorat, notamment via des soirées d'information organisées par les associations d'étudiants (niveau Master) ou les composantes. En novembre 2015, une réunion à destination des étudiants en Master d'Economie de la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion a été animée par la direction de l'école doctorale. De manière ponctuelle, la direction de l'école doctorale saisit différentes opportunités pour communiquer sur la thèse, valoriser le doctorat et favoriser l'insertion professionnelle des docteurs, notamment à l'occasion de la *Career Fair* organisée par l'EM Strasbourg. L'IEP Strasbourg participe également à cette sensibilisation autour du doctorat, à travers un atelier « Cap vers l'emploi » à destination des étudiants inscrits à l'Institut.

Enfin, l'école doctorale s'efforce de fournir toutes les informations utiles à l'insertion professionnelle de ses docteurs via son site web, via la page « Après la thèse » (lien : http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/?page_id=1333&lang=fr). La présence de l'école doctorale sur le réseau LinkedIn (<http://fr.linkedin.com/in/edacournot>) a également pour vocation de valoriser le doctorat et de développer l'insertion professionnelle des docteurs.

Actions menées au niveau du Collège Doctoral ou de l'Université de Strasbourg

Le Collège Doctoral met en place des formations d'ouverture professionnelle ouvertes à tous les doctorants. Outre les formations transversales (outils : langues, technologies de l'information et de la communication, etc. et communication et formation : orale et écrite, enseignement et pédagogie, médiation et diffusion de l'information scientifique et technique), un volet entier est dédié à la connaissance du milieu professionnel et au projet professionnel personnel. Ce volet est divisé en deux domaines¹⁵ :

- Définition du projet professionnel - optimisation de la recherche d'emploi
- Environnement socio-économique - valorisation des compétences et potentiel d'innovation

Le premier domaine propose les modules suivants :

- Valoriser mes compétences
- Le réseau et les réseaux sociaux pour dynamiser sa recherche d'emploi et mieux piloter sa carrière professionnelle
- Enjeux et métiers de l'innovation dans l'entreprise
- Sensibilisation à la création d'entreprise ou la thèse vue sous l'angle de l'entrepreneuriat
- Processus de recrutement en entreprise
- Organisation des entreprises
- Le métier de chef de projet
- Le recrutement dans la recherche académique : Maître de conférences dans l'enseignement supérieur/chercheur dans un organisme de recherche.

¹⁴ Voir <http://www.dfh-ufa.org/fr/recherche/abg/abg-ufa-qui-sommes-nous/> pour plus de détails.

¹⁵ Voir <http://www.unistra.fr/index.php?id=17333#c91226> pour plus de détails.

Le second domaine propose les modules suivants :

- Doctoriales d'Alsace
- Valorisation des compétences, un nouveau chapitre de la thèse
- Rencontres avec les entreprises (forum, Antipasti, petits déjs...)
- Propriété industrielle : protéger par le brevet
- Propriété littéraire et artistique : protéger les innovations non brevetables / les créations
- UE d'ouverture professionnelle.

L'Espace Avenir de l'Université de Strasbourg assure le programme de valorisation des compétences¹⁶. Ce programme s'adresse aux doctorants de toutes les disciplines en fin de thèse, quelle que soit la carrière envisagée. L'objectif de ce programme est de permettre de préparer la mobilité professionnelle des doctorants en faisant le point sur leurs compétences et leur projet professionnel. Ils sont accompagnés et encadrés dans ce travail de bilan par des mentors/consultants en ressources humaines extérieurs au système académique de la recherche ayant une bonne connaissance de l'organisation des entreprises et des pratiques de recrutement. L'idée du programme consiste à valoriser la préparation du doctorat comme une première expérience professionnelle de gestion de projet, ce qui implique notamment de :

- savoir présenter son projet de recherche et ses compétences en langage non académique
- analyser sa thèse dans une optique de projet professionnel
- identifier et valoriser l'ensemble des compétences, y compris transversales, développées au cours du doctorat
- préciser / élargir les perspectives professionnelles envisagées
- aborder les futurs entretiens d'embauche avec confiance.

Par ailleurs, l'Espace Avenir propose également des modules de professionnalisation et du conseil individuel. Ces modules portent notamment sur le processus de recrutement, la place des docteurs dans l'innovation, ou la création d'entreprises. Le conseil individuel permet d'analyser et de cibler le marché du travail, identifier ses compétences, valoriser l'expérience doctorale, optimiser la communication, et préparer sa candidature. Des liens utiles pour la poursuite de carrière sont également mis à disposition sur le site internet de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/index.php?id=17075> et <http://www.unistra.fr/index.php?id=17082>.

Les Doctoriales d'Alsace[®] sont un séminaire résidentiel dans un environnement type colloque avec des conditions de travail et d'encadrement optimales¹⁷. Il s'adresse à tous les doctorants quel que soit leur domaine de spécialité dès la 2ème année du doctorat. L'objectif des Doctoriales[®] est multiple : favoriser un rapprochement entre les futurs docteurs et le monde économique, valoriser le potentiel professionnel des docteurs et l'expérience doctorale, permettre aux doctorants d'élargir leurs perspectives de carrière. Les doctorants sont amenés à :

- pratiquer le travail en équipe pluridisciplinaire et la gestion de projet,
- explorer leur potentiel d'innovation et de créativité,
- échanger avec des acteurs socio-économiques et analyser cette expérience,
- valoriser leurs compétences et prendre conscience de leurs potentialités,
- communiquer sur leurs travaux.

¹⁶ Voir <http://www.unistra.fr/index.php?id=17081> pour plus de détails.

¹⁷ Voir <http://www.unistra.fr/index.php?id=doctoriales> pour plus de détails.

III.3. Résumé synthétique des nouvelles actions relatives à l'insertion mises en place depuis la dernière évaluation

- Renforcement de la politique de sensibilisation des doctorants et docteurs aux différents métiers du public, péri-public et privé post doctorat.
- Volonté de davantage impliquer les alumni lors des différents événements organisés par l'école doctorale en vue de transmettre les savoirs faire et savoirs être aux doctorants.
- Présence sur des salons afin de communiquer sur le doctorat, à l'instar du *Career Fair* organisé par l'Ecole de Management de Strasbourg.

IV. Résultats de l'enquête administrée en 2016 auprès des doctorants

L'enquête a été réalisée en Mars 2016 et administrée via un sondage réalisé sur internet. 54 doctorants de l'école doctorale Augustin Cournot sur 96 inscrits ont répondu, soit un taux de réponse de 56%. La comparaison de la figure 8 et des tableaux 2 et 5 montre que l'enquête est représentative en ce qui concerne les durées de thèse, mais qu'elle sous-représente légèrement les doctorants qui ne sont pas financés par contrat (33.33% dans l'enquête, 40.5% dans l'école doctorale).

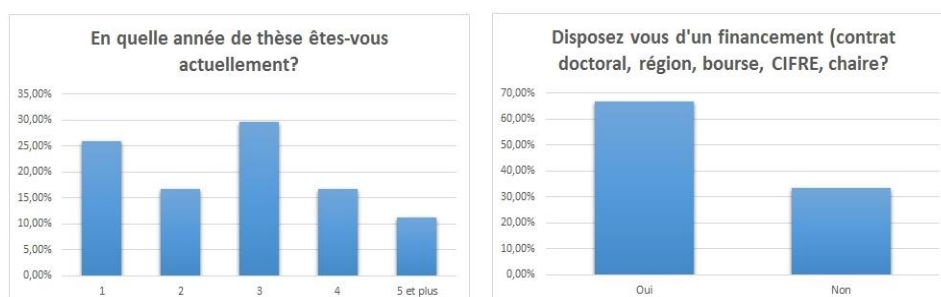


Figure 8 : Données démographiques

D'après la figure 9, environ 80 % des doctorants ayant répondu à l'enquête sont globalement « satisfaits » ou « très satisfaits » de l'école doctorale Augustin Cournot. Les pourcentages sont quasiment les mêmes en ce qui concerne le contact avec l'équipe (direction et secrétariat) et la qualité de l'information qui est transmise aux doctorants.

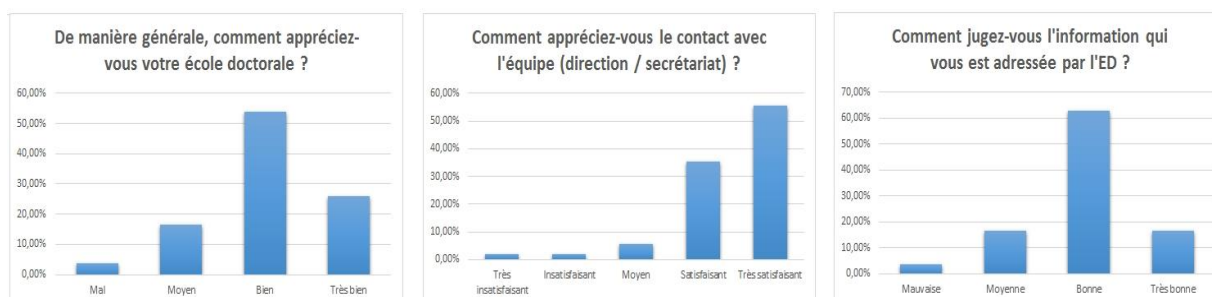


Figure 9 : Niveau d'appréciation de l'ED par les doctorants

La figure 10 concerne la formation doctorale spécifique proposée par l'école doctorale et la formation transversale proposée par l'Université de Strasbourg. 46% des participants à l'enquête jugent le *choix* des formations proposées « satisfaisant » ou « très satisfaisant ». Concernant la *qualité* des formations doctorales proposées par l'école doctorale et par l'Université de Strasbourg, 72% des participants à l'enquête la jugent « bonne » ou « très bonne ».

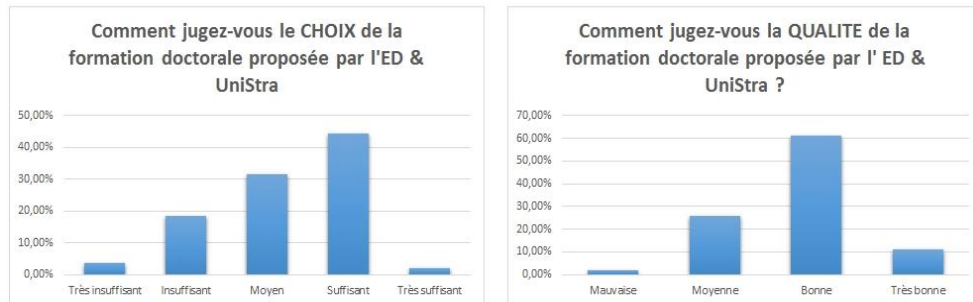


Figure 10 : Niveau d'appréciation de la formation doctorale ED et UniStra par les doctorants

Ainsi, la qualité des formations est reconnue par les doctorants mais il y a sans doute une marge de progression sur le choix des formations disponibles, et peut être également sur l'information relative aux choix disponibles. Rappelons que l'école doctorale propose environ 120 heures de formation spécifique chaque année (méthodologie de recherche, approfondissements disciplinaires et formation à l'insertion professionnelle post-doctorat) alors que l'Université de Strasbourg propose environ 1000 heures de formation transversale. La direction de l'école a commencé à mettre en place des dispositifs permettant un meilleur accès à l'information pour les doctorants. Cette politique va être amplifiée dans le futur et les actions que nous allons mettre en œuvre pour élargir le choix des formations sont décrites dans la partie projet du rapport.

D'après la figure 11, environ un étudiant sur trois (30%) inscrit au 15 janvier 2016 a séjourné chez (au moins) un de nos partenaires, à savoir l'école doctorale SJPEG de l'Université de Lorraine, le département d'économie de l'Université de Constance, ou l'institut d'économie de l'école supérieure Sant'Anna de Pise. Cela confirme l'existence d'échanges effectifs et soutenus entre les quatre institutions et la complémentarité entre les formations qu'elles proposent.



Figure 11 : Déplacements des doctorants dans les programmes partenaires

V. Analyse des forces et faiblesses de l'école doctorale

Une analyse SWOT (Forces et Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été menée afin de permettre une transition naturelle vers la partie projet du rapport.

	OPPORTUNITES	MENACES
ENVIRONNEMENT	Développement de thèses (notamment en gestion) qui visent à conceptualiser des compétences professionnelles préexistantes.	Raréfaction des emplois publics dans l'enseignement et la recherche.
	Développement d'un espace européen pourvoyeur de post-docs et de postes d'enseignants et de chercheurs.	
	Appartenance de l'UniStra à la LERU (Ligue des Universités de Recherche Européennes).	
ECOLE DOCTORALE	FORCES	POINTS DE VIGILANCE OU A RENFORCER
	Une cohérence thématique de l'ED avec le domaine économie – gestion.	
	Une gouvernance stabilisée <ul style="list-style-type: none"> Un nouveau règlement intérieur adopté en 2015. Un conseil représentatif des Unités de Recherche et des organisations supports, et conforme au décret 2006. 	Evolution en cours de la législation (nouvel arrêté de 2016 du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat)
	Des relations de confiance avec nos partenaires <ul style="list-style-type: none"> UniStra et collège doctoral. Unités de Recherche. Région et Industrie (nombreuses chaires, nombreux doctorants salariés). 	Lors de l'allocation des contrats doctoraux, l'ED doit veiller à préserver la qualité des projets doctoraux et à l'équilibre entre Unités de Recherche. La direction a pour objectif d'augmenter le nombre de contrats CIFRE (5% des nouveaux inscrits entre 2013 et 2015).
	Une politique active en information et communication <ul style="list-style-type: none"> Refonte du site internet en 2014. Création de comptes Twitter et LinkedIn en 2015. 	
	Une offre de formation spécifique à l'ED de 120 heures et de qualité <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des formations tournées vers l'insertion professionnelle. 	L'information relative à l'offre de formation non spécifique à l'ED (notamment cours de master 2 accessibles et formation transversale UniStra) peut être renforcée (politique en cours).
	Des partenariats actifs, complémentaires de notre ED (Pise et Constance) et qui se développent : <ul style="list-style-type: none"> Accord avec l'ED SJPEG (Nancy), 2015. Formalisation du programme doctoral avec le Centre Franco-Vietnamien de formation à la Gestion (CFVG) et mise en place du DIU associé, 2015. Négociations en cours avec l'école supérieure de Pavie, 2016. 	Le programme avec Nancy vient de démarrer. Les flux des doctorants entre les deux écoles doctorales peuvent largement être augmentés.
	Deux événements reconnus et fédérateurs : <ul style="list-style-type: none"> Les Augustin Cournot Doctoral Days, une conférence internationale organisée par les doctorants. La journée doctorale. 	
	Bonne insertion des doctorants.	Face aux menaces (<i>cf. supra</i>), l'école a pour objectif de renforcer la politique de sensibilisation des doctorants aux métiers (secteur public et secteur privé) et de les aider à valoriser leurs compétences.

Deuxième partie

Projet 2018 - 2022

Identification :

- **Intitulé ED** : Ecole Doctorale Augustin Cournot (ED 221)
- **Directeur** : Jocelyn DONZE (Professeur des Universités en Sciences Economiques)
 - Mail : donze@unistra.fr
 - Tél. : 03.68.85.89.66
- **Directeur adjoint** : Christophe GODLEWSKI (Professeur des Universités en Sciences de Gestion)
 - Mail : godlewski@unistra.fr
 - Tél. : 03.68.85.21.21
- **Site Web** : <http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>
- **Domaines et sous-domaines HCERES** : SHS1 Marchés et organisations / SHS1_1 Economie; SHS1_2 Finance, management
- **Etablissement principal** : Université de Strasbourg
- **Liste des unités de recherche rattachées** :

Statut et numéro	Intitulé	Domaine scientifique	Etablissement	Direction
UMR 7522 CNRS	Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA)	SHS	Université de Strasbourg, Université de Lorraine	Prof. Bertrand Koebel
UMR MA 8101	Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement (GESTE)	SHS	Université de Strasbourg	Prof. Rémi Barbier
EA 1347	Humans and management in society (HUMANIS)	SHS	Université de Strasbourg	Prof. Sébastien Point (après Juin 2016)
UMR 7117	Archives Henri Poincaré – Philosophie et Recherches sur les Sciences et sur les Technologies (AHP-PRST) (Création 1 ^{er} janvier 2018)	SHS	Université de Strasbourg, Université de Lorraine	Prof. Philippe Nabonnand
EA 2364	Laboratoire de recherche en gestion et économie (LARGE)	SHS	Université de Strasbourg	Prof. Laurent Weill

I. Fonctionnement et adossement scientifique

I.1. Contexte

Le bilan et l'auto-évaluation que nous avons menés dans la première partie de ce rapport montrent que l'école doctorale Augustin Cournot fait face à quatre enjeux.

Le premier est d'adapter la gouvernance de l'école au nouvel arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat. Cela se traduira notamment par la mise en conformité du conseil avec l'arrêté et une nouvelle organisation du suivi des doctorants.

Ensuite, le contexte actuel se caractérise par une raréfaction des emplois publics, notamment dans l'enseignement supérieur et dans la recherche. Un deuxième enjeu pour l'école consiste donc à renforcer les dispositifs qui permettent de sensibiliser et mieux former les doctorants aux métiers du secteur privé et du secteur péri-public, et de favoriser leur insertion professionnelle. Nous voulons mettre l'accent sur l'idée que le doctorat doit se concevoir comme la gestion d'un projet au cours duquel le doctorant va progressivement atteindre des objectifs et développer des compétences qui faciliteront son insertion future.

Le troisième enjeu a trait à la formation des doctorants. Le sondage dont nous avons développé les résultats dans la section IV du bilan montre en effet que si les doctorants plébiscitent la qualité de la formation doctorale, il existe une marge de progression sur le choix des formations que nous proposons. Un de nos objectifs est donc de mettre en place les conditions permettant de davantage diversifier l'offre de formation proposée par l'école et de mieux satisfaire aux besoins des différents doctorants.

Finalement, le quatrième et dernier enjeu consiste à consolider et également étendre le réseau de partenaires de l'école doctorale. Des collaborations ont été mises en place récemment et il convient de continuer de les développer. Par ailleurs de nouveaux projets vont voir le jour.

Nous détaillons les stratégies que nous allons mettre en œuvre à court et moyen terme afin de répondre à ces différents enjeux.

I.2. Organisation et gouvernance

Le nouvel arrêté implique qu'il faut procéder à des amendements de notre règlement intérieur et de notre charte afin de les rendre conformes notamment en ce qui concerne la composition du conseil de l'école doctorale, l'instauration du comité de suivi individuel, et la convention de formation.

- **Mise en conformité du conseil avec le nouvel arrêté**

La composition du Conseil de l'école doctorale Augustin Cournot est conforme à l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale. Le nouvel arrêté du 25 mai 2016 modifie sensiblement cette composition, puisque désormais 60% (et non 50%) des membres doivent être des représentants des unités de recherche concernées, dont 2 représentants IATOS (1 actuellement). Nous allons donc procéder à la mise en conformité de notre conseil avec le nouvel arrêté. Nous veillerons, dans la mesure du possible, à une représentation équilibrée des femmes et des hommes (4 sur 20 membres sont actuellement des femmes, soit 20%). Cette mise en conformité sera également l'occasion de réfléchir à une représentation plus affirmée des représentants du monde socio-économique, notamment régional, dans le cadre de notre projet de développement des relations avec les secteurs

privé et péri-public. A ce stade, nous avons déjà pris contact avec des représentants du comité régional d'évaluation des demandes de contrats doctoraux Région afin de les inviter à siéger au conseil de l'école doctorale.

- **Comité de suivi individuel**

Le nouvel arrêté instaure un comité de suivi du doctorant. Sa mise en place fait également partie de notre projet. Nous souhaitons poursuivre la réflexion que nous avons entamée au sein du conseil de l'école doctorale sur la meilleure façon d'organiser ce comité. Nous allons également profiter de notre réseau (Conférence des ED en Economie et Gestion) ainsi que de l'appui du Collège Doctoral pour mener cette réflexion. Nous développons l'état de notre réflexion dans la section II.1 du projet.

- **Assemblée des HDR**

Nous souhaitons mettre en place une « assemblée des HDR » en organisant et en animant des réunions d'informations pour nos HDR (actifs et non actifs). L'objectif est de les sensibiliser sur plusieurs points qui nous semblent importants, comme la direction de thèse en mode projet, les opportunités associées aux contrats CIFRE, les cotutelles internationales, les enjeux de l'insertion professionnelle de nos docteurs, la valorisation du doctorat, etc. Dans les faits, nous envisageons d'organiser une réunion annuelle en parallèle à notre Journée Doctorale de rentrée. Des formations spécifiques dédiées aux (nouveaux) encadrants de thèse sont d'ores et déjà proposées par le Collège Doctoral.

- **Auto-évaluation annuelle de l'école doctorale**

Il existe une marge de progression concernant la procédure d'auto-évaluation de l'école doctorale. A l'heure actuelle, nous administrons une enquête de satisfaction auprès des doctorants tous les 3 ans environ. A l'avenir, nous allons réaliser cette enquête tous les ans et les résultats seront mis à disposition sur le site web de l'école doctorale. Nous avons d'ores et déjà construit une procédure automatisée qui facilite la mise en œuvre régulière de l'enquête. Nous pensons affiner certaines des questions posées afin de récupérer des informations plus précises et fiables concernant les souhaits des étudiants. En parallèle, nous pouvons également administrer une enquête similaire à destination de nos HDR, en parallèle à notre projet « d'assemblée des HDR », afin de mieux cerner leurs attentes vis-à-vis de l'école doctorale.

I.3. Politique de recrutement et de financement des doctorants

Nous souhaitons intégrer un mode d'appels à projets de thèse lors du concours doctoral. L'idée est d'envoyer un appel à projets, notamment dans les domaines d'excellence, à destination de nos UR et HDR, puis de sélectionner les meilleurs projets au sein du conseil restreint. Un classement préalable au sein de l'UR, réalisé par sa direction et/ou son conseil, peut être envisagé. Ce mode de fonctionnement qui se rapproche de procédure du type contrat doctoral IDEX permettra de renforcer l'ouverture de notre école doctorale et de nos contrats doctoraux à des candidatures externes. Cela permettra aussi de renforcer les domaines d'excellence de nos UR et sera plus particulièrement destiné à soutenir les thématiques émergentes, originales et ambitieuses, parfois à la frontière de la connaissance. Il ne s'agit donc sans doute pas de basculer complètement vers ce système d'appels à projets, mais de le panacher avec l'actuel système basé sur le triplet encadrant, doctorant et sujet, système qui permet souvent un démarrage plus rapide de la thèse.

I.4. Adossement scientifique et socio professionnel

En sus de nos réflexions sur l'ouverture du conseil de l'école doctorale à un plus grand nombre de membres du monde socio-économique, nous souhaitons faire davantage bénéficier nos doctorants de l'expérience de docteurs qui ont fait leur thèse au sein de l'école et travaillent maintenant dans le secteur privé ou dans le péri-public. Faire interagir nos Alumni et les actuels doctorants permet d'illustrer la richesse des parcours possibles qui s'ouvrent à l'issue de la thèse et aussi de mettre en avant les compétences nécessaires à une bonne intégration dans le milieu professionnel. Pour cela, nous pouvons capitaliser sur le réseau des Alumni de l'Université de Strasbourg mais aussi sur notre réseau LinkedIn (<http://fr.linkedin.com/in/edacournot>; 168 relations en septembre 2016). Comme nous l'avons déjà fait dans le passé, nous pouvons imaginer que des anciens élèves de l'école Augustin Cournot interviennent notamment lors de la Journée Doctorale.

Nous souhaitons également continuer à augmenter le nombre de doctorants bénéficiant d'un contrat CIFRE. Une des caractéristiques de l'école doctorale Augustin Cournot est de comporter un nombre important de doctorants qui mènent leur doctorat en parallèle avec leur activité professionnelle de salariés dans l'entreprise, sans autre source de financement. Ces doctorants sont généralement plus âgés, ont une expérience professionnelle plus importante, et effectue leur doctorat en cinq années. Nous pensons qu'il est utile de compléter ce type de doctorat davantage tourné vers le monde de l'entreprise en s'appuyant sur les contrats CIFRE. Ce dispositif permet d'accueillir en entreprise des doctorants plus jeunes, dotés de moins d'expérience professionnelle, et qui bénéficient de plages horaires clairement définies pour mener à bien leur projet de recherche. Leur employabilité à la sortie du doctorat est très forte. Pour augmenter le nombre de contrats CIFRE et viser un objectif compris entre 7 et 8% de l'effectif total (contre 5% aujourd'hui), trois actions seront menées :

(i) Une campagne de sensibilisation va être menée auprès des HDR par l'intermédiaire de l'assemblée que nous avons mentionnée précédemment. Nous avons en effet noté que les HDR connaissent insuffisamment la problématique des contrats CIFRE.

(ii) Les réseaux d'Alumni et le réseau LinkedIn mentionnés précédemment de l'école seront également utilisés.

(iii) Une politique plus volontaire va être menée en direction des responsables des ressources humaines des grandes entreprises Alsaciennes.

I.5. Ouvertures nationale et internationale

Nous souhaitons consolider et renforcer nos partenariats existants tout en développant notre ouverture et de nouvelles coopérations scientifiques internationales.

Pour cela, plusieurs pistes sont à l'étude. Il s'agit de développer les cotutelles internationales en informant davantage sur ce point nos HDR. Il s'agit également de capitaliser sur nos partenariats actuels en particulier avec Constance, Pise et le Vietnam.

- **Partenariats avec Constance et Pise**

Ces partenariats sont désormais en rythme de croisière et le programme de coopération avec Constance dans le cadre de l'Université Franco-Allemande vient d'être renouvelé.

Nous travaillons actuellement à étendre le programme existant avec l'école supérieure d'économie de Pise afin d'y associer l'institut d'études avancées - IUSS de Pavie (<http://www.iusspavia.it/>). L'arrivée de Pavie dans l'accord de collaboration associant Pise et l'école doctorale Augustin Cournot nous semble très bénéfique car les thématiques de recherche qui y sont menées¹⁸ sont fortement complémentaires de nos propres thématiques de recherche. Le programme connaîtra plusieurs évolutions :

(i) Le contenu de la formation en Italie passera d'un programme de 16 mois à 12 mois, plus focalisé, au delà des cours de base, sur l'analyse économique dynamique. Cette durée raccourcie coïncidera mieux avec les contraintes de durée de thèse auxquelles font face les étudiants français. Le nombre de bourses doctorales passera à 6 et ces bourses auront une durée de quatre années (au lieu de trois actuellement) pour tenir compte de l'année de formation doctorale de 1ère année. Ces avancées favoriseront la mise en place de cotutelles ayant comme support les trois institutions.

(ii) L'implication des partenaires dans l'enseignement sera plus importante dès les enseignements de base. Une réflexion sera engagée avec la faculté de sciences économiques et de gestion de Strasbourg pour tenir compte du passage à 4 ans des financements italiens.

- **Partenariat avec le Vietnam**

Notre partenariat avec le Vietnam dans le cadre du CFVG devrait se développer davantage, notamment grâce à la mise en place d'un DIU (Diplôme Inter-Universitaire) depuis 2015. Notre coopération se verra renforcer grâce aux interventions de nos HDR dans le cadre de la formation CFVG au Vietnam. Un appel à propositions de cours a d'ailleurs été lancé récemment. Sur ce point, nous menons une réflexion sur la possibilité d'organiser une partie de la formation doctorale destinée aux étudiants du CFVG en visioconférence et d'en faire également bénéficier les doctorants strasbourgeois.

- **Partenariat avec l'Université de Lorraine**

Une convention de partenariat avec l'ED SJPEG de l'Université de Lorraine a été signée en 2015. Afin qu'un plus grand nombre de doctorants des deux sites bénéficie de nos formations doctorales respectives, nous allons renforcer la communication concernant ce partenariat et éventuellement financer les déplacements.

- **Intégration au Campus européen – EUCOR**

A plus long terme et dans un cadre plus ambitieux, nous souhaiterions nous insérer et bénéficier du Groupement européen de coopération territoriale (GECT) « Eucor – Le Campus européen » (lien internet : <http://www.eucor-uni.org/fr>). Le GECT est porté exclusivement par des universités et a été fondé dans le Rhin supérieur (universités de Bâle, Fribourg-en-Brigau, Haute-Alsace et Strasbourg ainsi que le « *Karlsruher Institut für Technologie* » (KIT)). Depuis 2016, le projet « Eucor – Le Campus européen : structures transfrontalières » bénéficie du soutien financier du programme Interreg-VA-Rhin supérieur (Fonds européen de développement régional) pour trois ans. Nous menons à l'heure actuelle une réflexion sur la façon d'articuler cette intégration avec le réseau de nos partenaires existants.

¹⁸ A savoir (i) Innovation et dynamique industrielle ; (ii) Neuro-économie et fondements cognitifs des comportements économiques et sociaux ; (iii) Philosophie économique ; (iv) Développement et bien-être économique et humain ; (v) Analyse et gestion des risques extrêmes ; (v) Droit et l'économie.

II. Encadrement et formation des doctorants

II.1. Encadrement des doctorants

Suite à l'instauration par le nouvel arrêté d'un comité de suivi individuel du doctorant, nous avons débuté une réflexion sur la meilleure façon de le mettre en œuvre. A l'heure actuelle, cette réflexion s'est orientée vers les éléments suivants :

(i) Chaque doctorant serait suivi par un comité *ad hoc* comprenant deux membres. Ces deux membres seraient désignés au niveau des responsables d'axe des UR en début de thèse et ce choix serait validé par la direction de l'école doctorale.¹⁹ Conformément à l'arrêté de 2016, le directeur de thèse ne pourrait pas faire partie du comité. On peut imaginer, sans que cela ne soit obligatoire, que les membres du comité aient fait partie du jury de soutenance du mémoire de master 2 de l'étudiant. Ils peuvent également être pressentis comme membres du jury de thèse.

(ii) Le comité rencontrerait le doctorant chaque année en Mai/Juin. Il examinerait l'avancée de la thèse, aiderait le doctorant à gérer ses compétences, mais ne donnerait pas de conseil sur le fond de la thèse. Le comité produirait un document prédéfini par l'école doctorale, fondé sur la charte et la convention de formation de l'école doctorale.

(ii) Le suivi peut être intégré à une journée de présentation au sein de l'UR ou de l'axe. Certaines UR associées à l'école doctorale organisent déjà de tels comités lors d'une journée dédiée, avec des présentations doctorales. L'expérience montre que les comptes rendus issus de ces comités facilitent le suivi annuel des doctorants mené par notre école.

II.2. Formation des doctorants

- **Elargissement de l'offre de formation**

Il existe une marge de progression sur le choix des formations doctorales : alors que 72% des participants à l'enquête jugent « bonne » ou « très bonne » la *qualité* des formations doctorales proposées par l'école doctorale et par l'Université de Strasbourg, le chiffre descend à 46% de « suffisant » et de « très suffisant » concernant le *choix* des formations doctorales et 31% de « moyen ». Les résultats peuvent s'expliquer de deux façons. Premièrement, l'école doctorale propose approximativement 130 heures de formation chaque année, réparties en 25% consacrés à des « Méthodologie et techniques de recherche », 70% à des « Approfondissements disciplinaires » et 5% à « l'insertion professionnelle. Contrairement aux formations concernant la méthodologie et l'insertion, les approfondissements disciplinaires sont à l'heure actuelle en grande majorité constitués de cours orientés vers les sciences économiques, l'organisation des entreprises, et de façon moindre, le management. Cela peut expliquer que certains étudiants se sentent moins concernés par le contenu de ces approfondissements. Deuxièmement, même si les doctorants sont avertis des formations doctorales à plusieurs reprises et sous différentes formes (affichage, courriel, twitter), l'expérience montre que qu'ils passent à côté de certaines informations. Pour améliorer ces différents points, nous allons mettre en œuvre quatre actions :

Premièrement, à partir de la rentrée 2016, l'école doctorale demandera à tout nouvel encadrant dont le doctorant est financé par contrat doctoral université, IDEX, ou région de donner un séminaire doctoral (ou « leçon doctorale ») d'une durée comprise entre 3 et 6 heures devant les doctorants dans l'année académique suivant la première inscription du doctorant. L'objectif de ces séminaires

¹⁹ Toutes les UR rattachées à l'école doctorale sont organisées en axes de recherche.

doctoraux est triple : il s'agit d'abord de mieux refléter dans la formation doctorale les thématiques faisant l'objet de recherches; il s'agit ensuite de favoriser les interactions entre les enseignants et les doctorants des différentes unités de recherche ; il s'agit enfin de davantage impliquer les encadrants dans les activités de l'école.

Deuxièmement, nous voulons faciliter l'accès à l'information relative à l'offre de formation qui n'est pas spécifique à l'ED mais qui est ouverte aux doctorants. C'est le cas des cours de Master 2 et de la formation transversale proposée par l'Université de Strasbourg. L'expérience montre que les doctorants sont insuffisamment informés sur cette offre. Pour remédier à cette situation nous allons établir la liste des cours qui nous paraissent les plus susceptibles d'intéresser les doctorants.

Troisièmement, nous allons utiliser la plate-forme Moodle afin de constituer progressivement une bibliothèque numérique constituée des diaporamas des formations prodiguées dans le passé au sein de l'école doctorale. Rendre pérenne l'accès à ces ressources qui concernent autant la méthodologie que les savoirs avancés constitue un outil précieux pour les doctorants.

Quatrièmement, nous allons continuer à développer des collaborations avec deux écoles doctorales de l'Université de Strasbourg afin de proposer une offre de formation plus diversifiée. Nous avons ainsi approché les directions de deux écoles doctorales de l'Université de Strasbourg : l'ED 101 – Droit, Science Politique, Histoire et l'ED 519 – Sciences Humaines et Sociales – Perspectives Européennes.

Des synergies existent avec l'ED 519 notamment dans le domaine de la sociologie et de la philosophie des sciences. Une mutualisation d'une partie de la formation a été initiée et expérimentée pendant l'année universitaire 2015-2016 et va être reconduite à la rentrée 2016. L'objectif recherché est d'enrichir l'offre de cours proposée aux doctorants des deux écoles. Une collaboration plus ponctuelle sur un numéro de « *Strathèse* », la revue interdisciplinaire semestrielle développée au sein de l'École doctorale 519 est également envisagée.

Des synergies existent également avec l'ED 101 notamment dans les domaines du droit des affaires, et des collaborations sont déjà à l'œuvre dans les domaines de la propriété intellectuelle entre le BETA et le CEIPI (Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle) ou le LARGE et le DRES (Droit, Religion, Entreprise et Société). Une mutualisation d'une partie de la formation va être mise en place entre les deux écoles doctorales à partir de la rentrée 2016. En outre, il est envisagé de créer une formation commune pour l'ensemble des doctorants. Est évoquée plus particulièrement une formation portant sur l'analyse économique du droit, thème susceptible d'intéresser tant les doctorants économistes que les juristes et politistes. Enfin, nous avons également prévu de monter une conférence doctorale commune dont la première édition aurait lieu pendant l'année universitaire 2016-2017.

- **Organisation d'une école doctorale d'été**

Nous avons prévu d'organiser un événement scientifique majeur de type « université d'été ou d'automne européenne » associant la totalité de nos partenaires existants, voire des partenaires Eucor. L'idée serait de capitaliser sur la pérennité des Augustin Cournot Doctoral Days (ACDD), le symposium doctoral international organisé par nos doctorants depuis 13 ans déjà, et sur nos partenariats internationaux. Cette « *summer / autumn school* » serait centrée sur l'économie et la gestion en associant des professeurs reconnus dans leur domaine et provenant des institutions partenaires afin de proposer un programme doctoral de pointe sur une thématique précise et sur une période courte. Nous pourrions également profiter de la présence de professeurs invités par nos différentes UR. Le financement sera obtenu en participant à un appel à projet de l'Université de Strasbourg.

III. Suivi et insertion des docteurs

III.1. Dispositifs de suivi

Afin de développer et de renforcer nos dispositifs de suivi des docteurs et d'appui à la poursuite du parcours professionnel nous envisageons plusieurs pistes.

Tout d'abord nous allons systématiser une enquête interne annuelle à destination de nos docteurs afin de suivre de manière plus précise et fréquente leur devenir. Nous allons également renforcer l'implication de nos HDR sur ce point afin de disposer de données actualisées et fiables.

Nous allons également inciter nos doctorants et docteurs à s'inscrire sur 2 plateformes qui nous paraissent importantes : DocPro et le réseau Alumni UniStra.

La plateforme DocPro (<http://www.mydocpro.org/fr>) vise une valorisation des compétences des doctorants, docteurs, UR et ED. L'idée consiste à rapprocher la recherche et les entreprises par le biais d'un référentiel détaillé de compétences (24 au total sur 3 phases) et la possibilité de créer des profils en ligne (individuels ou institutionnels). Comme il a été mentionné plus haut, il peut s'avérer intéressant d'associer les comités de suivi pour aider le doctorant dans la gestion de ses compétences.

Le réseau Alumni UniStra (<https://alumni.unistra.fr/>) a vocation à regrouper la totalité des anciens étudiants de l'Université de Strasbourg. Nous avons d'ores et déjà relayé l'information à ce sujet à nos doctorants. Une facilité non négligeable du processus réside dans le fait que l'inscription sur le site Alumni UniStra peut s'effectuer en « liant » un compte LinkedIn. Or nous avons un réseau assez important d'anciens et de correspondants sur notre compte LinkedIn, à savoir 168 personnes au premier septembre.

III.2. Contribution à l'insertion et valorisation du doctorat

Les statistiques relatives à l'insertion des nouveaux docteurs de l'école sont relativement satisfaisantes. Cependant nous avons pris note de la raréfaction des emplois publics, notamment dans l'enseignement supérieur et dans la recherche, raréfaction qui devrait se poursuivre dans les années à venir. Il conviendra donc à l'avenir de s'assurer de l'employabilité des docteurs que nous formons. Pour cela, nous comptons mettre en œuvre plusieurs stratégies.

- **Formation tout au long de la thèse et doctorat comme gestion d'un projet**

Le premier volet est de mieux former les doctorants aux compétences des métiers du privé et du péri-public tout au long de la thèse, en parallèle avec les formations plus académiques.

Pour cela, nous souhaitons rendre les interactions avec les Alumni plus fortes, en les associant chaque année à notre Journée Doctorale. Cela permettrait de faire bénéficier nos doctorants de leurs retours d'expérience. Nous pensons également organiser des « séminaires de gestion de carrière » en associant de jeunes docteurs, des chercheurs seniors, et des Alumni.

Nous voulons également instiller l'idée que le doctorat est un processus de gestion de projet dans lequel le doctorant doit acquérir des compétences utiles à sa future carrière. Organisation rationnelle du temps, gestion de projets de recherche, fixation d'objectifs à atteindre, production de communications et d'articles, capacité à communiquer, et constitution d'un réseau sont autant de

compétences dont le doctorant aura besoin pour mener son projet doctoral à terme et qui seront utiles à son insertion professionnelle.

- **Utilisation des plateformes et des réseaux**

La participation active aux plateformes et réseaux devrait à terme renforcer la visibilité de notre école doctorale et du doctorat en économie ou gestion de l'Université de Strasbourg. Nous sommes présents sur ces réseaux depuis une année. A l'heure actuelle chaque nouvelle postée est en moyenne visionnée une vingtaine de fois, ce qui constitue un score honorable. Cette visibilité permettra de renforcer la valorisation du doctorat et de nos docteurs afin de faciliter leur insertion professionnelle, notamment dans le secteur privé. Cela devrait également concourir à renforcer nos relations avec le monde socio-économique, notamment par le biais d'offres de contrats CIFRE.

- **Amélioration de la visibilité des nouveaux docteurs**

A l'heure actuelle, la politique d'information-communication externe de l'école s'appuie sur deux médias principaux : LinkedIn et twitter. Comme nous l'avons noté dans la partie bilan du rapport, ces deux média offrent une bonne visibilité de l'activité de l'école de manière continue. Néanmoins, ils fonctionnent en flux et sont moins adaptés pour mettre en avant l'information de façon pérenne. Pour compléter ces deux medias, nous souhaitons mettre en place un bulletin d'information (« newsletter ») qui paraîtrait tous les trois mois et constituerait un bilan d'étape dans la vie de l'école. Nous y trouverons les interviews des nouveaux docteurs - ce qui leur permettra de se présenter et de faire connaître leurs travaux et les compétences développées - mais aussi des interviews d'anciens étudiants de l'école doctorale à présent insérés dans le monde professionnel. Cette newsletter permettra de favoriser la transmission d'expériences et de bonnes pratiques, d'améliorer la visibilité des docteurs sortants et, en association avec les autres médias utilisés par l'école doctorale tel Twitter et LinkedIn, de faciliter la constitution d'une communauté « Augustin Cournot ». Dans cette même optique de favoriser la transmission de savoirs faire et de savoirs être entre anciens docteurs et nouveaux doctorants, nous pensons qu'il serait intéressant que cette newsletter soit gérée par les doctorants inscrits en première année.

Annexes

- Annexe 1.1. Effectifs de l'ED
- Annexe 1.2. Potentiel d'encadrement de l'ED
- Annexe 1.3. Soutenance et durée des thèses
- Annexe 1.4. Devenir des diplômés
- Annexe 1.5. Tableau récapitulatif des effectifs, de l'encadrement et du suivi des doctorants/docteurs
- Annexe 1.6. Insertion à 3 ans des docteurs
- Annexe 2.1. Charte des thèses
- Annexe 2.2. Règlement intérieur de l'école doctorale Augustin Cournot
- Annexe 2.3. Liste des doctorants de l'ED ayant séjourné chez les partenaires de l'école
- Annexe 2.4. Formations transversales proposées par l'Université de Strasbourg
- Annexe 2.5. Programme de la formation doctorale de l'école supérieure Sant'Anna de Pise
- Annexe 2.6. Programme de la formation doctorale 2015/16 de l'ED SJPEG (Université de Lorraine)
- Annexe 2.7. Programme des Augustin Cournot Doctoral Days, 2016 et « call for papers »
- Annexe 2.8. Enquêtes ORESIPE 2013 et 2014 sur le devenir des docteurs 2010 et 2011

Annexe 1.1. Effectifs de l'ED

Nom (Nom d'usage)	Prénom	ED - Etablissement d'inscription	UR	Titre de la thèse	Directeur de thèse	Dernier diplôme obtenu	Etab. dernier diplôme	Date 1ère inscription administrative
AIB	HAMZA	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Internationalisation via joint-ventures internationaux : étude empirique des joint-ventures Franco-étrangers	LIOUVILLE JACQUES	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE SMSILA, ALGERIE	17/01/2013
ALHARBI	FATMAH	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Perceived quality of eco-luxury products.	DEKHILI SIHEM	Autre diplôme supérieur	IPAG BUSINESS SCHOOL, PARIS	04/02/2014
ANDRE	MARINE CHARLOTTE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Anticipations non rationnelles et leurs implications sur la politique monétaire	DAI MEIXING	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	14/10/2014
BAILLY	VICTOR	ED 221 UniStra	GESTE UMR 8101	La prévention comme processus d'expérimentation et d'innovation sociale	BARBIER RÉMI	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	23/10/2014
BEN ABDESSALEM	SANA	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Les déterminants de la crédibilité d'une communication responsable dans les pays en voie de développement.	DEKHILI SIHEM	Diplôme établissement étranger supérieur	UNIVERSITE DE CARTHAGE, TUNISIE	28/01/2015
BERTEMES	MISCHAEL	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	The economic analysis of Misleading Advertising	DONZE JOCELYN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	30/09/2015
BESSOUAT	JEANNE	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Modélisation d'une méthode systématique de calcul de couts basée sur la méthode ABC et dédiée à la réimplantation des activités des plateformes logistiques du prestataire de services logistiques.	BARTH MARC	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	25/09/2015
BETTI	THIERRY	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Multiplicateurs budgétaires de la zone euro : focus sur le marché du travail	BARBIER AMELIE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	11/10/2011
BLAISE	MARIE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Les conséquences sur la santé et l'emploi dans la problématique de la dépendance: quelles politiques sociales pour les aidants?	LEFEBVRE MATHIEU	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	30/09/2015
BOLLINGER - (RAEDERSDORF)	SOPHIE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	La construction d'un outil de pilotage des processus d'innovation	BURGER-HELMCHEN THIERRY	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	18/09/2015
BONATSOS	SPYRIDON	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Theory of constraints as an operations improvement methodology at the private heathcare sector in Cyprus.	NOBRE THIERRY	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	WASHINGTON STATE UNIVERSITY, ETATS-UNIS	01/12/2014

BOUTERAA	FATIHA	ED 221 UniStra	HUMANIS EA7308	La démarche d'accréditation internationale- AACSB : changements institutionnels induits. Le cas de l'EM Strasbourg.	NOBRE THIERRY	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	07/11/2011
COUDERT	THOMAS	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	La persistance de l'inflation et le marché du travail	DIANA GIUSEPPE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	11/10/2012
DAHMANI	NARIMENE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	L'impact économique des infrastructures de données géographiques.	BARBIER AMELIE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	18/09/2015
DAUTEL	VINCENT	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	L'innovation et la croissance intra-régionale de l'emploi : analyses empiriques au sein du Luxembourg	HERAUD JEAN-ALAIN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE NANCY 2, MEURTHE ET MOSELLE	09/12/2013
DE BONVILLER	SIMON	ED 221 UniStra	GESTE UMRA 8101	Déterminants et impacts des marchés de l'eau.	ROZAN ANNE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	06/10/2015
DE MOYA	JEAN-FRANÇOIS	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Les dynamiques liées à la e-santé: identification des acteurs clés et analyse des échanges en ligne.	PALLUD JESSIE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	26/10/2015
DECAIN	YANN	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	Les enjeux de l'anti représentationnalisme	LE DU MICHEL	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	28/11/2013
DELFORGE	NICOLAS	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	(Re) créer la science et la société: le travail des examinateurs brevets européens	DÖRRIES MATTHIAS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE BRUXELLES, Belgique	29/10/2012
DELIME	HERVÉ	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	Les chercheurs français au sein du projet Tube Alloys et du projet Manhattan_ 1940-1945	DÖRRIES MATTHIAS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	26/10/2015
DO	THI THANH NGA	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Bank lending and corporate finance in South-East Asia	GODLEWSKI CHRISTOPHE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE LILLE, NORD	01/04/2014
DYMYD	LESYA	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Organization of creative process in companies : complementarities of exploration and exploitation activities.	LLERENA PATRICK	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	16/11/2012
EL HAJJAR	SAMER	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Compréhension de la contestation de la publicité environnementale : Principes et conséquences.	DEKHILI SIHEM	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	IAE DE RENNES, ILLE ET VILAINE	20/11/2013
ESQUERRE	STEPHANE	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Tribunaux de commerce et procédures collectives	BLAZY RÉGIS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE PARIS 9, PARIS	16/01/2012
FAUNY	SARAH	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	L'influence de la culture sur le processus d'implémentation d'une innovation managériale	BURGER- HELMCHEN THIERRY	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	28/11/2014

FOURREAU	CÉLINE	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Quelles sont les logiques de rapprochement du secteur médico-social ? Le cas des EHPAD	NOBRE THIERRY	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE LYON 3, RHONE	23/11/2015
FREYERMUTH	JÉRÔME	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Stratégies d'appropriation et endogénéisation du régime technologique : vers une théorie dynamique du rôle du brevet d'invention.	PENIN JULIEN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	14/10/2011
GIANNOPOULOU	ELENI	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	The role of research and technology organizations in open service innovation	PENIN JULIEN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	CHALMERS UNIVERSITY OF TECHNOLOGIE, SUEDE	26/10/2012
GONG	YAN	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Transfert et adaptabilité du management hospitalier français en Chine : le cas de l'hôpital de Nanchang	NOBRE THIERRY	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE POITIERS, VIENNE	18/11/2013
GOUZOUAZI	JOHANNA	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	Géoingénierie climatique : recours technologique ultime pour la gouvernance d'un risque global ?	DÖRRIES MATTHIAS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	19/09/2014
GRANDCLAUDE	DIDIER	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Les croyances, représentations et facteurs façonnant l'intention de croissance du dirigeant de PME	NOBRE THIERRY	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	22/11/2012
GREMMEL	JEANNE	ED 221 UniStra	GESTE UMRA 8101	L'invention de l'eau sociale	BARBIER RÉMI	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	26/10/2010
GROFF	JOCELYN	ED 221 UniStra	GESTE UMRA 8101	Connaissance du comportement de consommation durable des ménages: une approche expérimentale	ROZAN ANNE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	18/09/2012
GUICHARDAZ	RÉMY	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Propriété intellectuelle et justice sociale, une perspective historique.	PENIN JULIEN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	07/10/2015
GUILLARD	CHARLOTTE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Export diversity, capabilities and development.	COWAN ROBIN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 1 AUVERGNE, PUY DE DOME	13/12/2011
IEVDOKYMOVA	MARIIA	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Education et Formation au droit de l'homme et aux éthiques des affaires dans les écoles de commerce.	BARTH ISABELLE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE NATIONALE D'ECONOMIE D'ODESSA, UKRAINE	29/10/2015
ISMAIL	IMAD	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Evaluation des impacts socio-économiques des nouvelles techniques chirurgicales hybrides	WOLFF SANDRINE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	30/10/2012

JAOUEN	STEPHANE	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Le capital-investissement régional peut-il être socialement responsable ? Constats et analyse d'un point de vue néo-institutionnelle.	IMBS PIA	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE ROUEN, SEINE MARITIME	03/01/2011
KEHRES	VALÉRIE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Les difficultés de croissance des PME françaises	LAMBERT GILLES	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	14/11/2013
KETTLER	LAURENT	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	A Transformative Service Marketing Perspective to increase consumer well being - Service technologies to empower consumers	PALLUD JESSIE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	02/12/2013
KILANI	ASMA	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Etude des comportements sous-jacents à la perception des restrictions des ventes	BARTH ISABELLE	Diplôme établissement étranger secondaire	UNIVERSITÉ DE TUNIS, TUNISIE	09/12/2013
KLEIN	PAUL-OLIVIER	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	L'impact des modalités de financement par emprunt des entreprises.	WEILL LAURENT	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	09/10/2014
KOCI	SÉBASTIEN	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	De Mill à Kant : l'éthique utilitariste de Henry Sidgwick. Etude et traduction de "The Methods of Ethics	EGE RAGIP	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	02/12/2015
KOTLIK	PAVEL	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	On the relationship between metaphor and technology : a comparative study on Nanotechnology.	DÖRRIES MATTHIAS	Diplôme établissement étranger supérieur	CHARLES UNIVERSITY IN PRAGUE, REPUBLIQUE TCHEQUE	12/12/2011
LAMPACH	NICOLAS	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Optimal technological risk management. Prevention, Insurance and Liability.	SPAETER- LOEHRER SANDRINE	Diplôme d'Ingénieur (universitaire ou non)	UNIVERSSITE BOKU, Autriche	02/12/2013
LE	DUC ANH	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Government expenditure and economic growth : Evidence from Vietnam	BARBIER AMELIE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE LILLE 2 DROIT ET SANTE, NORD	24/01/2013
LE	KIM-MARLÈNE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Multi-level analysis of the role of institutions in the diffusion of innovations in the creative industries.	PENIN JULIEN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	20/09/2013
LE	LIEN	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Gouvernance d'entreprise au Vietnam	BLAZY RÉGIS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE LILLE, NORD	30/04/2012
LE DREF	GAËLLE	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	Biotechnologies et théories de l'évolution	ANCORI BERNARD	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	29/10/2009

LECORCHE	VINCENT	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Les innovations numériques de la transmission des connaissances peuvent-elles favoriser la capacité entrepreneuriale et d'innovation des organisations ?	BURGER- HELMCHEN THIERRY	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE BORDEAUX 4 MONTESQUIEU, GIRONDE	30/10/2015
LEPORI	ELVIA	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Conception d'un outil de modélisation des activités logistiques : quelle cohérence avec le système de contrôle de gestion ?	BARTH MARC	Diplôme d'Ingénieur (universitaire ou non)	INST NAT SC APPLIQ STRASB	30/10/2012
LUSTEAU	GILDAS	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	La responsabilité sociale de l'entreprise en Chine : quels facteurs déterminent la représentation de la RSE des jeunes générations chinoises? Cas des étudiants chinois.	BARTH ISABELLE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	EC SUP COMMERCE LA ROCHELLE, CHARENTE MARITIME	06/12/2011
MADANI - BEYHURST	SHIRIN	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Empirical analyses on the banking sector of Luxembourg.	WEILL LAURENT	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	02/12/2011
MARTIN-BONNEL DE LONGCHAMP	LUCIE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Comment mesurer et assurer le risque de non atteinte de la performance énergétique dans le bâtiment ?	SPAETER- LOEHRER SANDRINE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	18/09/2015
MATTEI	CLARA	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Market Fetishism and Repressive Politics in the European Austerity Thinking form the aftermath of WWI to 1925	DIEBOLT CLAUDE	Diplôme établissement étranger supérieur	UNIVERSITE DE PAVIA, Italie	17/10/2014
MAZUY	NICOLAS	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Mécanisme de stabilisation conjoncturelle dans la zone Euro	BARBIER AMELIE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	25/10/2013
MORATAL FERRANDO	NURIA	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Impacts des infrastructures de recherche sur la science	WOLFF SANDRINE	Autre diplôme supérieur	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	11/10/2013
MUNZER	MARGIT	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Financial markets regulation in the aftermath of the financial crisis-three essays on structural banking reforms.	RAINELLI- WEISS HELENE	Diplôme établissement étranger supérieur	UNIVERSITE DE COLOGNE, ALLEMAGNE	04/11/2015
NDOUMBE BEROCK	ISAAC BERNARD	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Construction de la RSE dans les pays en développement : une application dans les entreprises d'exploitation forestières au Cameroun	KERN FRANCIS	Diplôme établissement étranger supérieur	ESSEC DOUALA, CAMEROUN	21/02/2013
NEUKAM	MARION	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	L'intégration du fuzzy Front-End dans la culture d'entreprise pour favoriser l'innovation d'exploration dans une entité multiculturelle.	LLERENA PATRICK	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE RENNES 1, ILE ET VILAINE	06/06/2014

NGUYEN	THUY PHUONG	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Vietnamese consumer's behavior toward the green products	DEKHILI SIHEM	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE LILLE, NORD	23/11/2015
OCALAN (OZEL)	SILA	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Determinants Affecting the Optimal University Research Valorization Practices	PENIN JULIEN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	16/10/2014
OLIVIER (THOMAS)	CATHERINE	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	Grandeurs et mesure : les besoins praxéologiques du professeur	DÖRRIES MATTHIAS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE PARIS 7 PARIS DIDEROT, PARIS	23/10/2014
ORKUT	HAVA	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Le comportement des investisseurs individuels français: enjeu dans le cadre de la directive MIFID.	BROIHANNE MARIE-HELENE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	24/09/2015
OUATTARA	SIDY	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Critical reassessment of the linkage effect within the extractive sector : the case of the mining sector in Mali	MAINGUY CLAIRE	Diplôme établissement étranger secondaire	UNIVERSITY OF BOCHAM, ALLEMAGNE	20/11/2015
OUVRARD	BENJAMIN	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Incitations non-monétaires et comportements optimaux : alternatives ou compléments aux outils économiques standards	SPAETER-LOEHRER SANDRINE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE, HAUTE GARONNE	12/09/2013
ÖZEL	EMRE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	On human rights in the context of economic thought; An Inquiry on Public Use of Reason	EGE RAGIP	Diplôme établissement étranger supérieur	HACETTEP UNIVERSITY, TURQUIE	15/09/2011
PAQUIN	PAULINE	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Surconfiance des dirigeants et décisions comptables et financières.	BROYE GERALDINE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	23/10/2015
PELTIER	ARMELLE	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	Une pensée créatrice en science : l'élaboration de la connaissance chez Carl Gustav Jung.	ANCORI BERNARD	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	19/09/2014
PILLOUD (SCHWAAR)	DOMINIQUE	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	Eduquer à soigner, soigner en éduquant: enjeux éthiques.	WEBER JEAN-CHRISTOPHE	Autre diplôme supérieur	UNIVERSITE DE GENEVE, SUISSE	26/10/2015
PLOTKINA	DARIA	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Communication trompeuse en ligne	PALLUD JESSIE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	15/11/2013
POIRAUD	CYRIELLE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	La liberté comme objet de justice. Elaboration d'un concept éthique de la liberté et de ses moyens de garantie.	EGE RAGIP	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE PARIS 9, PARIS	17/10/2014
PONOMARENKO	ALEXEY	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Essays on Macroeconomic Issues in Russia.	WEILL LAURENT	Diplôme établissement étranger supérieur	STATE UNIVERSITY HAGHER SCHOOL OF ECONOMICS MOSCOW, RUSSIE	02/11/2015

RAHETLAH ANDRIANMIALISOA (SCHNEIDER)	RASOANAHY	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Etude des spécificités potentielles des femmes entrepreneurs : approche exploratoire par les théories du capital social cas de Madagascar	BARTH ISABELLE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE POITIERS, VIENNE	27/11/2008
REINHARD	ERIC	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Statut et apports du Lean management aux processus administratifs de gestion de l'entreprise. Systématisation de l'approche par l'étude d'une méthodologie de déploiement de Lean office dans le service Supply Chain d'une entreprise fournisseur du secteur de la santé	LAMBERT GILLES	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	12/12/2011
RICHARD	SARAH	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Révélation du handicap : cas des étudiants dans l'enseignement supérieur.	BARTH ISABELLE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	30/10/2012
RODRIGUES COELHO	BRUNO ANDRÉ	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Dynamic Discrete and Continuous Choice Models : History, Theory and Applications	KOEBEL BERTRAND	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	18/09/2012
SANTONI	JULIANE	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Pour un développement de l'entrepreneuriat féminin : étude de l'influence de l'accompagnement entrepreneurial	BARTH ISABELLE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	02/12/2013
SCHOENENBERGER	GUILLAUME	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Les connaissances et aptitudes financières de l'investisseur individuel et la demande de conseils financiers professionnels	BROIHANNE MARIE-HELENE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	10/10/2012
SHAFIQ	MOHAMMAD MUSA	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Institution, culture and economic grow : the role of culture in economic performance of Afghanistan	BROUSSOLLE DAMIEN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	AMERICAN UNIVERSITY OF PAKISTAN, PAKISTAN	22/01/2015
SIMARD-CASANOVA	OLIVIER	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Trois essais sur l'efficacité des discours de motivation dans les équipes	DONZE JOCELYN	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	09/10/2012
SOULA	JEAN-LOUP	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Analyse de l'impact en termes de risque des exigences réglementaires en liquidité définies dans Bâle III.	PETEY JOËL	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	26/09/2013
STEPHAN	ANIKA	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Bootlegging in a technology driven corporate - challenges and opportunities to foster radical innovation	FAUCHART EMMANUELLE	Diplôme établissement étranger secondaire	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	28/01/2015

TAMINI	PAWESSÉ LOUIS ARNAUD	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Les déterminants du développement financier en Afrique de l'Ouest	PETEY JOËL	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	28/10/2014
TEUBISSI NOUTSA	JOËL	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Investissements directs étrangers, investissements domestiques et explorations au Cameroun, à partir de 1970.	MAINGUY CLAIRE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	02/11/2015
THEURELLE (STEIN)	DELPHINE	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Développer les compétences des managers commerciaux : de l'apprentissage à la professionnalisation	BARTH ISABELLE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE LYON 2, RHONE	18/11/2014
TINDON	CECILE	ED 221 UniStra	GESTE UMRA 8101	Les vigies de l'eau : trajectoires d'engagement et contributions à la régulation des services.	BARBIER RÉMI	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE BORDEAUX, GIRONDE	18/11/2013
TO	THE NGUYEN	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Analyse économique des décisions des agriculteurs : applications à la production de thé au Vietnam	KERN FRANCIS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	HANOI UNIVERSITY OF AGRICULTURE, VIETNAM	23/01/2012
TOUITI	TAKOI	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	L'influence des dimensions de l'image de terroir sur la perception des consommateurs	DEKHILI SIHEM	Diplôme établissement étranger secondaire	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	23/01/2015
TRAN NAM	QUOC	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Environment economic modelling and sustainable development	NGUYEN VAN PHU	Autre diplôme supérieur	UNIVERSITY OF ECONOMICS HO CHI MINH CITY, VIETNAM	19/09/2013
TUNALI	CIGDEM	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Three essays on the political economy in emerging countries	WEILL LAURENT	Diplôme établissement étranger secondaire	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	21/01/2015
VALENTINI	TONY	ED 221 UniStra	HUMANIS EA 7308	Exploration des contextes expérientiels et impacts sur l'expérience client et la valeur du client.	ROEDERER CLAIRE	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	26/10/2015
VERGNAT	VINCENT	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Politiques publiques et efficacité du marché du travail des jeunes	KOEBEL BERTRAND	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	09/10/2014
VERGNOL	EMMANUEL	ED 221 UniStra	IRIST EA 3424	L'aide de l'orthophoniste aux élèves en difficulté en mathématiques.	DÖRRIES MATTHIAS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	26/10/2015
YODA	CYRILLE	ED 221 UniStra	BETA UMR 7522	Les enjeux d'un accord de partenariat économique (APE) entre l'Union Européenne et les pays ACP implication pour l'Afrique de l'Ouest et le Burkina Faso.	KERN FRANCIS	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITE DE PADERBORN, ALLEMAGNE	11/04/2013

ZINS	ALEXANDRA	ED 221 UniStra	LARGE EA 2364	Essais sur les systèmes bancaires africains.	WEILL LAURENT	Diplôme univ. de 3ème cycle (hors dip ingénieur univ.)	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, BAS RHIN	06/10/2015
------	-----------	-------------------	------------------	---	------------------	---	--	------------

Annexe 1.2. Potentiel d'encadrement de l'ED

Unité de recherche Label et intitulé	Etablissement d'affectation	NOM - Prénom	Enseignants-chercheurs (reporter statut correspondant = Notice 4)			Chercheurs EPST et EPIC (reporter statut correspondant = Notice 4)			Autres statuts (IGR...) et autres HDR	Directions de thèses
			PR ou PUPH	MC-HDR ou MCPH- HDR	MC ou MCPH	DR	CR- HDR	CR		
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	ARROUS Jean	PR-EMERITE						0	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	ATTANASI Giuseppe		MCF-HDR					0	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	AZAN Wilfrid		MCF-HDR					0	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	BARBIER - GAUCHARD Amélie		MCF-HDR					4	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	BURGER-HELMCHEN Thierry	PR						3	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	COHENDET Patrick	PR-EMERITE						0	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	COWAN Robin	PR						1	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	CULMANN Sabine			MC				1	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DAI Meixing		MCF-HDR					1	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DEVOLUY Michel	PR-EMERITE						0	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DIEBOLT Claude				DR			1	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DONZE Jocelyn	PR						2	
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DOS SANTOS FERREIRA Rodolphe	PR-EMERITE						0	

Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	EGE Ragip	PR							3
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	FAUCHART Emmanuelle	PR							1
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	FRIES GUGGENHEIM Eric		MCF-HDR						0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	HERAUD Jean-Alain	PR-EMERITE							1
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	IGERSHEIM-CHAUVET Herrade				CR-HDR				1
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	KAHN René		MCF-HDR						0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	KERN Francis	PR							3
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	KOEBEL Bertrand	PR							4
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	KOENIG Gilbert	PR-EMERITE							0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	LAISNEY François	PR							1
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	LEFEBVRE Mathieu		MCF-HDR						1
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	LLERENA Patrick	PR							2
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	MAINGUY Claire		MCF-HDR						2
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	MUNIER Francis		MCF-HDR						0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	NGUYEN VAN Phu				CR-HDR				2
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	PENIN Julien	PR							5

Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de MULHOUSE - Haute Alsace	RIVOT Sylvie		MCF-HDR							0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	RONDE Patrick		MCF-HDR							0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	RUGRAFF Eric		MCF-HDR							0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	SCHWOB Claude	PR								0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	SIDIROPOULOS Moïse		MCF-HDR							1
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	STENGER Anne					DR-HDR				0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	SPAETER-LOEHRER Sandrine	PR								3
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	TRABELSI Jamel		MCF-HDR							0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	UMBHAUER Gisèle		MCF-HDR							0
Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA UMR 7522 du CNRS)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	WOLFF Sandrine		MCF-HDR							3
Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement (GESTE UMR MA 8101)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	BARBIER Rémi	PR								3
Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement (GESTE UMR MA 8101)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DESTANDEAU François		MCF-HDR							0
Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement (GESTE UMR MA 8101)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	ROZAN Anne	PR								2
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	BARTH - MARTINET Isabelle	PR								8
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	INSA - Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg	BARTH Marc		MCF-HDR							1
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	CHAILAN Claude		MCF-HDR							0

Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DEKHILI Sihem		MCF-HDR						5
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	IMBS Pia		MCF-HDR						1
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	LAMBERT Gilles	PR							2
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	LIOUVILLE Jacques	PR							1
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Toulouse 1	MEYER-WAARDEN Lars	PR							0
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Lorraine	MOULIN Yves	PR							0
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	NOBRE Thierry	PR							6
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	PALLUD Jessie	PR							3
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	POINT Sébastien	PR							1
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	ROEDERER-CARPENTIER Claire		MCF-HDR						1
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Haute-Alsace	SIMON - TOUSSAINT Françoise		MCF-HDR						0
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	URBAN -WILD Sabine	PR-EMERITE							0
Hommes et Management en Société (HUMANIS EA 1347)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	WALSER - LUCHESI Agnès		MCF-HDR						0
Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (IRIST EA 3424)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	ALLAMEL Catherine		MC-HDR						0
Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (IRIST EA 3424)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	ANCORI Bernard	PR-EMERITE							2
Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (IRIST EA 3424)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DANION - GRILLIAT Anne	PU-PH							0

Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (IRIST EA 3424)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DORRIES Matthias	PR								6
Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (IRIST EA 3424)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	LE DU Michel		MC-HDR							1
Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (IRIST EA 3424)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	WEBER Jean-Christophe	PU-PH								1
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	ARTZNER Philippe	PR-EMERITE								0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	BLAZY Régis	PR								2
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	BROIHANNE - BEDOUSSAC Marie-Hélène	PR								2
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	BROUSSOLLE Damien		MC-HDR							1
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	BROYE G��rardine	PR								1
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DIANA Giuseppe	PR								2
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	DIETSCH Michel	PR-EMERITE								0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	EBERT Nicolas	PR								0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	EISELE Karl-Th��odor	PR								0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	GODBILLON-CAMUS Brigitte		MC-HDR							0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Universit�� de Haute-Alsace (UNISTRA)	GODLEWSKI Christophe	PR								1
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Universit�� de Strasbourg (UNISTRA)	HAMELIN Ana��s	PR								0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Universit�� de Strasbourg (UNISTRA)	MERLI Maxime	PR								0

Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	PETÉY Joël	PR							2
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	RAINELLI-WEISS Hélène	PR							1
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	ROGER Patrick	PR							0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	THEPOT Jacques	PR-EMERITE							0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	VAROUDAKIS Aristomène	PR							0
Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LARGE EA 2364)	Université de Strasbourg (UNISTRA)	WEILL Laurent	PR							5

Annexe 1.3. Soutenance, durée des thèses et productions

- Liste des diplômés 2013
- Liste des diplômés 2014
- Liste des diplômés 2015

Liste des diplômés 2013, Ecole Doctorale Augustin Cournot (ED n° 221)

Nom	Prénom	UR	date 1ère IA	Date soutenance	Durée thèse	Titre de la thèse	Nom directeur de thèse	Nom codirecteur de thèse	Aide financière (lib.)	Publications ou Productions
ARIBOU	MOHAMED LARBI	HUMANIS EA7308	29/11/2007	02/12/2013	72	Facteurs de réussite du transfert de connaissances dans les fusions et acquisitions : les enseignements de cinq cas dans les secteurs de haute technologie	LIQUVILLE JACQUES		SALAIRE	* Les défis du transfert de connaissances dans le cadre d'une fusion, <i>Revue gestion</i> 2000, Vol. 30, n° 1, janvier-février 2013, pp. 123-138 * La gestion du stress dans les fusions d'entreprises : Leçons d'une étude de cas dans le domaine high-tech, <i>Souffrance au travail et responsabilité sociale des entreprises</i> , In (dir). José Allouche et Pierre Bardelli, Edition, Armand Colin/recherches, janvier 2012, pp. 177-200
BASCOUL	GANAEL	LARGE EA 2364	09/11/2012	27/06/2013	8	Effets masqués en analyse décisionnelle	THEPOT JACQUES		SALAIRE	* Using an Experiential Business Game to Stimulate Sustainable Thinking in Marketing Education", <i>Journal of Marketing Education</i> , Ganaël Bascou, Julien Schmitt, Dina Rasolofoarison, Laura Chamberlain and Nick Lee, 2013, vol. 35 no. 2 168-180.
BENAIM	MICKAËL	BETA UMR 7522	01/10/2009	03/05/2013	43	Gouvernance et politiques de science en région : une approche multi-acteurs et multi-niveaux	HERAUD JEAN-ALAIN		SALAIRE	* OECD (2013) Case studies on public research funding systems, the case of France. IHERD final reports. Dec. 2013. * Scientific collaboration : what type of proximities matter ? Presented in the EU-SPRI Conference in Manchester, June 2014. M. Benaim, 2014. Previous versions of this work were presented internal seminar of the MIOIR (Univ, Manchester, April 2014) and in "Dialog Science" in Strasbourg, November 2012.
CAILLAUD	KÉVIN	UMRGSP	02/11/2009	19/09/2013	47	Vers une gouvernance territoriale de l'environnement ? Analyse comparée des politiques départementales de gestion de l'eau destinée à la consommation humaine et des déchets municipaux.	BARBIER RÉMI		CONTRAT ANR	* La recomposition de la gestion territoriale des déchets : un phénomène d'hybridation? , in Le Bourhis J.-P., Jamay F. (ed.), <i>Les outils de la gouvernance environnementale : usages, appropriations, transformations</i> , PUF, coll. CURAPP, à paraître (accepté en 2012, ouvrage non encore paru). * Evolution de l'action publique territoriale et sciences du territoire : une contribution sociologique pour un cadre d'analyse renouvelé. Le cas de la gestion de l'eau destinée à la consommation humaine, colloque international avec actes <i>Fonder les sciences du territoire</i> , GIS-CIST, Paris, 23-25 novembre 2011.

CHEN	XI	BETA UMR 7522	07/09/2010	22/11/2013	38	Technologie, productivité et coûts fixes : quatre essais sur l'analyse de la production appliquée	KOEBEL BERTRAND		SALAIRE	* Biased technical change, scale, and factor substitution in U.S. manufacturing industries, Macroeconomic dynamics, Forthcoming, Cambridge University Press, Published online 15 January 2016 * Self-selection into export market : does productivity affect the entry barriers ? with Frédéric Olland, Revue d'économie politique 2014/4 (Vol. 124)
FALLAH	NIMA	BETA UMR 7522	18/09/2008	31/05/2013	56	La question des "leadership" au sein des Communautés de Pratique : le cas des institutions internationales	MUNIER FRANCIS		RESSOURCES PERSO	* Routines and their influence in communities of practice, Procedia-Social and behavioural sciences journal, February 1, 2012 * Applying distributed leadership theory in communities of practice : The case of the United Nations, European Journal of management, January 1, 2012
GHAYA	HOUDA	BETA UMR 7522	23/09/2008	18/10/2013	61	L'implication du Conseil d'Administration dans le processus stratégique : analyse théorique et étude empirique sur les entreprises du SBF 250	LAMBERT GILLES		SALAIRE	* Towards a Meta-Model for the Board-of-directors involvement in the strategic process : Conceptual issues and key determinants, Houda Ghaya (2013), International journal of corporate governance, Vol. 4, n° 4, pp. 343-371 * Caractéristiques de la diversité au sein des conseils d'administration et performance financière : une étude empirique sur les entreprises du CAC40, Houda Ghaya, Gilles Lambert (2012), Working paper BETA 2012-14, septembre (soumis à la revue Management international)
HIPPE	RALPH	BETA UMR 7522	18/03/2010	30/10/2013	43	La formation du capital humain en Europe au niveau régional - implications sur la croissance économique	DIEBOLT CLAUDE		SALAIRE	* Regional inequality in human capital formation in Europe 1790-1880, Hippe, R., and J. Baten. 2012, Scandinavian Economic History Review, v. 60, pp. 254-289 (article won a best-article prize of the SEHR) * Are you NUTS , The factors of production and their long-run evolution in Europe from a regional perspective, Hippe, R. 2013. Historical Social Research, V. 38, pp. 324-348
KOUASSI	KOMLAN	BETA UMR 7522	27/10/2006	26/07/2013	81	Adaptation des techniques actuelles de scoring aux besoins d'une institution de crédit : le CFCAL-Banque	LAISNEY FRANCOIS	DIETSCH MICHEL	SALAIRE	Néant

LEMAIRE	CELIA	HUMANIS EA 7308	15/10/2010	25/11/2013	37	Le processus de construction d'un outil de contrôle de gestion inter-organisationnel : le cas de l'expérimentation d'un outil de pilotage de la performance dans le secteur médico-social	NOBRE THIERRY		CD ETABLISSEMENT	* Désapprendre pour être institutionnellement performant : une lecture par l'anthropologie symétrique, Célia Lemaire, Thierry Nobre, Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels, n° 47, 2013 (FNEGE rang 4) * Quelle traduction possible dans un environnement réglementé ? Le cas du contrat de bon usage, Célia Lemaire, Thierry Nobre, B. Michel, Journal de gestion et d'économie médicale, n° 4, 2013 (CNRS cat. 4/AERES cat. C/ FNEGE rang 4)
PERRIN	FAUSTINE	BETA UMR 7522	26/09/2008	02/12/2013	62	Gender equality and economic growth in the long-run. A cliometric analysis.	DIEBOLT CLAUDE		SALAIRE	* From stagnation to sustained growth : The role of female empowerment, F. Perrin, Cl. Diebolt, American economic review, 103 (3), pp. 545-549, 2013 * The foundations of female empowerment revisited, F. Perrin, Cl. Diebolt, Revue d'économie politique, 124 (4), pp. 587-597, 2014
PESSAROSSO	PIERRE	LARGE EA 2364	07/10/2010	29/11/2013	38	Essais sur le système financier chinois	WEILL LAURENT		CD ETABLISSEMENT	* Is Bank Competition Detrimental to Efficiency ? Evidence from China" (avec Zuzana Fungacova et Laurent Weill Pessarossi), in China Economic Review 27, 121-134, 2013.* Choice of Corporate Debt in China : The Role of State Ownership" (avec Laurent Weill), in China Economic Review 26, 1-16, 2013
PREMCHIT	WALLIYA	BETA UMR 7522	26/10/2007	20/09/2013	71	Les impacts économiques de l'intégration de l'ASEAN : trois approches empiriques fondées sur la nouvelle économie géographique	DUFOURT FREDERIC	RUGRAFF ERIC	BOURSE ETR	Néant
RISCHMANN	LIONEL	BETA UMR 7522	06/10/2008	02/12/2013	62	Fluctuations et cycles économiques dans les écrits de Keynes : essai sur le rôle des facteurs déterminants de l'investissement	EGE RAGIP		SALAIRE	* Money, investment and business cycle in Keynes's early writings, 17ème conférence de l'ESHET à Londres (Royaume-Uni) du 16 au 18 mai 2013, présentation dans une conférence internationale avec comité de sélection * Investment and animal spirits in Keynes's conception of the business cycle, 14ème Summer school on history of economic thought, Economic philosophy and economic history, à Lisbonne (Portugal) du 1er au 9 septembre 2011, présentation dans une conférence internationale avec comité de sélection

SARR	HAMET	BETA UMR 7522	26/10/2009	31/05/2013	43	Efficacité et acceptabilité de la régulation de la pollution diffuse : expériences sur des variantes coopératives des instruments de type "taxe ambiante"	ROZAN ANNE		CD ETABLISSEMENT	* Does the potential of cheap talk to induce cooperation in a social dilemma game affected by group-size and sucker's payoff? An experimental study on an "ambient based" policy instrument, Hamet Sarr, François Cochard, Anne Rozan, Annual conference of the French experimental economics association, Lyon, France, June 20-21, 2013 * Impact of costly communication on the efficiency of the average pigouvian tax : an experimental study, Hamet Sarr, Mohamed Bchir, Anne Rozan, International Workshop on Mechanism design and the environment, Royal Society, Edingurgh, United Kingdom, May 8-9, 2013
THAALBI	INES	BETA UMR 7522	13/03/2008	18/12/2013	69	Déterminants et impacts des IDE sur la croissance économique en Tunisie	KERN FRANCIS		SALAIRE	Néant
ZIMMER	ALEXIS	IRIST EA 3424	27/09/2007	25/11/2013	74	Brouillards mortels. Une histoire de la production de météores industriels, 19e/20e siècles. Le cas de la vallée de la Meuse	BONAH CHRISTIAN		CD ETABLISSEMENT	* Le calvaire du "Steinach Film" (/1922-1923) : Représentations du médecin dans le film de recherche et d'enseignement médical, Alexis Zimmer, Christian Bonah, Sociétés et représentations, 28 octobre 2009, pp. 87-107 * Le brouillard mortel de la vallée de la Meuse. Nature disputée et naturalisation de la catastrophe, Alexis Zimmer dans Michel Letté, Thomas Le Roux (dir.), Débordements industriels, Environnement, territoire et conflit XVIIIe - XXIe siècles, Rennes, PUR, 2013, pp. 115-131

Liste des diplômés 2014, Ecole Doctorale Augustin Cournot (ED n° 221)

Nom	Prénom	UR	date 1ère IA	Date soutenance	Durée thèse	Titre de la thèse	Nom directeur de thèse	Nom codirecteur de thèse	Aide financière (lib.)	Publications ou Productions
BRAUN	OLIVIER	HUMANIS EA 7308	04/11/2010	15/10/2014	47	Contribution à la compréhension des causes des comportements socialement responsables : l'étude des contrats psychologiques au sein d'une entreprise de travail temporaire.	IMBS PIA		SALAIRE	* When is social responsibility a Myth and When is it genuine sustainable development, Olivier Braun, Carol Hansen , 17ème conférence IAMB, 2014 * Les pratiques socialement responsables et les contrats psychologiques au sein d'une entreprise de travail temporaire : proposition d'une grille de diagnostic des pratiques en GRH, 31ème université d'Eté de l'audit social De l'audit social à l'audit de la responsabilité sociale : la RSE, renouveau pour le GRH, 2013
CHENG	JIN	BETA UMR 7522	19/10/2009	26/09/2014	59	Essai sur la crise de la Zone Euro.	DUFORT FREDERIC		CD ETABLISSEMENT	* Monnaie et crise bancaire dans une petite économie ouverte, Recherches économiques de Louvain, 2012, vol 78(1), pp. 47-73. * Banking and sovereign debt crises in a monetary union without central bank intervention, Jin Cheng, Meixing Dai, Frédéric Dufourt (2016), Journal of mathematical economics, EconLit, ISI, AERES, CNRS (1)
COSIC	HANA	BETA UMR 7522	27/05/2014	15/12/2014	2	Essais en économie comportementale.	LLERENA PATRICK		RESSOURCES PERSO	* Can Nudges affects students' recycling behavior ? Hana Cosic. Submitted * Property price expectations in the UK Market, Hana Cosic, Submitted.
EGARIUS	DAMIEN	LARGE EA 2364	04/10/2011	09/12/2014	38	Essais sur les banques coopératives. Aspects concurrentiels et comportement des parties prenantes.	WEILL LAURENT	ROGER PATRICK	CHAIRE MUTUALISME BANCAIRE (CAISSE D'EPARGNE ALSACE)	* Switching Costs and Market Power in the Banking Industry : The Case of Cooperative Banks (avec Laurent Weill), in Journal of International Financial Markets, Institutions and Money (à paraître) * Do Cooperative Banks Have Greater Market Power ? (avec Laurent Weill), in Bankers, Markets and Investors 133, 24-33, 2014

GILLIG	PHILIPPE	BETA UMR 7522	13/11/2008	24/06/2014	67	Mill et ses critiques : analyse d'une prétendue prétention à l'universalité de l'économie politique de John Stuart Mill	EGE RAGIP		SALAIRE	* Durkheim a-t-il visé dans le Mill ? La critique durkheimienne de la prétention à l'universalité de l'économie politique à la lumière de l'œuvre de J.S. Mill, in revue européenne des sciences sociales 53 (2), pp. 219-244, 2015 - Revue classée par l'AERES * Marx's critique of "eternal" political economy : How Mill is alien to Marx's attacks, European journal of the history of economic thought (publié en ligne le 04/08/14 ; version imprimée à paraître en 2016 Classement HCERES : rang A, classement CNRS : rang 1
GINTZ	CLAIRE-ANGE	IRIST EA 3424	29/09/2008	29/09/2014	72	Les ambiguïtés de la relation de service dans le champ des soins infirmiers.	WEBER JEAN- CHRISTOPHE		SALAIRE	* L'éthique du care et la relation de pouvoir dans les relations courtes : quels enseignements pour la pratique des soins infirmiers ?, Symposium de la société suisse de philosophie en mai 2010 Santé, justice, pouvoir, Publication dans la revue Studia philosophica, 70/2011 * Le travail émotionnel des équipes infirmières face aux corps difficiles, intervention au Congrès de l'Association Française de Sociologie, septembre 2013 à Nantes.
GROLLEMUND	BRUNO	IRIST EA 3424	25/11/2011	19/09/2014	34	Conflits éthiques autour de la question des fentes labio-palatines : de l'intérêt d'anticiper les effets de leur impact psychique pour une meilleure prise en compte thérapeutique et sociale	GRILLIAT ANNE		SALAIRE	* Relational development in children with cleft lip and palate : influence of the waiting period prior to the first surgical intervention and parental psychological perceptions of the abnormality, B. Grollemund, A. Guedeney, A. Vazquez, A. Picard, V. Soupre, P. Pellerin, E. Simon, M. Velten, I. Kauffmann, C. Bruant-Rodier, A. Danion-Grilliat, BMC pediatr. 2012 Jun 8;12:65. doi: 10.1186/1471-2431-12-65 * Towards a next procreation ethic : the exemplary instance of cleft lip and palate, B. Grollemund, G. Le Dref, A. Danion-Grilliat, J.C. Weber, Medicine Health Care and Philosophy 2012, Aug;16(3)365-75
HANANA ABDENNADHER	JIHENE	HUMANIS EA 7308	14/04/2009	09/07/2014	63	L'influence du bouche à oreille (eWOM) sur le comportement du consommateur.	BARTH ISABELLE	MEYER- WAARDEN LARS	RESSOURCES PERSO	Néant
HERGUEUX	JEROME	LARGE EA 2364	21/10/2009	12/06/2014	56	Coopération en ligne et modèles de production par les pairs	WEILL LAURENT		SALAIRE	* Social preferences in the Online Laboratory : A randomized experiment (with N. Jacquemet), 2015, Experimental economics, 18 (2), pp.251-283. * How does religion bias the allocation of foreign direct investment ? 128, pp. 53-76

JAECK	PIERRE	HUMANIS EA 7308	13/11/2006	03/07/2014	92	Pratiques Managériales et "Theory Of Constraints" : le cas d'une Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) Française dans le secteur des services	NOBRE THIERRY		SALAIRE	* Une nouvelle vision de la comptabilité de gestion : Pour manager synchronisé, Pierre Jaeck, mai 2008, Afnor
LANG	FRÉDÉRIQUE	BETA UMR 7522	05/11/2009	19/05/2014	54	L'agence entrepreneuriale dans les premiers stades de la vie de firmes innovantes : le cas du secteur des biotechnologies.	WOLFF SANDRINE		CD ETABLISSEMENT	* Evolution of SME's knowledge inputs through the firm early life stages, Frédérique Lang, Communication à DIMETIC doctoral european summer school, Maastricht (Pays-Bas), 4-15 octobre 2010 * From Science to industry : The involvement of university in spin-off formation", Frédérique Lang, Présentation d'un poster à la AEGIS final conférence, Milan (Italie), 5-7 septembre 2012
LETAIEF	AZIZA	LARGE EA 2364	05/11/2009	15/12/2014	37	Essais sur le processus de défaillance des entreprises en Tunisie : déterminants, recouvrements et spécificités institutionnelles.	BLAZY RÉGIS		SALAIRE	* Quelles spécificités du droit tunisien de la faillite ? Une approche "Law & Finance" comparée, Aziza Letaief, Régis Blazy, Economics & Strategic Management of Business Processes (vol. 5, Francophone Special issue 2015, 2nd international Conf. on Business, Economics, Marketing & Management, pp. 1-9.* When secured and unsecured creditors recover the same : The emblematic case of the Tunisian corporate bankruptcies, Aziza Letaief, Régis Blazy, Document de travail du LARGE n° 2015-08 (en cours de soumission à Emerging)
MAGRON	CAMILLE-ÉLÉONORE	LARGE EA 2364	07/10/2010	13/06/2014	44	Approches comportementales de la gestion individuelle de portefeuille	MERLI MAXIME		CD ETABLISSEMENT	* Investors' aspirations and portfolio performance, Finance Research Letters, 11(2), 153-160 (CNRS cat. 3/AERES cat. B/FNEGE rang 3), 2014. * The trading performance of French retail investors, Bankers, Markets and investors, 132 (septembre-octobre), 43-52 (CNRS cat. 3/AERES cat. B/FNEGE rang 3), 2014
MARTINEZ DIAZ	CHRISTIAN	BETA UMR 7522	26/09/2008	21/02/2014	65	Analyse de la production scientifique : rôle de la complémentarité des facteurs.	LLERENA PATRICK		SALAIRE	Néant
MENARD	AUDREY	BETA UMR 7522	07/10/2010	01/12/2014	50	Essais sur l'aide au développement.	DUFOURT FREDERIC	WEILL LAURENT	CD ETABLISSEMENT	* Is aid efficient?, Revue d'économie politique, Audrey-Rose Ménard et Laurent Weill * Do natural resources condition the aid-governance relationship ? Evidence from Africa, Economics bulletin

MOKHLIS HEBIZ	CHAMS EDDOHA	HUMANIS EA 7308	06/03/2009	10/03/2014	60	Capacité d'absorption des connaissances et apprentissage organisationnel : "Application à cinq entreprises du secteur de biotechnologies de santé"	LIOUVILLE JACQUES		SALAIRE	Néant
OLLAND	FRÉDÉRIC	BETA UMR 7522	12/10/2010	03/12/2014	50	Essais sur l'hétérogénéité des firmes et la productivité des exportateurs et importateurs.	KOEBEL BERTRAND		CD ETABLISSEMENT	* Self-selection into the export market : Does productivity affect entry costs, Frédéric Olland, Xi Chen, Revue d'économie politique, Dalloz, vol. 124 (4), pages 537-552 * Asymmetries with R&D driven growth and heterogeneous firms, Frédéric Olland, Working paper of BETA, 2012-16
OZUSAGLAM	SERDAL	BETA UMR 7522	29/09/2010	10/04/2014	42	Essais sur l'Eco-Innovation	COWAN ROBIN		CD ETABLISSEMENT	* Environmental innovation : A concise review of the literature, Serdal Ozusaglam, Vie et science de l'entreprise, January 4, 2013, vol. 191-192, pp. 15-38 * On synergies between environmental technological and organizational innovations (submitted to research policy (4* ABS), S; Ozusaglam, S. Kesidou, E. and Wong, CY.
PONCHUT	MARINE	HUMANIS EA 7308	22/11/2010	26/11/2014	48	Le rôle du genre dans la conduite d'une démarche d'égalité professionnelle. Cas d'une grande entreprise de transport	BARTH ISABELLE		CIFRE	* La place minorée des femmes dans les organisations. Exploration d'un facteur explicatif : la culture organisationnelle, Marine Ponchut, Isabelle Barth, GRH, n° 4, p. 11-31, 2012
SENE	JEAN-MARIE	HUMANIS EA 7308	14/11/2011	21/11/2014	36	Universalité ou contingence du modèle transnational : les leçons du cas de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)	LIOUVILLE JACQUES		SALAIRE	Néant
STEF	NICOLAE	LARGE EA 2364	06/10/2011	01/12/2014	38	Quatre essais sur le processus de défaillance : Approches Économiques et Juridiques.	BLAZY RÉGIS		CD ETABLISSEMENT	* Cost sharing and bankruptcy law orientation, Nicolae Stef, 2015, Research in law and economics, vol. 27, pp. 181-207 (CNRS rang 3, AERES rang B) * Voting rules in bankruptcy law, Nicolae Stef, Working paper LaRGE, 2013-07

TANQUEREL	SABRINA	HUMANIS EA 7308	22/01/2010	12/11/2014	58	Dépasser la norme sexuée des politiques d'équilibre vie professionnelle - vie personnelle en entreprise pour construire l'égalité professionnelle femmes-hommes. Analyse de deux contextes contrastés : la France et l'Espagne.	BARTH ISABELLE		SALAIRE	* Quelle conciliation pour une vraie égalité professionnelle ? Analyse comparative France-Espagne, Sabrina Tanquerel, 2012, Colloque Management de la diversité, Lyon, France, 2 février * Comment les pratiques de conciliation peuvent-elles être moteur d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ? Approche interculturelle France-Espagne, Sabrina Tanquerel, Isabelle Barth, 2011, 22ème congrès de l'Association francophone de gestion des ressources humaines (AGRH), Marrakech, Maroc, 26-28 octobre
ZHANG	QIAO	BETA UMR 7522	04/12/2008	25/09/2014	70	Trois essais en économie monétaire : Transparence de la banque centrale et implications macroéconomiques des frictions financières	DUFOURT FREDERIC		SALAIRE	* Descriptive model for interpreting innovative design, Qiao Zhang, Ioana Deniaud, Emmanuel Caillaud, Claude Baron, International design conférence - Design 2012, Dubrovnik-Croatia, May 21-24 * Modeling innovative design using systems engineering, Qiao Zhang, Ioana Deniaud, Emmanuel Caillaud, 9ème conférence internationale de modélisation et simulation - MOSIM'12, Performance, interopérabilité et sécurité pour le développement durable, Bordeaux 6-8 juin 2012

Liste des diplômés 2015, Ecole Doctorale Augustin Cournot (ED n° 221)

Nom	Prénom	UR	date 1ère IA	Date soutenance	Durée thèse	Titre de la thèse	Nom directeur de thèse	Nom codirecteur de thèse	Aide financière (lib.)	Publications ou Productions
BETTI	THIERRY	BETA UMR 7522	11/10/2011	10/12/2015	49	Politique budgétaire et marché du travail dans la zone euro : multiplicateur, effets de débordement et fédéralisme budgétaire	BARBIER-GAUCHARD AMELIE	DIANA GIUSEPPE	CONTRAT ETABLISSEMENT	* Assessing the effects of public expenditure shocks on the labor market, accepté sous révision à la Bruxelles Economic Review. * How can the labor market accounts for the effectiveness of fiscal policy over the business cycle?, Thierry Betti et Thomas Courdert, Working Papers of BETA 2015-2016, UdS
BIANCHINI	STEFANO	BETA UMR 7522	08/12/2011	23/06/2015	42	Trois études sur la croissance de l'entreprise, l'innovation et la performance persistante	LLERENA PATRICK	BOTTAZZI GIULIO	CONTRAT ETABLISSEMENT	* What does (not) determine persistent corporate high-growth ?, Stefano Bianchini, Giulio Bottazzi, Federico Tamagni, LEM Scuola Superiore Sant'Anna, Pisa Working Paper Series, 2014/11 February 2016 * Innovation strategies and firm growth, Stefano Bianchini, Gabriele Pellegrino, Federico Tamagni, LEM Scuola Superiore Sant'Anna, Pisa Working Paper Series, 2016/03, February 2016
BLECH BAUER	CAROLINE	BETA UMR 7522	20/10/2009	03/07/2015	68	Travail et responsabilité selon Jean Calvin, une interprétation par le devoir de lieutenance	EGE RAGIP		RESSOURCES PERSO	* The justification of work as lieutenancy in John Calvin's thought, 64th Annual Meeting of the French Economic Association (AFSE) Rennes * A critique of Max Weber's Protestant Ethic through John Calvin's 'duty of lieutenancy', 19ème conférence de l'European Society for the history of economic thought, Rome
DIASSO	YANKOU	BETA UMR 7522	09/11/2009	09/09/2015	70	Dynamiques de moyen et long terme des cours des matières premières : les enjeux pour le développement dans les pays africains producteurs de coton	KERN FRANCIS	MAINGUY CLAIRE	SALAIRE	* Dynamique du prix international du coton : aléas, aversion au risque et chaos, Recherches économiques de Louvain, n° 4, vol. 80 p. 53-86. * Mouvement paysan en Afrique de l'Ouest : quand les organisations de producteurs de coton ouvrent la voie vers la fondation d'un syndicalisme agricole. In : Gérardin, H., Friboulet, J.-J. & Brot, J. (dir.), Dynamiques des sociétés civiles en économie ouverte, Etudes de cas et perspectives, Karthala (Eds).
GRANDCLAUDE	DIDIER	HUMANIS EA 7308	22/11/2012	01/12/2015	36	Les croyances, représentations et facteurs façonnant l'intention de croissance du dirigeant de PME	NOBRE THIERRY		CONTRAT CHAIRE PME DE L'EM STRASBOURG	* L'Entrepreneuriat est-il soluble dans l'ETI ? Didier Granclaud, Thierry Nobre, Cindy Zawadzki, Lavoisier "Revue française de gestion", 2014/7 N° 244, pages 133 à 148. * Le comportement du dirigeant de PME français face au seuil des 50 salariés, RIPME volume 28, numéro 3-4-2015

ISMAIL	IMAD	BETA UMR 7522	30/010/2012	02/12/2015	37	* Evaluation of the socio-economic impact of innovative hybrid surgical techniques : Methodological developments and application to the IHU Strasbourg	WOLFF SANDRINE	LEE L. SWANSTROM	BOURSE D'ETUDE PAR L'INSTITUT HOSPITALO UNIVERSITAIRE	* A Cost Evaluation Methodology For Surgical Technologies - Surgical Endoscopy - Imad Ismail - Sandrine Wolff - Agnes Gronfier - Didier Mutter - Lee Swanstrom
KESSEL	NILS	IRIST EA 3424	29/09/2008	21/09/2015	84	Les effets secondaires de la société de consommation ? Histoire de l'usage des médicaments en Allemagne de l'Ouest, 1950-1980.	BONAH CHRISTIAN		SALAIRE	* Les risques médicamenteux entre effets secondaires et consommation pharmaceutiques. Modèles transnationaux et appropriations nationales, 1961-1985, in : La mondialisation des risques. Une histoire politique et transnationale des risques sanitaires et environnementaux, (sous la direction de Soraya Boudia et Emmanuel Henri), Nils Kessel, 2015, Rennes : PUR, p. 123-136 * Pionierjahre - Historische Gründungsmythen von Notfallmedizin und Rettungsdienst, in Organisationen und Experten des Notfalls (sous la direction de Markus Jenki et Nils Ellenbrecht), Nils Kessel, Collection Zivile Sicherheit. Schriften zum fachdialog sicherheitsforschung, Berlin : LIT, p. 51-68
PERUGIEN	SABRINA	HUMANIS EA 7308	20/10/2009	09/01/2015	63	La construction d'une culture organisationnelle en faveur de la diversité dans l'enseignement supérieur. Monographie d'une recherche-intervention menée au sein d'une business school française.	BARTH ISABELLE		BOURSE RECHERCHE DU PROGRAMME DOCTORAL DE L'EM STRASBOURG	* Les business schools françaises à l'épreuve de la diversité : Enjeux et défis, Sabrina Pérugien, Isabelle Barth, La semaine du management de la FNEGE, journée pour un management de la diversité de l'AIMS/AFM/AGRH/AFMD/AFC, 21 mai Marseille * Les mesures d'ouverture sociale des grandes écoles du management... Faire bouger les frontières ? Sabine Pérugien, Isabelle Barth, IIIèmes Etats généraux du management de la FNEGE, Nouvelles frontières du management, 11-12 octobre, Strasbourg
RAFANOMEZANTSOA	ZO MBOLATIANA	BETA UMR 7522	26/02/2008	03/07/2015	88	Les mécanismes d'apprentissage exploitant la créativité dans une région apprenante : une approche par les conventions	HERAUD JEAN-ALAIN		RESSOURCES PERSO	* Learning regions : Learning Mechanisms Harnessing Creativity - 5ème Conférence International MuPSoc 2009, Bucharest, Roumanie * Créativité et industries culturelles : Grandes tendances et leçons pour l'Alsace, co-écrit avec Jean-Alain HERAUD, in E. Muller et al. (eds), Regards croisés sur la culture, l'innovation et la créativité en Alsace, Presses Universitaires de Strasbourg, Octobre 2010, 254 pages

RASOURI KOUIDER EL OUAHED	NAOUEL	BETA UMR 7522	03/11/2008	10/07/2015	80	L'impact des investissements directs étrangers (IDE) sur la dynamique industrielle de la République tchèque	KERN FRANCIS		RESSOURCES PERSO	* Impact des spillovers technologiques sur la productivité de l'industrie locale, Naouel Rasour, Xi Chen, EADI, York, IK, 20/09/2011. * Critères de comparaison de l'impact des IDE sur les économies en transition et les économies en développement, Naouel Rasouri, XXVIème journées du développement de l'ATM, Strasbourg 03/06/2010
TO	THE NGUYEN	BETA UMR 7522	23/01/2012	07/12/2015	46	Analyse économique des décisions des agriculteurs : applications à la production de thé au Vietnam	KERN FRANCIS		BOURSE ETR	* Modeling farmers' decisions on tea varieties : a multinomial logit analysis in Vietnam, Agricultural Economics, Under revision* Farmers' adoption of organic production, Beta Working Paper n° 2015-23, To-The Nguyen, Le-Van C.

Annexe 1.4. Devenir des diplômés 2010, 2011 et 2012

DEVENIRS DES DIPLOMES 2010, Ecole Doctorale Augustin Cournot (ED n° 221)

NOM	PRENOM	LABORATOIRE	CATEGORIE	DETAIL/EMPLOYEUR	NECESSITE UN DOCTORAT POUR L'EMPLOI
AFIF	Mourad	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Professeur assistant à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université de Rabat	oui
BEDU	Clémence	GESTE UMR GSP	Emplois permanents dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales	Consultante indépendante	oui
CERVEAUX	Augustin	IRIST EA 3424	En recherche d'emploi		
EL FAHSI	Souhair	HUMANIS EA 1347	Situation inconnue		
FRANK	Laurence	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Maître de conférences UTBM Belfort	oui
GARGE BELLANCOURT	Nathalie	HUMANIS EA 1347	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Enseignante Université de Besançon	oui
HAMELIN	Anaïs	LARGE EA 2364	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Enseignante Université de Strasbourg	oui
MUELLER	Moritz	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Maître de conférences à l'Université de Strasbourg	oui
MULLER	Sara	GEOGRAPHIE	En recherche d'emploi		
RASOAMANANA-RANDRIANIRINA	Tatia	BETA UMR 7522	Emplois permanents dans le secteur privé sur un autre type d'emploi	Salariée	non
THIBAUT	Eric	BETA UMR 7522	Emplois permanents dans le secteur privé sur un autre type d'emploi	Salarié	oui
TOURE	Mamoudou	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	Conseiller économique au Ministère de l'économie de Guinée	oui

DEVENIRS DES DIPLOMES 2011, Ecole Doctorale Augustin Cournot (ED n° 221)

NOM	PRENOM	LABORATOIRE	CATEGORIE	DETAIL/EMPLOYEUR	NECESSITE DU DOCTORAT POUR L'EMPLOI
ATZENHOFFER	Jean-Philippe	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique en qualité d'enseignants dans le 1er ou le 2nd degré	Salarié école privée	oui
BAIER	Elisabeth	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Salariée ISI Karlsruhe	oui
BODIN	Frédéric	IRIST EA 3424	Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	Salarié chirurgien plasticien Hospices Civils de Strasbourg	oui
CARRAZ	René	BETA UMR 7522	Autres situations	Directeur de recherche dans une ONG (Urban Gorillas)	
CLOSE - KOENIG	Tricia	IRIST EA 3424	Agents contractuels dans le secteur public	Contractuelle Université de Strasbourg	
FIMAYER	Agnès	LARGE EA 2364	Emplois permanents dans le secteur privé sur un autre type d'emploi	Salariée au Canada	oui
JEAN-BAPTISTE	Frédo	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Maître de conférences, Université de Lille	oui
HELFRICH	Vincent	IRIST EA 3424	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Professeur ESC La Rochelle	oui
KOEBERLE	Pascal	HUMANIS EA 1347	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Maître de conférences, Université de Picardie	oui
NIGAM	Nirjhar	LARGE EA 2364	Emplois permanents dans le secteur privé sur un autre type d'emploi	Salariée	

PASSE	Edmond	HUMANIS EA 1347	Emplois permanents dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales	Dirigeant société Passe	oui
SAADI	Tayed	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Maître de conférences, Université de Lille	oui
SEYED RASOLI	Haniyeh	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	Salariée OCDE	oui
WELTER	Adeline	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	Salariée CPAM Strasbourg	oui

DEVENIRS DES DIPLOMES 2012, Ecole Doctorale Augustin Cournot (ED n° 221)

NOM	PRENOM	LABORATOIRE	CATEGORIE	DETAIL/EMPLOYEUR	NECESSITE DU DOCTORAT POUR L'EMPLOI
BENNANI	Abdelmourhit	HUMANIS EA 1347	Autres situations	décédé	
BOLLECKER	Gilles	HUMANIS EA 1347	Emplois permanents dans le secteur privé sur un autre type d'emploi	Liebherr-Mining Equipment Colmar	oui
BONAFINI	Pascal	HUMANIS EA 1347	Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	Directeur du centre hospitalier Saint Joseph Saint Luc à Lyon	oui
CARDOSO ELEUTERIO	Julian	GESTE UMR GSP	Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	Universidade Federal de Minas Gerais	oui
CHALVIGNAC	Benoît	BETA UMR 7522	Situation inconnue		
DE HAUTECLOCQUE	Bertrand	BETA UMR 7522	Emplois à durée déterminée dans le secteur privé dans une autre catégorie	Space ECO	oui
GOSELIN	Francis	BETA UMR 7522	Emplois permanents dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales	PDG société de conseil à Montréal	oui
HALLEM	Yoursra	HUMANIS EA 1347	En recherche d'emploi		

HERRALA	Risto	LARGE EA 2364	Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	Economiste à la Banque Centrale Européenne	oui
LAURENCEAU	Marion	GESTE UMR GSP	Autres situations	Monitrice en maison familiale rurale	
MAC GABHANN	Kevin	HUMANIS EA 1347	Agents contractuels dans le secteur public	Enseignant contractuel à l'Ecole de Management Strasbourg	oui
MAZHAR	Ummad	BETA UMR 7522	Emplois permanents dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales	Beaconhouse National University Pakistan	oui
MILLOT	Valentine	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	Salariée OCDE	oui
NDONG	Jean	BETA UMR 7522	Titulaires de la fonction publique en qualité d'enseignants dans le 1 ^{er} ou le 2 nd degré	Lycée Fustel de Coulanges	oui
VALLEJO-GARCIA	José-Luis	BETA UMR 7522	Agents contractuels dans le secteur public	Enseignant contractuel à l'Ecole de Management Strasbourg	oui
YAO KOFFI	Jean-Maire	LARGE EA 2364	Emplois à durée déterminée dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur ou autre poste ayant requis un doctorat	Quantitative Hedge Fund Analyst, Dexia Luxembourg	oui

Annexe 1.5. Tableau récapitulatif des effectifs, de l'encadrement et du suivi des doctorants/docteurs

Tableau récapitulatif des effectifs, de l'encadrement et du suivi des doctorants/docteurs						
Effectifs et encadrement						
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre de doctorants inscrits	100	96	99	92	88	96
Nombre de titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR)			71	67	86	83
Nombre moyen de doctorants/HDR			1,39	1,37	1,02	1,16
Nombre maximum constaté de doctorants pour un HDR			8	7	9	7
Nombre de thèses soutenues (année civile)	12	14	16	17	23	11
Durée moyenne des thèses soutenues dans l'année*			52	53	51	60
Nombre de doctorants ayant définitivement et explicitement abandonné leur thèse dans l'année			4	3	12	3
Nombre d'étudiants ayant un financement spécifiquement dédié aux doctorants			54	57	52	53
Nombre de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire			1	2	3	5
Nombre de doctorants salariés n'entrant pas dans les deux catégories précédentes			24	27	18	27
* Il convient de déduire les congés de maternité, parentaux, de maladies de longue durée et autres cas particuliers justifiés.						

Annexe 1.6. Insertion à 3 ans des docteurs

Insertion à trois ans des docteurs ayant soutenu (par année civile)			
(Indiquer pour chaque catégorie le nombre de répondants)			
	2010	2011	2012
Nombre total de répondants à l'enquête	9	13	14
Agents contractuels dans le secteur public (ATER exclus)		1	2
Titulaires de la fonction publique en qualité de chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche	5	5	1
Titulaires de la fonction publique en qualité d'enseignants dans le 1 ^{er} ou le 2 nd degré		1	1
Titulaires de la fonction publique dans une autre catégorie (collectivité territoriale, ministère, agence, secteur hospitalier, etc.)	1	3	3
Contrats d'ATER			
Contrats post-doctoraux en France (ATER exclus)			
Contrats post-doctoraux à l'étranger dans l'Union Européenne			
Contrats post-doctoraux à l'étranger hors Union Européenne			
Emplois permanents dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur, chef d'entreprise, professions libérales	1	1	2
Emplois permanents dans le secteur privé sur un autre type d'emploi	2	2	1
Emplois à durée déterminée dans le secteur privé en qualité de chercheur, ingénieur ou autre poste ayant requis un doctorat			1
Emplois à durée déterminée dans le secteur privé dans une autre catégorie.			1
En recherche d'emploi	2		1
En reprise d'études			
Inactifs			
Autres situations		1	2
Situations inconnues	1		1
TOTAL THESEES SOUTENUES	12	14	16
** Les données sont à fournir (en le précisant) par année civile ou universitaire. Les calculs sont appliqués de la même façon pour les docteurs français et étrangers. Les diplômés étrangers trouvant un emploi dans leur pays d'origine sont comptabilisés en utilisant les mêmes catégories d'emploi.			



**Direction de la Recherche / Département Formation doctorale
CS 90032 / F67081 STRASBOURG Cedex**

Adresse géographique : 11 rue du Maréchal Juin

Tél. : +33 (0)3 88 14 63

Fax : +33 (0)3 88 14 64

Adresse électronique : dir-respFD@unistra.fr

www.unistra.fr

CHARTE DU DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

La préparation au doctorat associe une formation de haut niveau à une expérience professionnelle de recherche. Elle est sanctionnée, après soutenance d'une thèse, par le grade de docteur. L'essentiel de l'activité doctorale consiste en un travail de recherche novateur, supervisé par un ou des directeurs de thèse, au sein d'une unité de recherche rattachée à une école doctorale. Elle se conclut par la rédaction d'une thèse qui constitue la validation d'un travail scientifique. Le titre de docteur garantit un haut niveau de compétence, utilisable dans l'ensemble du tissu socio-économique.

L'Université de Strasbourg délivre le diplôme de docteur sans mention, mais accompagné d'un rapport qui précise notamment la qualité scientifique de la thèse et celle de sa présentation.

La présente charte du doctorat définit les principes fixés par l'Université de Strasbourg pour la préparation d'une thèse dans le but de favoriser une haute qualité scientifique des travaux conduits. Elle s'appuie sur l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, la charte européenne du chercheur, les procédures relatives à l'inscription administrative et à la soutenance de thèse validées par le conseil scientifique du 4 février 2009 et le conseil d'administration du 10 février 2009, les missions des écoles doctorales et du collège des écoles doctorales de l'université.

La préparation d'un doctorat s'effectue dans l'une des écoles doctorales de l'Université de Strasbourg. L'école doctorale intervient dans le choix des doctorants, organise leur formation et les prépare à la poursuite de leur parcours professionnel. Le travail de recherche repose sur l'accord librement conclu entre le doctorant et le directeur de thèse au sein d'une unité de recherche de l'Université de Strasbourg. Cet accord porte sur la définition précise du sujet et les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche, y compris financières. Directeur de thèse et doctorant ont donc des droits et des devoirs respectifs d'un haut niveau d'exigence. Tout doctorant est reconnu comme un chercheur à part entière et traité comme tel.

L'université s'engage à agir pour que les principes fixés par la charte soient respectés lors de la préparation de la thèse. En cas de doctorat en cotutelle ou en partenariat avec un organisme extra- universitaire, le partenaire doit avoir connaissance de cette charte et accepter de s'y conformer pour ce qui le concerne.

Les cosignataires sont :

- le doctorant. Il s'engage, en s'inscrivant en doctorat, à mener à bien le projet de recherche préalablement défini et à suivre les autres actions de formation prescrites par son école doctorale.
- le directeur de thèse. Premier interlocuteur du doctorant, il doit faire partie d'une unité de recherche rattachée à l'école doctorale. Il est responsable de la définition du sujet de recherche, de sa réalisation et de son suivi. Il a l'entière responsabilité de son encadrement scientifique. Il veille à ce que le doctorant suive les actions de formation prescrites par l'école doctorale.
- le directeur de l'unité de recherche. Il est responsable de la bonne intégration du doctorant dans son unité et de la qualité des conditions de travail nécessaires à la bonne réalisation de la recherche engagée.

- le directeur de l'école doctorale. Il s'assure de la validation des projets de recherche doctoraux et de leur suivi. Il s'assure également de la qualité de la formation doctorale donnée au doctorant et veille au respect des règles régissant le déroulement du doctorat. Ces dispositions feront l'objet d'un bilan annuel présenté par le collège des écoles doctorales au conseil scientifique et au conseil d'administration de l'université.

Les signataires de cette charte s'engagent à prendre connaissance des procédures en vigueur à l'université, validées par ses conseils, et à les appliquer. Ils s'engagent à prendre connaissance du site internet de l'école doctorale de rattachement et de celui du Département « Formation doctorale » de l'université.

1 - La thèse, étape d'un projet personnel et professionnel

La préparation d'une thèse doit s'inscrire dans le cadre d'un projet personnel et professionnel clairement défini dans ses buts comme dans ses exigences. Elle implique la clarté des objectifs poursuivis et des moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le directeur d'école doctorale veille à ce que le plus grand nombre de doctorants bénéficient d'une rémunération. Dans ce cadre, l'objectif d'un directeur de thèse et d'un directeur d'unité est d'obtenir une rémunération contractuelle couvrant le temps de préparation du doctorat pour le plus grand nombre possible de doctorants sans autre activité professionnelle.

Le candidat doit recevoir une information sur l'ensemble des débouchés dans son domaine. Les statistiques nationales sur le devenir des docteurs et les informations sur le devenir professionnel des docteurs formés dans son école doctorale sont disponibles sur le site du collège des écoles doctorales. La poursuite de carrière souhaitée par le chercheur doctorant fait l'objet d'entretiens avec son directeur de thèse. Afin de permettre que l'information sur les débouchés soit fournie aux futurs doctorants du laboratoire, tout docteur sortant doit informer son directeur de thèse, ainsi que le responsable de son école doctorale, de son devenir professionnel pendant une période de quatre ans après l'obtention du doctorat. Le docteur s'engage à répondre aux questionnaires envoyés par l'université et à indiquer ses changements d'adresses postale et électronique pendant cette période. En outre, tout ancien doctorant est encouragé à la mise à jour de sa fiche dans l'annuaire des anciens doctorants de l'université pendant l'ensemble de sa carrière. L'université, maintiendra une adresse électronique de contact active pour l'ensemble des anciens doctorants.

Inscrit dans une école doctorale, le doctorant doit se conformer au règlement en vigueur notamment en matière de formations. Afin d'élargir son champ de compétences scientifiques et transférables, des formations lui sont proposées. Organisées sous la responsabilité de l'école doctorale, elles sensibilisent le doctorant à ses possibilités de poursuite de carrière. Cette stratégie peut inclure la participation aux journées doctorales ou à toute autre formation approuvée par l'école doctorale, y compris à l'initiative du doctorant (colloques, journées d'études, ...). Ces formations font l'objet d'une attestation du directeur de l'école doctorale et d'un supplément au diplôme établi par l'université.

Il est de la responsabilité du doctorant de se préoccuper de sa poursuite de carrière.

2 - Sujet et faisabilité de la thèse

Chaque école doctorale affichera sa procédure de recrutement et ses critères de sélection des doctorants.

L'inscription en thèse précise le sujet de recherche et l'unité de recherche de rattachement.

Le sujet de thèse conduit à la réalisation d'un travail à la fois original et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu. Le choix du sujet de thèse repose sur l'accord entre le jeune chercheur et le directeur de thèse, formalisé au moment de l'inscription. Le directeur de thèse, sollicité en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, doit aider le doctorant à dégager le caractère novateur dans le contexte scientifique et s'assurer de son actualité. Le directeur de thèse doit définir les moyens nécessaires à la réalisation du travail et permettre l'accès à ces moyens.

A cet effet, le doctorant est pleinement intégré dans son unité de recherche, où il a accès aux mêmes facilités que les autres chercheurs pour accomplir son travail de recherche : équipements, moyens

notamment informatiques, documentation, possibilité d'assister aux séminaires et conférences et de présenter son travail dans des réunions scientifiques.

Les doctorants disposent du droit d'expression et de représentation dans les assemblées générales et conseils de l'unité de recherche, du droit d'association et du droit syndical. Ils sont représentés par des élus au sein des différents conseils d'unité de recherche, d'école doctorale ainsi qu'au conseil du collège des écoles doctorales.

Les membres de l'équipe qui accueillent le jeune chercheur doivent exiger de ce dernier le respect d'un certain nombre de règles relatives à la vie collective qu'eux-mêmes partagent et à la déontologie scientifique. Le doctorant ne saurait pallier les insuffisances de l'encadrement technique du laboratoire et se voir confier des tâches extérieures à l'avancement de sa thèse en dehors des tâches techniques dévolues à l'ensemble de l'unité. Si sa recherche se fait dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise ou une administration, le doctorant ne doit pas se voir imposer un surplus de travail étranger à ses travaux. Le doctorant s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il a vis-à-vis de son directeur de thèse un devoir d'information régulière quant à l'avancement de sa thèse et aux difficultés rencontrées. Il doit faire preuve d'initiative et d'esprit d'innovation dans la conduite de sa recherche.

3 - Encadrement et suivi de la thèse

Le futur doctorant doit être informé par son école doctorale du nombre de thèses en cours dirigées par le directeur qu'il pressent. En effet, un directeur de thèse ne peut encadrer efficacement, en parallèle, qu'un nombre très limité de jeunes chercheurs, s'il veut pouvoir suivre leur travail avec toute l'attention nécessaire. Le nombre maximum de doctorants que peut encadrer un directeur de thèse est fixé pour chaque école doctorale par le conseil scientifique de l'université sur proposition des conseils des écoles doctorales. Les écoles doctorales veillent au respect de ces limites.

Le doctorant a droit à un encadrement personnel de la part de son directeur de thèse qui s'engage à lui consacrer une part significative de son temps. Le principe de rencontres régulières et fréquentes est arrêté lors de l'accord initial. Le co-encadrement par un chercheur, titulaire ou non de l'habilitation à diriger des recherches, ne dispense pas le directeur de thèse du suivi régulier et effectif de l'avancement du travail de recherche.

Le doctorant s'engage à remettre à son directeur autant de notes d'étape qu'en requiert son sujet et à présenter ses travaux dans les séminaires de l'unité de recherche. Le directeur de thèse s'engage à suivre régulièrement la progression du travail et à débattre des orientations nouvelles qu'il pourrait prendre au vu des résultats déjà acquis. Il a le devoir d'informer le doctorant des appréciations positives ou des objections et critiques que son travail pourrait susciter.

A mi-parcours dans ses travaux de recherche, le doctorant, en présence de son directeur de thèse, réalisera le bilan de l'avancement de ses travaux et le présentera selon des modalités fixées par chaque école doctorale. L'objectif de ce bilan est de déceler et de pallier les éventuels problèmes qui pourraient constituer un obstacle au bon achèvement du doctorat dans le délai prévu. L'école doctorale peut demander la remise d'un bilan écrit.

Les règles d'organisation de la soutenance de thèse et notamment de désignation des rapporteurs et du jury sont celles fixées par l'arrêté du 7 août 2006 et par délibération du conseil d'administration de l'université en sa séance du 10 février 2009.

4 - Durée de la thèse

La durée de référence de préparation d'une thèse est de trois ans à temps complet. Des dérogations de durée peuvent être accordées par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du conseil de l'école doctorale, sur demande motivée du candidat. Cet accord n'implique pas automatiquement la prolongation de la rémunération dont a pu bénéficier le jeune chercheur.

Les prolongations doivent rester rares et réservées à des situations particulières : notamment, travail salarié (hors rémunération doctorale), spécificité de la recherche inhérente à certaines disciplines, prise de risque particulier, congé parental ou maternité, congé de longue maladie. Elles peuvent tenir compte des conditions de travail du doctorant mais ne sauraient en aucun cas modifier substantiellement la nature et l'intensité du travail de recherche telles qu'elles ont été définies initialement d'un commun accord.

En cas de contestation sur le refus d'une prolongation, le doctorant peut adresser une réclamation par lettre écrite au chef d'établissement qui prendra la décision finale.

Dans tous les cas, la préparation du doctorat implique un renouvellement annuel de l'inscription du doctorant à l'université. Aucune suspension d'inscription n'est autorisée. L'arrêt d'une thèse doit être signalé à l'école doctorale par le doctorant et son directeur de thèse.

À la fin de la seconde année, l'échéance prévisible de soutenance devra être débattue, au vu de l'avancement du travail de recherche.

Pour se conformer à la durée prévue, dans l'intérêt du doctorant, celui-ci et le directeur de thèse doivent respecter leurs engagements relatifs au temps de travail nécessaire. Les manquements répétés à ces engagements font l'objet entre le doctorant et le directeur de thèse d'un constat commun qui conduit à une procédure de médiation.

5 - Publication et valorisation de la thèse

La qualité et l'impact de la thèse peuvent se mesurer à travers les publications ou les brevets et rapports industriels qui seront tirés du travail, qu'il s'agisse de la thèse elle-même ou d'articles réalisés pendant ou après la préparation du manuscrit. Le doctorant doit apparaître parmi les auteurs ou co-auteurs dans tous les articles ou ouvrages faisant référence à ses travaux de recherche et ce même après son départ de l'unité de recherche.

Le doctorant doit être au fait des exigences légales nationales en vigueur concernant la protection des données et la protection de la confidentialité et doit y satisfaire à tout moment.

L'université met en place un programme d'archivage et de diffusion électronique des thèses. L'autorisation de diffusion est accordée par l'auteur et porte sur la diffusion de la thèse sur internet. Un contrat de diffusion d'une thèse est remis à chaque doctorant au moment du dépôt de sa thèse en vue de la soutenance.

Le doctorant est rendu attentif au fait qu'agrémenter son travail de citations en omettant d'en citer les sources représente un acte de plagiat. Le plagiat est une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle.

6 - Procédures de médiation

Tout conflit persistant entre le doctorant et le directeur de thèse qui n'aurait pu être réglé à l'amiable sera porté, par l'une ou l'autre partie, à la connaissance du directeur de l'unité de recherche qui s'efforcera d'y remédier.

Si le conflit perdure, le doctorant, ses encadrants ou le directeur de l'unité de recherche en réfèrent au directeur de l'école doctorale.

Dans le cas où les démarches entreprises n'aboutissent à aucune solution, ce dernier peut alors faire appel au Vice-Président « Recherche et formation doctorale » de l'université.

Si aucune solution n'est trouvée, le Vice-Président « Recherche et formation doctorale » peut faire appel au médiateur de l'université ainsi qu'il est défini dans la charte de l'Université de Strasbourg
Un dernier recours peut enfin être déposé auprès du Président de l'université.

Dans toutes ces démarches, le doctorant peut demander à être assisté par un doctorant élu.

7. Mesures transitoires

La présente charte s'applique à partir de l'inscription en doctorat à l'Université de Strasbourg durant l'année académique 2009/2010, sous réserve, pour les doctorants déjà inscrits au moment de l'entrée en vigueur de cette charte, de dispositions plus favorables de l'ancienne charte. Dans le cas où un doctorant anciennement inscrit entendrait invoquer une disposition antérieure à la présente charte, il doit en adresser la demande au directeur de son école doctorale.

Fait à Strasbourg le :

Le doctorant : Nom : *	Le directeur de thèse : Nom : *	Le co-directeur de thèse ou encadrant entreprise / administration : Nom : *
Le directeur de l'unité de recherche : Nom : *	Le directeur de l'école doctorale : Nom :	

* faire précéder la signature par la mention « lu et approuvé »

Annexe 2.2. Règlement intérieur de l'école doctorale Augustin Cournot

REGLEMENT INTERIEUR ECOLE DOCTORALE AUGUSTIN COURNOT (ED n° 221)

- Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale (ci-après désigné l'arrêté ministériel)
- Vu la charte des thèses de l'Université de Strasbourg

I) ORGANES DE L'ECOLE DOCTORALE

L'école doctorale est dirigée par un directeur assisté d'un conseil dont il met en œuvre les délibérations.

A) Direction de l'école doctorale

Le directeur assure le bon fonctionnement de l'école doctorale dans sa gestion quotidienne. Il s'enquiert du suivi des doctorants auprès des directeurs de thèses et des directeurs des unités de recherche, et assure la transmission des informations auprès du conseil. Il prépare l'ordre du jour des réunions et les dossiers à traiter afin que le conseil puisse exercer ses missions.

Un directeur adjoint assiste le directeur de l'école doctorale dans l'exercice de ses missions. Le directeur adjoint exerce des pouvoirs identiques à ceux du directeur. En cas de divergence entre le directeur et son adjoint, le directeur a voix prépondérante.

B) Conseil de l'école doctorale

La composition du conseil est déterminée conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel. La liste actuelle des membres du conseil apparaît en annexe.

Le conseil est convoqué à l'initiative du directeur ou, à défaut, de son adjoint. La convocation des membres du conseil doit être effectuée au plus tard 7 jours pleins avant le jour fixé pour sa réunion et peut être adressée par tout moyen de communication. Sans préjudice de la composition et du fonctionnement du conseil, les directeurs de thèse peuvent être invités à participer aux débats. A l'invitation du directeur de l'école, ou de son adjoint, d'autres personnes peuvent se joindre au conseil et y exprimer leur avis, sans prendre part au vote.

Conformément à l'arrêté ministériel, le conseil se réunit au minimum 3 fois par an.

Le conseil exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par l'arrêté ministériel. Il procède notamment à l'élection du directeur de l'école doctorale pour un mandat dont la durée maximale est conforme à l'arrêté ministériel. Il décide également du contenu du règlement intérieur de l'école doctorale, ainsi que de ses modifications.

Le quorum s'apprécie en début de séance. Le conseil ne peut statuer sur un point inscrit à l'ordre du jour que si au moins la moitié des membres y sont présents. Tout membre interne a la possibilité de se faire représenter par la personne de son choix appartenant à la même unité de recherche, mais ne siégeant pas habituellement en tant que membre du conseil. Les membres externes ne peuvent pas se faire représenter, sauf les partenaires conventionnés (accords internationaux Pise et Constance), qui eux peuvent se faire représenter par un membre de leur institution (à l'instar de règle prévalant pour les membres internes).

Les membres extérieurs du conseil de l'école doctorale siègent à titre individuels et ne représentent pas leurs institutions d'appartenance.

Les décisions sont prises à la majorité simple. Seules les personnes présentes pendant l'intégralité de la séance ont le droit de voter. En cas de partage des voix, le directeur a voix prépondérante. Le directeur ou son adjoint peut demander que le vote ait lieu à bulletin secret.

Les réunions du conseil donnent lieu à un procès-verbal qui est transmis à ses membres par tout moyen de communication et qui est soumis à son approbation lors de la réunion suivante.

C) Conseil restreint de l'école doctorale

Le conseil restreint suit les mêmes modalités de fonctionnement que le conseil. Il est composé de l'ensemble des membres du conseil à l'exception des personnels administratifs et des représentants des doctorants.

Ce conseil restreint se substitue au conseil pour trois types de réunions notamment :

1. L'allocation des contrats doctoraux
2. Classement des candidatures bourses Région
3. Les inscriptions et réinscriptions en thèses

II) ROLES ET MISSIONS DE L'ECOLE DOCTORALE

A) Rôle des différents acteurs

1) L'école doctorale

L'école doctorale est fortement interdisciplinaire à la fois au sein et entre ses laboratoires de recherche participants.

Elle met en œuvre une politique de sélection, de formation et d'accompagnement des doctorants.

Elle veille à la bonne qualité de l'encadrement des doctorants par les unités de recherche, et au respect de la charte du doctorant et de la convention de l'Ecole Doctorale.

Elle met les doctorants en mesure de se préparer et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions.

Elle propose des programmes de formation de recherche en économie, en gestion et en études sociales sur la science et la technologie.

Elle favorise l'insertion dans les milieux professionnels.

L'école doctorale est compétente pour statuer sur les difficultés qui pourraient survenir durant la thèse ou au moment de la soutenance de thèse. L'école doctorale peut notamment décider de la transmission à l'instance disciplinaire en cas de plagiat ou de tout autre comportement grave.

2) Les directeurs d'unités de recherche

Les directeurs des unités de recherche font le lien entre l'école doctorale et les directeurs de thèse. Il leur est demandé de mettre le conseil en mesure de prendre ses décisions. Ils doivent s'assurer que le directeur de thèse exerce un suivi effectif des travaux des doctorants.

3) Les directeurs de thèse

Ils sélectionnent les doctorants conformément à la politique de l'école doctorale et déterminent les sujets de thèse en concertation avec les candidats. Seul un enseignant-chercheur titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (ou équivalent) peut diriger une thèse. Le taux d'encadrement maximal en vigueur est actuellement limité à 8 doctorants (professionnels ou non) par directeur de thèse.

Les cotutelles sont mises en œuvre dans le cadre de conventions spécifiques.

En cas de différend entre un directeur de thèse et son doctorant, la procédure de conciliation prévue par la Charte du doctorat de l'Université de Strasbourg doit être suivie.

4) Les doctorants

Les doctorants doivent s'inscrire et se réinscrire en respectant les délais fixés par l'Université de Strasbourg. Ils doivent remplir l'intégralité du dossier prévu à cet effet et fournir toutes les pièces requises (cf. site Internet www.unistra.fr/index.php?id=17299). Toute demande d'inscription ou de réinscription incomplète ou tardive est rejetée, sauf motifs légitimes ou cas de force majeure établis par le candidat.

Tout étudiant inscrit à l'école doctorale doit participer à la vie scientifique et pédagogique de l'école doctorale et du laboratoire d'accueil (conformément à la convention de l'école doctorale) et doit suivre des formations correspondantes au programme d'études mis en place par l'école doctorale et le Collège Doctoral de l'Université de Strasbourg (formation transversale).

Pour pouvoir soutenir sa thèse, le doctorant doit acquérir sur les 3 premières années 120 heures de formation (cf. (D) Formation doctorale). Une fiche annuelle de suivi de formation est à remettre au secrétariat de l'école doctorale au moment de la réinscription en doctorat.

B) Procédures de sélection des candidats au doctorat

Pour les thèses financées sur contrat doctoral

L'école doctorale diffuse un appel à candidature via son site Internet (<http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>) et son réseau de responsables de masters et les directeurs de laboratoires rattachés.

Les candidats à un contrat doctoral doivent en faire la demande.

Les candidats doivent fournir un dossier comprenant :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les relevés de notes du L3, M1 et M2 ;
- Un projet de thèse contresigné par le futur directeur de thèse et mentionnant le laboratoire d'accueil de l'école doctorale (10 pages minimum : positionnement et justification du sujet, méthodologie envisagée, calendrier prévisionnel, références bibliographiques) ;
- Une lettre de recommandation du futur directeur de thèse ;
- La version définitive du mémoire de recherche est exigé en 2 exemplaire (ou mémoire de Master jugé équivalent).

Le dossier est demandé en version électronique et papier.

Les candidats peuvent être préalablement classés par les unités de recherche. Toutefois, au vu des dossiers de candidature et de l'entretien avec chacun des candidats, l'école doctorale dispose de toute latitude pour suivre ou s'écarter de ce classement.

Après élimination des dossiers ne répondant pas aux critères prérequis, le conseil restreint de l'école doctorale procède à la sélection des candidats à auditionner.

Pour procéder à cette sélection, chaque dossier fait l'objet d'un système de double rapport par deux membres du conseil restreint (un rapporteur membre du laboratoire d'accueil pressenti et un rapporteur membre d'un autre laboratoire). L'attribution des dossiers aux rapporteurs est opérée par la direction de l'école doctorale. Chaque rapporteur propose une note (A, B, C) sur les critères de sélection suivants : qualité du dossier universitaire, qualité et cohérence du projet de thèse, soutien du directeur de thèse pressenti, contenu du mémoire de recherche.

Les candidats retenus à l'issue du processus sont auditionnés au cours d'un oral ayant lieu entre juin et juillet. Chacun dispose de 25 minutes pour défendre son dossier devant les membres du conseil restreint de l'école doctorale : 15 à 20 minutes pour présenter le mémoire et 5 à 10 minutes pour le projet de thèse. Durant ce processus, l'avis des directeurs de laboratoires pourra être entendu.

A l'issue des auditions, le conseil de l'école doctorale classe les candidats par ordre de mérite en fonction de :

- Leur dossier universitaire
- Leur mémoire
- Leur projet de thèse
- Leur prestation orale
- L'avis des rapporteurs
- L'avis du directeur de thèse pressenti
- L'avis du directeur de laboratoire d'accueil

Le classement final est réalisé à l'aide d'un vote à la majorité simple.

Pour le classement, le conseil restreint de l'école doctorale peut tenir compte des performances passées (durées d'encadrement, abandons...) de chaque directeur de thèse HdR et/ou unité de recherche à l'égard des thèses qu'il/elle a encadrées et/ou accueillies et qui ont été financées par contrat doctoral.

Pour les thèses financées par la Région

Chaque année, la Région offre un volant de bourses doctorales. Le conseil de l'école doctorale fait un appel à candidature notamment destiné aux étudiants de Masters de l'Université de Strasbourg.

Le conseil restreint de l'école doctorale se réunit pour proposer ensuite un classement en fonction de deux critères : l'excellence du dossier universitaire, la qualité et le potentiel scientifique du projet de thèse, en vérifiant notamment si le sujet relève d'une problématique susceptible d'intéresser la Région.

Pour les autres doctorants

L'école doctorale refuse, en règle générale, d'inscrire des doctorants sans source de financement. A titre exceptionnel, si le dossier est excellent, l'école doctorale pourra cependant inscrire un candidat au doctorat sans source de financement mais présentant certaines garanties financières minimales. Cette règle prévaut quelle que soit la nature du candidat ou du projet de thèse.

Outre la qualité du projet de thèse et le soutien du futur directeur, le conseil restreint de l'école doctorale privilégie les thèses financées : contrats CIFRE, contrats de recherche, bourses de coopération internationale, bourses Eiffel, bourses régionales et autres bourses, étudiants salariés (emploi stable).

Les étudiants candidats à une inscription en doctorat et qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de Master ou Diplôme d'Etudes Approfondies français ou équivalent, notamment les étudiants titulaires de diplômes étrangers (5 années d'études post baccalauréat) sont invités à suivre une procédure de demande d'inscription dérogatoire en doctorat. Dans ce cas, l'école doctorale, à travers son conseil restreint, peut autoriser l'inscription en thèse. Cette dérogation présente un caractère exceptionnel.

C) Suivi des doctorants, inscriptions et réinscriptions

Le doctorat se prépare sur 3 ans. L'inscription doit être renouvelée chaque année universitaire.

Une 1^{ère} inscription ne pourra être effectuée avant autorisation du conseil restreint de l'école doctorale qui examinera le dossier de candidature. La sélection se fait sur dossier, qui doit comprendre les pièces détaillées sur le site Internet <http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>.

Au moment des réinscriptions, le conseil restreint de l'école doctorale organise le comité de suivi des doctorants chaque année afin d'apprécier l'état d'avancement des travaux des doctorants ayant au moins une année de thèse derrière eux. C'est à cette occasion qu'un point est fait sur le suivi de formation.

Le doctorant doit communiquer au secrétariat de l'école doctorale, au courant du mois de juin, les pièces détaillées sur le site Internet <http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>. Si ces documents ne sont pas transmis, le directeur ou son adjoint peut convoquer le doctorant pour lui demander des explications. Au vu de ces informations, le comité de suivi se réunit pour examen et émet un avis sur la réinscription en doctorat.

A l'exception des doctorants effectuant leur thèse à l'étranger, la 3^{ème} année de doctorat doit faire l'objet d'une soutenance de mi-parcours organisée par le directeur de thèse devant un jury composé de deux membres minimum, dont le directeur de thèse. C'est ce dernier qui choisit le(s) autre(s) membre(s) HDR minimum et fixe la date de la soutenance de mi-parcours. Le doctorant présente son bilan avant le 30 juin. Le doctorant remet son document au directeur de thèse (état d'avancement de ses travaux : problématiques, méthodologie, bibliographie) ainsi qu'aux membres du jury.

Après la soutenance de mi-parcours, le directeur de thèse complète le formulaire remis par l'école doctorale, émet un avis, avec ses commentaires et recommandations et le transmet au secrétariat de l'école doctorale.

D) Formation doctorale

L'école doctorale est en charge de la formation doctorale des étudiants en sciences économiques, en sciences de gestion, et en analyse épistémologique (études sociales sur les sciences et les technologies). La nature de la formation est donc interdisciplinaire, même si elle reste centrée autour des sciences de la société.

L'offre de formation s'effectue à trois niveaux :

- Une formation spécifique assurée par l'école doctorale (enseignants-chercheurs, professeurs invités, séminaires). Le choix des modules de formation dépend des propositions qui sont faites à l'école doctorale. Ces propositions sont disponibles sur le site internet de l'école doctorale (<http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>). Cette formation spécifique est complétée par un programme de formation transversale plus général, piloté par le Collège Doctoral de l'Université de Strasbourg.

- Un programme de formation doctorale est proposé dans le cadre d'accords internationaux développés avec l'Université de Constance et l'Ecole Supérieure Sant'Anna de Pise. Ce dernier programme de formation à l'étranger a une durée variable (entre 3 et 18 mois). Chaque année, l'école doctorale ouvre sa formation interne aux étudiants en provenance de la Scuola Superiore Sant'Anna (Pise) et de Constance.

- Certaines formations de Masters partenaires de l'école doctorale (cf. liste sur le site Internet de l'école doctorale : <http://ed.ecogestion-cournot.unistra.fr/>) sont ouvertes aux doctorants. Cette ouverture permet notamment d'ouvrir le doctorant à d'autres disciplines.

Les doctorants, à l'exception des professionnels ou résidents à l'étranger, ont pour obligation de suivre 120 heures de formation au cours de ses 3 premières années de thèse. Le choix des modules de formation est à la discrétion du doctorant après consultation avec son directeur de thèse.

Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} juin 2015. Il s'applique à toutes les parties prenantes à l'Ecole Doctorale Augustin Cournot.

Composition du conseil de l'école doctorale

Directeur de l'Ecole Doctorale Augustin Cournot

Jocelyn Donze (BETA)

Directeur adjoint de l'Ecole Doctorale Augustin Cournot

Christophe GODLEWSKI (LARGE)

Directeurs des unités de recherche (membres de droit)

Rémi BARBIER (GESTE)

Matthias DORRIES (IRIST)

Bertrand KOEBEL (BETA)

Thierry NOBRE (HUMANIS)

Laurent WEILL (LARGE)

Isabelle BARTH (HUMANIS, membre permanent)

Julien PENIN (BETA, membre permanent)

Personnel administratif

Danielle GENEVE (secrétaire de l'école doctorale)

Représentants élus des doctorants

Paul-Olivier KLEIN

Nuria MORATAL FERRANDO

Jean-Loup SOULA

Vincent VERGNAT

Membres extérieurs (académiques)

Leo KAAS (Université de Constance)

Jocelyn MARTEL (ESSEC)

Alessandro NUVOLARI (Université de Pise)

Membres extérieurs (secteurs industriels et socio-économiques)

Caroline HUCK HIEBEL (Parlement Européen)

Olivier MARTIN (Région Alsace)

Samuel MIQUEL (Banque Européenne d'Investissement)

Annexe 2.3. Liste des doctorants de l'ED ayant séjourné chez les partenaires de l'école

A l'école supérieure Sant'Anna de Pise de 2011 à 2016.

(* : séjour dans le cadre d'une co-tutelle)

Nom	Prénom	Année / Période	Durée
MORATAL – FERRANDO*	Nuria	Octobre 2013 à Juin 2014	9 mois
LE*	Marlène Kim	Septembre 2012 à Juillet 2013	11 mois
BIANCHINI*	Stefano	Octobre 2011 à Mai 2013	20 mois
MARTINEZ	Christian	sept 2011 à juillet 2012	10 mois

A l'Université de Constance de 2011 à 2016.

Nom	Prénom	Année / Période	Durée
BLAISE	Marie	Novembre 2015	1 mois
BERTEMES	Mischaël	Novembre 2015	1 mois
OUVRARD	Benjamin	Novembre 2015 Mars à Juillet 2014	1 mois 6 mois
LAMPACH	Nicolas	Novembre 2015 Mars à Juillet 2014	1 mois 6 mois
ANDRE	Marine	Avril à Juillet 2015	4 mois
KLEIN	Paul-Olivier	Avril à Juillet 2015	4 mois
VERGNAT	Vincent	Avril à Juin 2015	3 mois
SIMARD-CASANOVA	Olivier	Avril à Juillet 2013	4 mois
RODRIGUEZ	Bruno	2013	3 mois
COUDERC	Thomas	2013	3 mois
OZUSAGLAM	Serdal	Janvier – Juillet 2012	7 mois
BETTY	Thierry	2012	4 mois
OLLAND	Frédéric	2011	6 mois

A l'Université de Lorraine de 2015 à 2016.

Nom	Prénom	Année / Période	Durée
ORKUT	Hava	Janvier 2016	1 mois
ZINS	Alexandra	Janvier 2016	1 mois

Annexe 2.4. Formations transversales proposées par l'Université de Strasbourg

INTITULE	VOLUME HORAIRE
AO - COMMUNIQUER SUR SA RECHERCHE : COMMUNIQUES DE PRESSE, INTERVIEWS	12
AO - CONCEPTION ET REALISATION D'UN POSTER	3,5
AO - CONSTRUIRE UN ARTICLE DE RECHERCHE EN SCIENCES (SCIENCES, TECHNOLOGIES, MEDECINE)	6
AO - CREER UN SITE DE COLLOQUE OU DE CONFERENCE AVEC WORDPRESS	6
AO - ENDNOTE X7 – INITIATION	16
AO - FAIRE SA BIBLIOGRAPHIE AVEC MENDELEY - INITIATION	3
AO - FIRST STEPS WITH ZOTERO (8) - ENGLISH SESSION	3
AO - FLUX RSS	3
AO - FORMAT A THESIS IN MICROSOFT WORD (9) - ENGLISH SESSION	5
AO - FORMATION 1ER SECOURS PSC1 (1)	48
AO - FROM BIOIMAGE PROCESSING TO BIOIMAGE INFORMATICS	23
AO - GERER SA BIBLIOGRAPHIE DANS LE CLOUD AVEC ENDNOTE BASIC	3
AO - HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	14
AO - INDESIGN	12
AO - INITIATION A LA BIBLIOMETRIE AVEC LE WEB OF SCIENCE	3
AO - INITIATION A LA LECTURE RAPIDE	36
AO - LA BASE BIBLIOGRAPHIQUE SCOPUS	3
AO - LES BASES DE DONNEES SPECIALISEES SCIFINDER SCHOLAR	2,5
AO - LES BASES DU WEB OF SCIENCE	9
AO - MISE EN FORME DE LA THESE	24
AO - MISE EN FORME DE LA THESE AVEC WORD	30
AO - ORGANISER SES IDEES ET REPRESENTER LES CONNAISSANCES : LES ATOUS DES CARTES HEURISTIQUES	6
AO - OUTILS DE VEILLE	6
AO - PANORAMA DES BASES EN ECONOMIE GESTION	3
AO - PANORAMA DES RESSOURCES EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	9
AO - PANORAMA DES RESSOURCES EN SCIENCES	3
AO - QUELLE STRATEGIE DE PUBLICATION POUR MES TRAVAUX DE RECHERCHE EN SCIENCES?	6
AO - SENSIBILISATION A LA PREVENTION DES RISQUES	3
AO - SPEED READING	12
AO - UTILISER INKSCAPE POUR REALISER VOS CARTOGRAPHIES, PLANS, DIAGRAMMES, SCHEMAS ET AUTRES ILLUSTRATIONS (AVANCE)	6
AO - UTILISER PHOTOSHOP POUR SES TRAVAUX UNIVERSITAIRES	6
AO - ZOTERO INITIATION	21
COE - ATELIER D'ECRITURE SCIENTIFIQUE : REDIGER SA THESE, DU CHAOS DES IDEES AU TEXTE STRUCTURE	24
COE - GESTION DU TRAC	54
COE - LA VOIX	18
COE - MEDIATISER MES CONNAISSANCES	12
COE - MIEUX GERER SON TEMPS ET APPRIVOISER LE STRESS	12
COE - REUSSIR LA PRESENTATION EN PUBLIC	12
COE - TRAVAIL VOCAL ET EXPRESSION CORPORELLE	24

CUE - JOURNEE DE SENSIBILISATION A LA LUTTE CONTRE LE PLAGIAT	6
CUE - LES ECHANGES UNIVERSITAIRES FRANCO-JAPONAIS	3
DPP - ENJEUX ET METIERS DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES : OPPORTUNITES POUR LES DOCTEURS	11
DPP - LE METIER DE CHEF DE PROJET	12
DPP - LE RECRUTEMENT DANS LA RECHERCHE ACADEMIQUE	3
DPP - ORGANISATION DES ENTREPRISES ET CARRIERES POUR LES DOCTEURS	30
DPP - PROCESSUS DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES	6
DPP - SENSIBILISATION A LA CREATION D'ENTREPRISE OU LA THESE VUE SOUS L'ANGLE DE L'ENTREPRENEURIAT	14
DPP - SENSITISATION TO ENTREPRENEURSHIP OR THE THESIS WORK VIEWED FROM THE ENTREPRENEURSHIP POINT OF VIEW	14
DPP - UE OP-RESSOURCES HUMAINES	18
DPP - VALORISER MES COMPETENCES	12
EP - ENSEIGNER EN ANGLAIS	18
EP - IDIP - ENSEIGNER A DES ETUDIANTS ADULTES	3,5
EP - SCIENCES VIVANTES - FORMER DES ENSEIGNANTS A LA DEMARCHE D'INVESTIGATION EN LEUR FAISANT VIVRE LA DEMARCHE DE RECHERCHE	18
ESE - COMMENT METTRE EN PLACE UN RESEAU PROFESSIONNEL?	2
ESE - CONDUITE D'UN PROJET ET SA VALORISATION	8
ESE - ENCADREMENT D'EQUIPE	18
ESE - INTRODUCTION A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE	3
ESE - PROPRIETE INDUSTRIELLE : PROTEGER PAR LE BREVET	6
ESE - PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE : PROTEGER LES INNOVATIONS NON BREVETABLES/LES CREATIONS	6
ESE - QUELLES PRATIQUES DE VALORISATION DU DOCTORAT EN SHS? QUELLE EST LA VALEUR AJOUTEE DU DOCTORAT?	3
ESE - UE OP - L'ESSENTIEL DU MARKETING	16
ESE - UE OP - OPTIMISATION EN GESTION DE PRODUCTION	18
ESE - UE OP-MARCHE FINANCIER ET CREATION DE VALEUR	18
ESE - UE OP-TRAITEMENTS DE DONNEES D'ENQUETE	18
ESE - UTILISER DOCPRO POUR VALORISER SES COMPETENCES DOCTORALES	3
ESE -UE OP - GESTION INDUSTRIELLE	18
EUROPE - " LA SITUATION EN UKRAINE ET SES CONSEQUENCES POUR L'EUROPE"	2
EUROPE - "LA RE-INDUSTRIALISATION EN EUROPE ET SES DEFIS ENVIRONNEMENTAUX"	2
EUROPE - CRISE DE 1929 ET CONSTRUCTION D'UNE EUROPE UNIE	2
EUROPE - DEFIS EUROPEENS ET SOLUTIONS	2
EUROPE - ELECTIONS DU 1ER NOVEMBRE EN TURQUIE : CONTEXTE, LEÇONS ET ENJEUX	2
EUROPE - GRAND ORAL DES EURODEPUTES GRAND EST	2
EUROPE - L'EUROPE VUE DEPUIS LA BULGARIE	2
EUROPE - VISITE EN ANGLAIS DU CONSEIL DE L'EUROPE	4
EUROPE - VISITE EN ANGLAIS DU CONSEIL DE L'EUROPE DU 18 MARS 2016	2
EUROPE - VISITE EN ANGLAIS DU PARLEMENT EUROPEEN	3.5

IST - DECISION UNDER RISK AND AMBIGUITY IN VARIOUS PRIMATE SPECIES : MONKEYS SHOULD STOP PLAYING DARTS!	1,5
IST - DETECTION ET QUALIFICATION DES CHANGEMENTS D'OCCUPATION DES SOLS A PARTIR D'IMAGES SATELLITES A HAUTE FREQUENCE TEMPORELLE	1,5
IST - LA BIO-CHIMIE DES JASMONATES POUR L'ELUCIDATION D'UN RESEAU HORMONAL CHEZ LES PLANTES	1,5
IST - MA THESE EN 180 SECONDES	10
IST - MEASURING THE IMPACT OF MECHANICAL FORCES IN MORPHOGENETIC PROCESSES	1,5
IST - MEDIATION DES SCIENCES : ENJEUX, OUTILS ET METHODES	1,5
IST - MODELROH, MODELISATION INTERDISCIPLINAIRE D'UNE RESTAURATION FONCTIONNELLE D'UN HYDROSYSTEME FLUVIAL : AVANCEES SCIENTIFIQUES DANS UNE PERSPECTIVE OPERATIONNELLE	1,5
LANGUES - FORMATION EN ANGLAIS	78
LANGUES - FORMATION EN FLE DEBUTANT	40
LANGUES - FORMATION EN FLE NON-DEBUTANT (A2 ET PLUS)	20
TIC - OUTILS, PLATEFORMES DE TRAVAIL COLLABORATIF L'EXEMPLE DE MOODLE	3,5
TIC - PROGRAMMATION D'APPLICATIONS PARALLELES POUR LE CALCUL SCIENTIFIQUE A HAUTE PERFORMANCE	21
	1023,5 h

Annexe 2.5. Programme de formation doctorale de l'école supérieure Sant'Anna de Pise.

Le cursus est structuré en 6 modules principaux:

- Mathématiques pour les sciences sociales
- Statistiques et Econométrie
- Microéconomie
- Macroéconomie
- Histoire de la pensée économique et histoire économique
- Cours avancés

Les coordinateurs actuels des modules sont le Dr Pietro Dindo (Mathématiques), le Dr Federico Tamagni (économétrie), le Dr. Alessio Moneta (Microéconomie), le Dr. Andrea Roventini (Macroéconomie), le Prof. Alessandro Nuvolari (Histoire), et le professeur Giulio Bottazzi (cours avancés).

Chaque module est organisé en cours. La liste des cours est la suivante :

Mathématiques pour les sciences sociales

- Algèbre linéaire et Calcul
- Optimisation statique et dynamique
- Introduction aux processus stochastiques

Statistiques et Econométrie

- Notions de base de la statistique et de l'économétrie
- Séries chronologiques
- Micro-économétrie

Microéconomie

- Consommation et production
- Equilibre général et partiel
- Jeux et décisions
- Organisation industrielle et défaillance des marchés

Macroéconomie

- Faits stylisés du cycle économique et Introduction à la macroéconomie
- Sujets en Macroéconomie: la consommation, l'investissement, la macroéconomie ouverte
- Croissance économique
- Échange international

Histoire de la pensée économique et histoire économique

- Introduction à l'histoire économique
- Histoire et épistémologie de l'économie

Cours avancés

- Modèles basés sur les Agents.
- Modèles évolutifs de l'innovation, la croissance et les fluctuations.
- Dynamiques Industrielles
- Economie de l'Innovation
- Economie de la complexité
- Macroéconomie évolutionniste.
- Macroéconomie dynamique.
- Causalité en économétrie

Annexe 2.6. Programme de formation doctorale 2015/16 de l'ED SJPEG (Université de Lorraine)

Catégorie	Public visé	Numéro de code du module	Titre du module	Intervenants	volume horaire prévu par étudiant
U.E. Approfondissements disciplinaires	Economie	ED 13001	Recherche et carrières académiques en sciences économiques	P. DURAN-VIGNERON J. HELSTROFFER	20
U.E. Approfondissements disciplinaires	Gestion	ED 13002	Les us et coutumes dans la recherche en sciences de gestion	S. LIARTE	10
U.E. Approfondissements disciplinaires	Gestion	ED 13003	Chercheurs, managers ou société : à qui s'adresse la recherche en sciences de gestion	S. LIARTE	10
U.E. Approfondissements disciplinaires	Gestion	ED 13004	La mesure en sciences de gestion	J-L. HERRMANN M. KACHA J-P. NAU	10
U.E. Approfondissements disciplinaires	Droit public, Science politique	ED 13005	Université d'été	IRENEE	20
U.E. Approfondissements disciplinaires	Droit public, Science politique	ED 13006	Séminaire de théorie du droit	J-F LAFAX	10
U.E. Approfondissements disciplinaires	Droit privé, Sciences criminelles, Histoire du Droit	ED 13007	Méthodologie du droit comparé	J. WALTHER K. BLAIRON	8
U.E. Approfondissements disciplinaires	Droit privé, Sciences criminelles, Histoire du Droit	ED 13008	Jurisprudence accessible	X. HENRY	10
U.E. Approfondissements disciplinaires	Droit privé, Sciences criminelles, Histoire du Droit	ED 13009	Théorie et méthodologie du Droit (titre indicatif)	F. GEA	10
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Economie et Gestion	ED 13102	Valorisation du logiciel R	M. BRUCIAMACCHIE	10
U.E. Méthodologies et	Economie et	ED 13103	Econométrie des données de panel	S. GARCIA	10

techniques de recherche	Gestion				
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Economie et Gestion	ED 13104	Ethique de la recherche	M. DESCHAMPS	4
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Economie et Gestion	ED 13105	Modèles LOGIT	O. GUILLOT J-L HERRMANN	15
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Economie et Gestion	ED 13106	Econométrie : the analysis of discrete choice data	J. ABILDTRUP	7
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Droit public, Science politique, Droit privé, Science criminelle, Histoire du Droit	ED 13107	Mise en page de la thèse dans le domaine SJPEG avec Microsoft Word	R. HAHUSSEAU	8
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Droit public, Science politique, Droit privé, Science criminelle, Histoire du Droit	ED 13108	Prise de parole en public	O. RENAUDIE	6
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Droit public, Science politique, Droit privé, Science criminelle, Histoire du Droit	ED 13109	Séminaire de présentation des candidatures aux fonctions d'ATER	J-F. LAFAIX	2
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Droit public, Science politique, Droit privé, Science criminelle, Histoire du Droit	ED 13 110	Méthodologie de la recherche en Droit (titre indicatif)	F. GEA	7
U.E. Méthodologies et techniques de recherche	Droit public, Science politique, Droit privé, Science criminelle, Histoire du Droit	ED 13 111	Séminaire en langue anglaise	O. CACHARD K. BLAIRON + autres intervenants	20
U.E. Insertion professionnelle post-doctorat	Economie et Gestion	ED 13201	Préparation du dossier CNU Gestion-Economie	H. DELACOUR	3



Augustin Cournot Doctoral Days 2016 13th Edition

Thursday the 21st of April 2016

8:30 – 9:00

Registration & Welcome coffee

9:00 – 9:30

Opening & Welcome speeches

Catherine Florentz, *Vice-présidente Recherche et Formation Doctorale, Université de Strasbourg*

Jocelyn Donze, *Director of the Augustin Cournot Doctoral School*

Sila Ocalan-Ozel, *President of the Augustin Cournot Doctoral Days 2016*

Parallel Sessions: 9:30 – 10:30

Environmental Economics

Room: Petit auditorium

Chairman: Kim Pham

CLOOTENS Nicolas: Resource and Labor Taxation in OLG Economies with an Essential Polluting Resource, *University of Orleans*.

Discussant: Kim Pham

BIALEK Sylwia: Yield versus Disease - Can Monopolies in Seed Markets Improve Welfare?, *Goethe University Frankfurt*.

Discussant: Nicolas Lampach

Fiscal Policy and Political Economics

Room: Amphithéâtre

Chairman: Lionel Rischmann

HORY Marie-Pierre: Delayed Mimicking: The Timing of Fiscal Interactions in Europe, *University of Orléans*. Discussant: Thierry Betti

VLACHOS Stephanos: On war exposure and political radicalization, *University of Lausanne*.

Discussant: Lionel Rischmann

10:30 - 11:00

Coffee break

Keynote speech: 11:00 - 12:30

Marie-Claire Villeval – *University of Lyon*

"Heterogeneity in teams: A behavioral approach"

Room: Amphithéâtre

Moderator: Marine Charlotte André

12:30 – 14:00

Lunch & Networking – Jardin Intérieur du Collège Doctoral Européen

Poster presentation by Doctoral Candidates from Strasbourg and Konstanz

Parallel Sessions: 14:00 – 15:30

Financial Markets

Room: Petit Auditorium

Chairman: Sandrine Spaeter

JIAO Wenting: Do the innovations of predictive variables explain Chinese stock market?, *University of Rennes*.

Discussant: Sandrine Spaeter

LABBE Jonathan: Private and public Capital investors relationships lever or hindrance to innovation, *University of Lorraine*.

Discussant: Christophe Godlewski

VEXIN Igor: Adding overnight to the daily covariance, *Scuola Superiore Sant'Anna*.

Discussant: Carole Métais

International Economics

Room: Amphithéâtre

Chairman: Régis Blazy

NEDONCELLE Clément: How Migrant Workers Favor French Trade, *University of Lille*.

Discussant: Frédéric Olland

HIMBERT Alexandre: Can regional trade integration reduce spatial concentration?, *University of Lausanne*.

Discussant: Véronique Schaeffer

HUNG Ly Dai: Capital Flows and Credit Constraint on Catching up to World Productivity Frontier, *Paris University and Bielefeld University*.

Discussant: Régis Blazy

15:30 – 16:00 Coffee break

Parallel Sessions: 16:00 – 17:00

Microeconomics 1

Room: Petit Auditorium
Chairman: Bertrand Koebel

HAUSFELD Jan: Decisions under Risk and Time Constraints and Opportunity Costs, *University of Konstanz*
Discussant: Anne Stenger

LAMBIN Xavier: Mothballing as a predatory strategy, *Toulouse School of Economics*
Discussant: Bertrand Koebel

Financial Economics 1

Room: Amphithéâtre
Chairman: Christophe Godlewski

BEN SAAD Asma: The weight of residential investment in the French economy, *University of Orléans*.
Discussant: Christophe Godlewski

VIOTTO Jordana: Beyond Financing: Crowdfunding as an Information Mechanism, *University of Paris XIII*.
Discussant: Régis Blazy

Social event: 18:30 – 19:45

Discover Strasbourg – Sightseeing Tour

Meeting point: Office de Tourisme, 17 Place de la Cathédrale, 67000 Strasbourg

Dinner: 20:00

Art Café, Museum of Contemporary Art

Location: 1 Place Hans Jean Arp, 67000 Strasbourg

Friday the 22nd of April 2016

9:30 - 9:45

Coffee & Breakfast

Parallel Sessions: 9:45 – 10:45

Industrial Organizations

Room: Amphithéâtre
Chairman: Moritz Muller

BROOS Sébastien: Targeted advertising and consumer information, *University of Liège*.
Discussant: Bertrand Koebel

HASBI Maude: Private Operators Entry Strategies in the FttH Market The Case of France, *University of Télécom-Paris Tech*.
Discussant: Moritz Muller

Monetary Economics

Room: Petit Auditorium
Chairman: Rodolphe Dos Santos Ferreira

PINTER Julien: The Eurozone deposit rates' puzzle: choosing the right benchmark, *University of Paris – Panthéon Sorbonne*.
Discussant: Rodolphe Dos Santos Ferreira

SAKA Orkun: Home bias during Eurozone crisis, *Cass Business School*.
Discussant: Phu Nguyen-Van

10:45 - 11:00

Coffee break

Keynote speech: 11:00 - 12:30

Jean-Charles Rochet – *University of Zurich*
Room: Amphithéâtre
Moderator: Paul-Olivier Klein

12:30 – 14:00

Lunch & Networking – Jardin Intérieur du Collège Doctoral Européen
Poster presentation by Doctoral Candidates from Strasbourg and Konstanz

Parallel Sessions: 14:00 – 15:30

Financial Economics 2

Room: Petit Auditorium
Chairman: André Schmitt

AL WAKIL Anmar: The Smart Vega Factor-Based Investing - Disentangling Risk Premiums from Implied Volatility Smirk, *Paris-Dauphine University*.

Discussant: André Schmitt

SABKHA Saker: Contagion effect on the CDS market, *University of Lyon*.

Discussant: Joël Petey

BERTRAND Jérémy: Impact of banking competition on lending technologies, *University of Lille – ISA Lille*.

Discussant: Joël Petey

Public Economics

Room: Amphithéâtre
Chairman: Jocelyn Donze

SCHOENMAECKERS Jérôme: Does the availability of potential caregivers substitute for long-term care insurance?, *University of Liège*.

Discussant: Mathieu Lefèbvre

TERRIAU Anthony: Search frictions and efficient vocational training over the lifecycle, *University of Le Mans*.

Discussant: Mathieu Lefèbvre

KEMBOU NZALE Samuel: Physicians' payment with personalized medicine, *University of Aix Marseille*.

Discussant: Jocelyn Donze

15:30 - 16:00

Coffee break

Parallel Sessions: 16:00 – 17:00

Development and Growth

Room: Petit Auditorium
Chairman: Phu Nguyen-Van

ZERBO Eléazar: Energy trade openness financial development and long run growth in six Subsahara African countries, *University of Nantes*.

Discussant: Audrey-Rose Menard

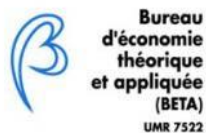
HANNAFI Cyrine: The Poverty-Economic Growth-Health Triangle, *University of Aix Marseille*.

Discussant: Phu Nguyen-Van

Three Best Paper Awards: 18:00

Cocktail & Official ceremony at the Historical Town Hall

Location: 9 rue Brûlée, 67000 Strasbourg





Augustin Cournot

Doctoral Days



STRASBOURG - 21st and 22nd April, 2016

CALL FOR PAPERS

The Augustin Cournot Doctoral Days are an international event dedicated to the promotion of excellence in doctoral research.

The conference aims to provide Ph.D. candidates with an academic platform to present their latest work, discuss with senior researchers and share ideas with other international colleagues in the cosmopolitan European capital.

Submissions are from now on open. Interested Ph.D. candidates are kindly invited to submit their preliminary papers to www.acdd-conference.org

Topics of interest

Papers are accepted in the following fields: economics, management, finance, science & technology studies. Contributions related to innovation, environment, labour market, monetary economics, risk and uncertainty, banking, as well as epistemology and history of economic thought are particularly welcome.

Keynote Speakers

For the 13th edition of the ACDD, it is an honour to announce the participation of Jean-Charles Rochet (University of Zurich) and Marie-Claire Villeval (University of Lyon) as keynote speakers.



Jean-Charles Rochet

Professor of Banking,
SFI Senior Chair and Research
Associate at IDEI, Toulouse.
University of Zurich.



Marie-Claire Villeval

Research Professor in Economics,
Head of Groupe d'Analyse et de
Théorie Economique (GATE),
University of Lyon.



<http://www.acdd-conference.org>

Deadlines

- February, 21st: Submission for working papers
- March, 4th: Acceptance notification
- March, 20th: Fee payment
- March 31st: Final version submission

Guidelines

Working papers should be written in English. Submissions must be accompanied by a list of keywords or JEL classification and details of the presenter.

They should be uploaded on the website www.acdd-conference.org in pdf format only.

Conference information:

The ACDD include parallel and plenary sessions. Accepted papers will be presented in parallel sessions. Each presentation is limited to 20 minutes, followed by a 10 minutes discussion with a senior discussant. Plenary sessions are scheduled during the two days with participation of invited keynote speakers.

Social events will also be organised. On the final evening, three awards for the three best papers will be given during a ceremony at Strasbourg's historical city hall.

Awards for best papers:

Three "ACDD Best Paper Awards" will be granted. The prize selection will be entrusted to members of the scientific advisory committee. We will consider only complete papers that are submitted within the deadline and that have not been published in any academic journals. Please note that shortlisted candidates require to be currently enrolled students.

Fees:

The registration fee is 70 Euros. This sum covers all-day refreshments, lunches, dinner, cocktail and other activities.

We look forward to seeing you in Strasbourg!

Marine André
Johanna Gouzouazi
Paul-Olivier Klein
Sıla Öcalan-Özel
Cyrielle Poiraud
Arnaud Tamini
Vincent Vergnat

The steering committee.

For any further information, please refer to:

E-mail: acddconference@gmail.com
Website: www.acdd-conference.org



Annexe 2.8. Enquêtes ORESIPE 2013 et 2014 sur le devenir des docteurs 2010 et 2011

Taux de réponse

Diplômés	12
Répondants	9
Taux de réponse	75%

Profil des répondants

Sexe	Effectifs	Nationalité	Effectifs	Age médian	Effectifs
Hommes	4	Française	5	Le plus jeune avait	28 ans
Femmes	5	Etrangère	4	Le plus âgé avait	50 ans
Total	9	Total	9		

Situation au 01-03-2013

Situation au 01-03-2013	Effectifs
Emploi	6
Post-doctorat	0
Recherche d'emploi	3
Inactivité	0
Etudiant	0
Non réponse	0
Total	9

Diplôme Bac+5 d'accès au doctorat ¹	Effectifs	Situation avant le doctorat	Effectifs
DEA/Master de recherche	9	Etudiant	6
DESS/Master professionnel	1	Personnel enseignant	1
Diplôme d'ingénieur	1	En emploi	2
Equivalence étrangère	0	Demandeur d'emploi	0
Autre diplôme	0	Inactif	0
Non réponse	0	Retraité	0
Total	11	Non réponse	0
		Total	9

Note méthodologique

L'enquête sur les docteurs 2010 a été réalisée par l'ORESIPE. Le questionnaire, issu d'une réflexion menée par RESOSUP, a été adapté par l'ORESIPE en partenariat avec la direction de la recherche de l'université de Strasbourg. Il porte essentiellement sur la situation professionnelle des diplômés au 1^{er} mars 2013, soit entre 26 et 38 mois après l'obtention du doctorat. La population des diplômés visée par l'enquête ORESIPE est celle des 434 docteurs diplômés en 2010 à l'Université de Strasbourg. La collecte des réponses s'est déroulée du 5 mars 2013 au 30 avril 2013. Les réponses ont été collectées par le biais d'un questionnaire en ligne suivi de relances téléphoniques.

Définitions

Age médian : l'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Emplois stables : il s'agit d'emplois sur contrat à durée indéterminée, de titulaires de la fonction publique et de travailleurs indépendants ou libéraux.

Emplois précaires : il s'agit d'emplois sur contrat à durée déterminée, sur contrat intérimaire, sur contrat aidé...

¹ Plusieurs diplômes de niveau BAC+5 peuvent être renseignés

Le post-doctorat

Activité de recherche postdoctorale	Effectifs	Pays de réalisation du post-doctorat	Effectifs
Oui	2	France	1
Non	6	Etranger	1
Non réponse	1	dont Europe	0
Total	9	Non réponse	0
		Total	2

Nombre de post-doctorat réalisés	Effectifs	Durée moyenne d'un post-doctorat (en mois)	Effectifs
Un	2		9
Deux	0		
Trois et plus	0		
Total	2		

Qualification CNU

Présentation à la qualification du Conseil National des Universités (CNU)	Effectifs
Oui, avec succès	5
Oui, sans succès	2
Non	2
Non réponse	0
Total	9

Les résultats des études et enquêtes de l'ORESIPE sont consultables et téléchargeables sur www.unistra.fr
rubrique • "Formation" » "Parcours d'étudiants"
ORESIPE - Service de l'aide au pilotage
20A rue René Descartes 67084 Strasbourg Cédex

Comparaison du 1^{er} emploi et de l'emploi occupé au 01-03-2013

Type de contrat	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-13
Emplois stables	4	5
Emplois précaires	4	1
Non réponse	0	0
Total	8	6

Quotité travaillée	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-13
Temps plein	8	6
Temps partiel	0	0
Non réponse	0	0
Total	8	6

Localisation géographique	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-13
France	3	3
<i>dont Alsace</i>	4	2
Etranger	1	1
Non réponse	0	0
Total	8	6

Doctorat déterminant dans l'obtention de l'emploi	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-13
Oui	5	5
Non	3	1
Non réponse	0	0
Total	8	6

Secteur d'activité des emplois occupés au 01-03-2013

Secteurs d'activité

- Activités spécialisées, scientifiques et techniques - Autres activités de services - Administration publique (1)
- Enseignement (3)

Professions et catégories socioprofessionnelles	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-13
Ingénieurs - Cadres	6	5
Professions intermédiaires	1	1
Ouvriers - Employés	0	0
Non réponse	1	0
Total	8	6

Taille de l'entreprise ou de l'institution	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-13
Une seule personne (vous-même)	0	0
Entre 2 et 9 personnes	0	0
Entre 10 et 49 personnes	1	0
Entre 50 et 249 personnes	0	1
Plus de 250 personnes	7	5
Non réponse	0	0
Total	8	6

Types d'employeurs	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-13
Entreprise publique ou privée	1	2
Fonction publique	5	4
Prof. libérale ou indépendante	0	0
Autre	0	0
Non réponse	2	0
Total	8	6

Répertoire des emplois occupés au 01-03-2013

Liste des emplois occupés

- Chargé de projet
- Consultante fonctionnelle
- Directeur Scientifique et Développement
- Maître de conférences en Gestion
- Professeur de Gestion
- Professeur d'Économie

Revenu net mensuel	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-13
Médiane	2167 € (1300 €)	2750 € (1300 €)
Minimum	1408 € (1300 €)	2233 € (1300 €)
Maximum	3542 € (1300 €)	7250 € (1300 €)
Moyenne	2322 € (1300 €)	3746 € (1300 €)
Réponses	6 (1)	4 (1)

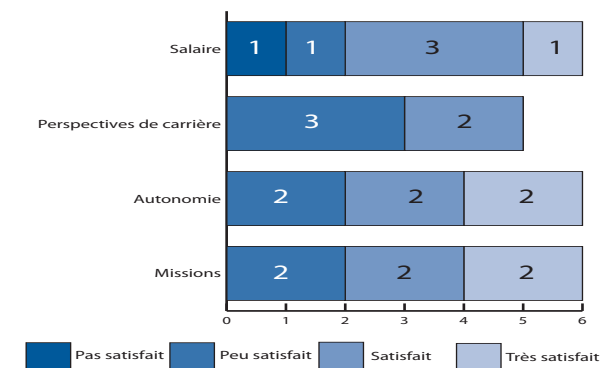
Définitions :

Revenu mensuel avec primes et 13^e mois en euros, hors temps partiel, emplois situés en France et, entre parenthèse, à l'étranger. Attention : la distribution des rémunérations à l'étranger est très irrégulière. La proportion de valeurs extrêmes, aussi bien dans les rémunérations très basses que très hautes, est élevée.

Appréciations personnelles de l'emploi occupé au 01-03-2013

	Adéquation emploi occupé et...	Effectifs
...thématique de la thèse	Oui	4
	Non	2
	Non réponse	0
...niveau de qualification	Oui	5
	Non	1
	Non réponse	0

Niveau de satisfaction sur les aspects de l'emploi occupé



Taux de réponse

Diplômés	14
Répondants	7
Taux de réponse	50%

Profil des répondants

Sexe	Effectifs	Nationalité	Effectifs	Age médian	Effectifs
Hommes	6	Française	5	Le plus jeune avait	28 ans
Femmes	1	Etrangère	2	Le plus âgé avait	36 ans
Total	7	Total	7		

Situation au 01-03-2014

Situation au 01-03-2014	Effectifs
Emploi	7
Post-doctorat	0
Recherche d'emploi	0
Inactivité	0
Etudiant	0
Non réponse	0
Total	7

Diplôme Bac+5 d'accès au doctorat ¹	Effectifs	Situation avant le doctorat	Effectifs
DEA/Master de recherche	5	Etudiant	5
DESS/Master professionnel	3	Personnel enseignant	0
Diplôme d'ingénieur	0	En emploi	2
Equivalence étrangère	0	Demandeur d'emploi	0
Autre diplôme	1	Inactif	0
Non réponse	0	Retraité	0
Total	9	Non réponse	0
		Total	7

Le post-doctorat

Activité de recherche postdoctorale	Effectifs	Pays de réalisation du post-doctorat	Effectifs
Oui	0	France	0
Non	7	Etranger	0
Non réponse	0	<i>dont Europe</i>	0
Total	7	Non réponse	0
		Total	0

Nombre de post-doctorat réalisés	Effectifs	Durée moyenne d'un post-doctorat (en mois)	Effectifs
Un	0		0
Deux	0		
Trois et plus	0		
Total	0		

Qualification CNU

Présentation à la qualification du Conseil National des Universités (CNU)	Effectifs
Oui, avec succès	6
Oui, sans succès	1
Non	0
Non réponse	0
Total	7

Les résultats des études et enquêtes de l'ORESIPE sont consultables et téléchargeables sur www.unistra.fr
rubrique • "Formation" » "Parcours d'étudiants"
ORESIPE - Service de l'aide au pilotage
20A rue René Descartes 67084 Strasbourg Cédex

Note méthodologique

L'enquête sur les docteurs 2011 a été réalisée par l'ORESIPE. Le questionnaire, issu d'une réflexion menée par RESOSUP, a été adapté par l'ORESIPE en partenariat avec la direction de la recherche de l'université de Strasbourg. Il porte essentiellement sur la situation professionnelle des diplômés au 1^{er} mars 2014, soit entre 26 et 38 mois après l'obtention du doctorat. La population des diplômés visée par l'enquête ORESIPE est celle des 483 docteurs diplômés en 2011 à l'Université de Strasbourg. La collecte des réponses s'est déroulée du 6 mars 2014 au 30 avril 2014. Les réponses ont été collectées par le biais d'un questionnaire en ligne suivi de relances téléphoniques.

Définitions

Age médian : l'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Emplois stables : il s'agit d'emplois sur contrat à durée indéterminée, de titulaires de la fonction publique et de travailleurs indépendants ou libéraux.

Emplois précaires : il s'agit d'emplois sur contrat à durée déterminée, sur contrat intérimaire, sur contrat aidé...

¹ Plusieurs diplômes de niveau Bac+5 peuvent être renseignés

Comparaison du 1^{er} emploi et de l'emploi occupé au 01-03-2014

Type de contrat	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-14
Emplois stables	0	5
Emplois précaires	2	2
Non réponse	5	0
Total	7	7

Quotité travaillée	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-14
Temps plein	2	6
Temps partiel	5	1
Non réponse	0	0
Total	7	7

Localisation géographique	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-14
France	1	3
<i>dont Alsace</i>	0	2
Etranger	1	1
Non réponse	5	1
Total	7	7

Doctorat déterminant dans l'obtention de l'emploi	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-14
Oui	1	5
Non	1	2
Non réponse	5	0
Total	7	7

Secteur d'activité des emplois occupés au 01-03-2014

Secteurs d'activité

- Enseignement (5)
- Activités financières et d'assurance
- Santé humaine et action sociale

Professions et catégories socioprofessionnelles	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-14
Ingénieurs - Cadres	1	6
Professions intermédiaires	1	1
Ouvriers - Employés	0	0
Non réponse	5	0
Total	7	7

Taille de l'entreprise ou de l'institution	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-14
Une seule personne (vous-même)	0	0
Entre 2 et 9 personnes	0	0
Entre 10 et 49 personnes	0	0
Entre 50 et 249 personnes	0	2
Plus de 250 personnes	2	5
Non réponse	5	0
Total	7	7

Types d'employeurs	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-14
Entreprise publique ou privée	1	1
Fonction publique	1	6
Prof. libérale ou indépendante	0	0
Autre	0	0
Non réponse	5	0
Total	7	7

Répertoire des emplois occupés au 01-03-2014

Liste des emplois occupés

- Analyste de crédits
- Enseignant chercheur (2)
- Maître de conférences (2)
- Praticien hospitalier
- Professeur de mathématiques et statistiques

Revenu net mensuel	1 ^{er} emploi	Emploi 01-03-14
Médiane	1788 € (1750 €)	2100 € (2208 €)
Minimum	1788 € (1750 €)	1828 € (2208 €)
Maximum	1788 € (1750 €)	2292 € (2208 €)
Moyenne	1788 € (1750 €)	2073 € (2208 €)
Réponses	1 (1)	3 (1)

Définitions :

Revenu mensuel avec primes et 13^e mois en euros, hors temps partiel, emplois situés en France et, entre parenthèse, à l'étranger. Attention : la distribution des rémunérations à l'étranger est très irrégulière. La proportion de valeurs extrêmes, aussi bien dans les rémunérations très basses que très hautes, est élevée.

Appréciations personnelles de l'emploi occupé au 01-03-2014

Adéquation emploi occupé et...	Effectifs	
...thématique de la thèse	Oui	7
	Non	0
	Non réponse	0
...niveau de qualification	Oui	5
	Non	2
	Non réponse	0

Niveau de satisfaction sur les aspects de l'emploi occupé

